

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

EDITION QUOTIDIENNE	
CANADA	\$ 6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

Quelques vérités acides mais opportunes dites par M. Eugène L'Heureux

La campagne de nettoyage — L'incontestable supériorité des Anglais — Les malheurs économiques dont nous menace notre esprit de routine

Cette année, la visite prochaine des souverains du Canada ajoute un stimulant à ce qu'on est convenu d'appeler la semaine du nettoyage. La réaction est la même à Québec qu'à Montréal et le nouveau rédacteur en chef de l'Action catholique, M. L'Heureux, a entrepris de faire flèche du bois de ces bonnes dispositions. Il inaugurerait, mercredi, une série d'articles intitulés : *Nettoyons! Nettoyons!* Dès le premier, il fait entendre à ses concitoyens des vérités qui pourraient sembler à quelques-uns d'entre eux assez acides, mais qui sont opportunes, auxquelles il convient même de faire un sort.

Le civisme n'a pas de plus fort agent que la fierté. C'est lui, plus encore que le sens de l'ordre et le goût de la propreté, qui peut porter les particuliers à faire les nécessaires efforts, non seulement pour nettoyer leur ville pendant une semaine et la garder propre quelques jours après, mais pour la maintenir ainsi à la longue année.

M. L'Heureux pince donc la corde fierté avec vigueur. Nous sommes d'autant plus disposé à souligner ses propos que nous les avons tenus ici en plus d'une circonstance. Ecoutez donc ce qu'il dit :

En général, il faut le reconnaître, les Anglais sont plus soucieux de la propreté extérieure que nos compatriotes. C'est une constatation pénible, que certains nous reprocheront peut-être, mais qu'il faut avoir le courage de faire, si c'est le seul moyen de fouetter notre fierté collective et individuelle. Ne vaut-il pas mieux être humilié un moment et mériter ensuite l'admiration des gens que de croupir, toute sa vie, satisfait, dans une situation inférieure et mal notée? En cela comme en toute chose, la vertu de force est précieuse.

N'est-il pas vrai que les propriétés des Anglais sont généralement plus propres que les nôtres? N'est-ce pas que l'on reconnaît assez facilement, à leur propreté, celles de nos municipalités où domine l'élément anglais? Il vaut mieux, à notre sens, reconnaître immédiatement notre infériorité sur ce point et la corriger que de la cacher, puis la garder indéfiniment. Rien ne vaut la confession pour amorcer une conversion.

Quand tous ceux qui ont quelque autorité auront le courage de faire entendre ces vérités, on peut être sûr que la ferveur civique fera des progrès chez nous. Des Anglais et des Américains nous devons apprendre aussi d'autres leçons : d'abord, le goût de la simplicité. Les derniers ne l'ont pas toujours eu. Leurs habitations urbaines, il y a une trentaine d'années, étaient assez prétentieuses et tarabiscotées que malsaines. C'est cette architecture que nous avons importée toute ronde dans tout ce qu'elle a de plus laid. Le malheur, c'est que nous continuons à la pratiquer quand eux l'ont abandonnée, ou, ce qui est pis encore, quand chez nous des sociétés de construction, le plus souvent israélites ou anglo-canadiennes, construisent des maisons plus rationnelles, plus coquettes, plus ensoleillées, plus saines. Il ne peut résulter de notre esprit de routine et de l'esprit d'entreprise de ceux-là qu'une nouvelle crise immobilière s'imbriquant chez nous sur la grande crise. Est-il besoin de dire, en effet, que, petit à petit mais de plus en plus, les locataires en état de payer, les seuls intéressants pour le propriétaire conséquemment, prennent la route des quartiers nouveaux? Admis que, la plupart du temps, ces maisons ne sont que "toc" et carton-

pâte, qu'elles ne résisteront pas à l'usage, qu'elles sont la démonstration patente de la laxité de nos règlements de construction, cela ne change rien au point de vue que nous venons de traiter. Tant que durera leur attrait, si éphémère soit-il, il aspirera la population la plus intéressante des vieux quartiers pour la déverser sur ces quartiers neufs où règne, pour le moment, un urbanisme spontané, où l'on construit des maisons coquettes baignant dans l'air ensoleillé et encadrées de verdure.

M. L'Heureux se plaint aussi de notre goût très vif, mais pourtant récent, pour le flat, un goût qui provient un peu de l'incurie et de la paresse, mais pas uniquement de cela. A Montréal, nous faisons comme à Québec, à moins que ce ne soit là qu'on fasse comme ici. Nous violentons, du reste, la logique. Evidemment, à raison des impôts et des difficultés de service, les maisons d'un autre type que les duplex ou les semi-detached, les plain-pieds et les appartements deviennent de plus en plus rares. Il en subsiste, cependant; et les trois quarts et demi du temps elles sont occupées par des familles peu nombreuses et on les voit surtout dans les quartiers les plus aristocratiques. Par contraste, les pigonniers, les plain-pieds minuscules et souvent en terrasse (c'est-à-dire éclairés seulement à l'avant et à l'arrière) sont quasi de rigueur dans les quartiers populaires aux familles nombreuses. Grande maison pour petite famille, petite maison pour grande famille. Voilà une règle quasi invariable, et presque un scandale, car, comme aurait dit le père Hugo, ceci tuera cela : la petite maison, le petit logement finira par modeler la famille à sa taille.

Paresse, négligence, incurie, irréflexion, il y a de tout cela dans la transformation de nos moeurs logéaires. M. L'Heureux a bien raison de le noter. Mais, par contre, il peut être sûr d'une chose, c'est que jamais cette situation ne se corrigera sans une réglementation sévère, sans un aménagement rationnel, sans l'introduction chez nous de l'urbanisme. La grande réforme essentielle, *sine qua non*, c'est celle-là. Et c'est à temps et à contre-temps qu'il faut la précher, car cela presse, si on ne veut pas voir se produire les deux grands malheurs que nous notions plus haut : d'abord, le plus grand de tous, dans l'ordre moral, parce qu'il dénonce une pratique trop évidente du mal-turbanisme, la compression et la réduction de la taille de la famille à la taille du logement; et, en second lieu, cette surcise immobilière, se greffant sur la crise générale, déjà assez grave, ruinant nos quartiers de propriétaires canadiens-français qui n'ont pas su s'adapter aux nouvelles formules, qui continuent de faire des façades prétentieuses à leurs immeubles, au lieu de leur donner des façades simples et coquettes, et qui persistent à s'en tenir aux plans intérieurs antiques, qui ne reflètent nullement l'évolution de l'aménagement moderne. Des architectes? En est-il seulement un qui ait été jamais consulté quant à la construction de milliers et de milliers de logements de la classe moyenne ou ouvrière, tant à Montréal qu'à Québec?

Or, on n'obtient pas toujours des maisons jolies, pratiques, saines et économiques quand on consulte un architecte, car tous les architectes ne sont pas d'égal valeur; que peut-il résulter quand on n'en consulte aucun, ni bon ni mauvais, mais que les plans et les devis sont faits par un entrepreneur sans formation, sans entraînement, sans culture, ancré dans la routine?

Louis DUPIRE

La "Semaine de la Presse franco-américaine"

C'est la deuxième Semaine de la presse franco-américaine. Comme l'an dernier cette Semaine a été employée à faire voir, par des articles spécialisés, par des conférences à la radio, etc., l'importance, et plus exactement la nécessité d'une presse américaine de langue française. A cette campagne participent tous nos confrères des Etats-Unis, ainsi que leurs amis.

Il n'est pas beaucoup d'ouvrages auxquels les Franco-Américains aient de plus fortes raisons de s'intéresser. Tout ce que l'on dit de la presse, en général, est vrai pour eux. Et les conditions spéciales où ils vivent ajoutent encore à certains des arguments que l'on invoque d'habitude en faveur des journaux saïns.

Au milieu de la presse de langue anglaise, presque tout entière indifférente ou protestantisme, cette presse de langue française fait entendre un son catholique.

Elle porte ensuite dans les familles que bat la vague anglicisante des textes français, les seuls presque que lisent beaucoup de gens.

Elle est entre tous les groupes un lien; elle porte les mots d'ordre; elle fait connaître l'oeuvre des sociétés nationales, elle en facilite le progrès et la vie.

C'est l'un des plus puissants moyens d'action catholique et française.

Nous lui devons, nous du dehors, de connaître un peu la vie de nos frères de là-bas.

Aussi, est-ce du fond du coeur que nous souhaitons à tous ces journaux d'outre-frontière le plus grand succès possible.

Il leur faut arriver à quelques-uns de leurs lecteurs, comme aux lecteurs des journaux du Canada, de se plaindre qu'il leur manque telle ou telle chose.

Les lecteurs ont un moyen très simple de corriger ces lacunes, c'est d'aider leur journal par tous les moyens dont ils disposent. On n'a pas encore trouvé un journal qui ait refusé de profiter de pareil avantage. — O. H.

Bloc-notes

La guerre, oui ou non?

Les pessimistes abondent. Ou que vous alliez vous recontrez des hommes qui ne parlent que de guerre, bombes, gaz asphyxiants, et préparent tout le sort des alarmistes, catastrophe. Ce sont des alarmistes, pour le moins. Si le dixième de ce qu'ils prédisent allait arriver vous sentez, à les voir et à les entendre, qu'ils s'exclament, tout joyeux : "Hein, je vous l'avais bien prédit! Ca se passe comme je vous l'avais dit". Gâtons leur plaisir anticipé, leur pessimisme présent, en transcrivant ici ce passage fort sensé d'une lettre personnelle d'Europe que le dernier courrier nous apporte, lettre signée d'un des hommes les mieux renseignés et les plus clairvoyants qui soient parmi ceux qui n'avaient pas les temps pressés : "Je suis de ceux qui espèrent encore le maintien de la paix. Voici mon raisonnement : étant donné tout ce qu'on a laissé Hitler réaliser jusqu'à présent, il serait fou s'il allait compromettre tout cela afin d'obtenir plus, par exemple Dantzig. Si l'Allemagne était vaincue, elle perdrait non seulement tout ce que Hitler a réalisé mais même plus encore. Il est vrai que des gens prétendent que Hitler est fou ou plutôt affolé par ses succès précédents. J'en doute. De toute manière il me semble que si Hitler et Mussolini avaient voulu déclencher la guerre, ils l'eussent fait le plus tôt possible dès le début de l'année, avant que la conscription ait rendu l'Angleterre plus forte". Or l'Angleterre vient d'établir le service militaire obligatoire, voilà maintenant, le printemps qui passe, — du moins en Europe, car ici nous attendons en vain, — le blé de l'Allemagne, en Italie, est à lever, ce qui veut dire que faire la guerre maintenant, ce serait perdre toute la récolte naissante, aller se mettre à court de vivres, dans des pays qui n'en ont pas déjà la quantité qu'il leur faudrait, en temps de paix. La raison même la plus égoïste de conseil d'ajourner; pendant l'ajournement, les situations peuvent changer. Restons hors de la mare pessimiste, sans grimper sur la pierre optimiste. Tout le monde a peur de la guerre en Europe, en Allemagne et en Italie comme en Angleterre et en France. Or la peur, tout comme la crainte, peut être le commencement de la sagesse, surtout devant la guerre.

Ce qu'elle réut

Dans un récent numéro du Temps de Paris, M. Joseph-Barthélemy dresse en une trentaine de lignes l'inventaire de ce que l'Italie

avec le bleu cru des passerelles qui séparent les wagons. Pastel ou sofer tone ce bleu distingué et suivant l'ennui qui orne uniformément presque toutes les fenêtres du train? Softer tone ce mauve tirant au violet qui décore la salle de toilette de la reine, mauve qui a fait leurs tantes, notre conférence, puisqu'il s'est cru obligé de demander avec componction à notre cicérone quelle couleur c'était ça? Il se peut que je ne connaisse rien en couleurs, puisque mon confrère a décidé que les couleurs reflètent le goût de la reine pour les tons pastel ("The colors, too, reflect Her Majesty's love of pastels"). Il dit, plus loin, que, dans ce confort, l'élegance rivalise avec la sensation de repos. En here, too, elegance goes hand in hand with a feeling of repose". Or, ressent, au contraire, une impression de lourdeur, de déj-à-vu, de faux luxe citadin qui ne dispose rien moins qu'à l'oubli des soucis habituels.

Le même confrère — il m'excusera — écrit sans sourcilier que la salle de toilette de la reine "has a full-size bath", alors qu'il sait parfaitement qu'il n'en est rien; il a lui-même remarqué, hier, que la salle de toilette des dames d'honneur est mieux aménagée que celle de la reine, parce qu'elle a un full-size bath et que celle de Sa Majesté n'a qu'une fraction de baignoire.

J'admets que certaines tentures à fleurs surroulées dans les communs, si l'on peut dire, sont agréables et reposantes à l'oeil. Dommage qu'on ne les ait pas adoptées dans les principaux appartements de ce palace roulant. Il est si simple et si logique d'orner le train de rideaux et de tentures paisés, de capotner les meubles de ces jolies catalogues canadiennes si réjouissantes; c'est ça qui eût fait plaisir à Leurs Majestés et les eût changés un peu du protocole de la Cour. On n'en a rien fait. On a voulu faire quelque chose de britannique, quelque chose de distingué; on n'a réussi qu'à produire du banal que telles grandes maisons d'ameublement de Montréal ne voudraient guère exposer dans leurs maisons-modèles. Leurs Majestés ne pourraient empêcher de trouver que, si le gouvernement a bien fait les choses, elles eussent peut-être été plus charmées et cette dignité avait été moins rigide.

Moinsi soigt qui mal y pense! Lucien DESBIENS

Une alliance militaire entre la Russie soviétique, la Grande-Bretagne et la France

Le projet anglais comporterait la mise en commun des moyens militaires des trois pays au cas où l'un d'eux serait attaqué ou, encore, au cas d'une attaque contre la Pologne, la Roumanie, la Grèce ou la Turquie

LONDRES, 6. (C.P.) — On rapportait hier soir dans les milieux diplomatiques que le gouvernement anglais a décidé de s'unir à la Russie soviétique et à la France pour constituer une alliance militaire. Le comité des affaires étrangères du cabinet aurait rédigé au cours d'une séance qui a duré une heure et demie une note qui ferait connaître au gouvernement soviétique l'attitude de la Grande-Bretagne et qui lui serait communiquée en fin de semaine par l'ambassadeur anglais à Moscou, sir William Seeds. Le projet anglais de triple alliance comporterait la mise en commun des moyens militaires des trois pays au cas où l'un d'eux serait attaqué ou encore au cas d'une attaque contre la Pologne, la Roumanie, la Grèce ou la Turquie. On ne sait pas encore si la Russie acceptera les propositions britanniques, mais on affirme que la France les aurait déjà acceptées.

Les négociations entre la Grande-Bretagne et la

Russie soviétique auraient trainé en longueur parce que la Pologne et la Roumanie ne veulent pas d'une alliance avec la Russie et craignent la présence de troupes russes sur leur territoire. L'alliance proposée par la Grande-Bretagne serait sans conditions, mais ne vaudrait que contre un agresseur européen et non contre la Japon. La France aurait insisté auprès de la Grande-Bretagne pour obtenir la reconstitution de la triple alliance de la grande guerre qu'elle aurait considéré comme le moyen le plus efficace d'entraver l'expansion naziste-fasciste. Le premier ministre Chamberlain a été souvent pris à partie par les députés travaillistes et libéraux aux Communes pour n'avoir pas conclu cette alliance plus tôt. La Russie avait proposé une telle alliance le mois dernier avant la démission du commissaire des affaires étrangères Maxim Litvinoff; au Foreign Office on espère que le changement de direction aux affaires étrangères à Moscou n'a pas modifié la politique soviétique.

A Ottawa

La Chambre siégera toute la journée

L'argument de M. Woodsworth contre la proposition King — M. Slaght se rétracte envers M. Cahhan — Troisième rapport sur le fonctionnarisme — Pour la bonne lecture

Ottawa, 6 (Par Alfred Ayotte) — Pour gagner quelques heures de séance parlementaire aujourd'hui, la Chambre des communes a mis hier une grosse heure à prendre sa décision.

Dès le début de la séance, le premier ministre, M. King, a proposé que la Chambre basse siège aujourd'hui de onze heures à six heures, mais une à deux heures pour le déjeuner.

Le chef coopératiste, M. Woodsworth, a protesté avec véhémence contre cette proposition, disant qu'il voyait là une manœuvre du gouvernement pour précipiter la fin de la session. Il a exposé que les députés n'auront pas le temps d'ici le 12 mai inclusivement d'étudier convenablement la législation du gouvernement. D'autre part, des députés tiennent encore séance, de sorte que les députés devraient être à trois ou quatre endroits à la fois. Puis il a eu recours à un argument ad hominem :

Ces deux dernières semaines, dit-il, le premier ministre, obsédé par la visite du roi, n'a presque pas paru à la Chambre. Si la Chambre peut travailler sans lui quand il est à Ottawa, pourquoi ne le pourrait-elle pas quand il est à l'Ouest d'Ottawa en compagnie du roi? Je propose donc que la Chambre ne siège pas demain, qu'elle s'ajourne une huitaine de jours pour le passage du roi à Québec, Montréal et Ottawa puis qu'elle poursuive son travail pendant que Sa Majesté voyagera dans l'Ouest canadien.

Les autres chefs de parti se sont levés les uns après les autres, y compris le chef conservateur, M. Manion, et ont tous favorisé l'ajournement d'une semaine en l'honneur du roi, au lieu de cinq semaines, comme l'a proposé précédemment M. King.

M. King, un peu embarrassé par l'argument de M. Woodsworth, s'est attaché à faire comprendre que sa proposition a trait à la séance de samedi seulement. Même cette séance permettra d'entrevoir s'il est possible, sans précipiter les choses, de clore la besogne parlementaire à la fin de la semaine prochaine.

La Chambre a alors adopté la proposition King.

Le député libéral de Parry-Sound, M. Slaght, qui avait traité l'autre jour le député conservateur de St-Laurent-St-Georges, M. Cahhan, de "vil insulleur" du président Théodore Roosevelt, a fait hier des excuses à l'ancien ministre du cabinet Bennett. Il a mis quelques réserves dans ses excuses, mais il a tout de même eu l'élegance de se rétracter et d'exprimer ses plus vifs regrets à M. Cahhan.

Le député libéral de Témiscouata, M. Pouliot, a relevé hier à la Chambre un passage du Hansard où on lui fait dire qu'il a cultivé les cultivateurs. M. Pouliot avait dit qu'il connaît l'agriculture parce qu'il l'a apprise des cultivateurs de son comté.

Vous voulez dire que vous avez "cultivé les cultivateurs"? avait lancé le député de Dufferin-Simcoe (M. Rowe, conservateur). "S'il s'agit des cultivateurs en général, a repris hier après-midi M. Pouliot, je nie ce dire, mais s'il

s'agit d'un cultivateur en particulier, comme M. Rowe, je puis dire que c'est vrai, car dans l'intérêt de mon parti, je le cultive depuis longtemps".

Le député de Témiscouata a aussi posé hier une question au ministre de la Justice, M. Lapointe, à propos du recoupage électoral du Québec pour fins provinciales. Il a demandé si cela affecte de quelque façon les frontières des comtés fédéraux québécois.

M. Lapointe a répondu qu'il ne le croit pas, mais qu'en tout cas, il prend la chose en "sérieuse considération".

Hier, la Chambre basse a adopté les amendements apportés par la Chambre haute à trois bills, dont l'un du premier ministre, un autre du ministre de la Justice et le troisième, du ministre de l'Agriculture. Puis, elle a repris le débat

(Suite à la page 3)

Le carnet du grincheux

Sous la pluie des horions, M. Chamberlain finira bien par ouvrir son parapluie.

Le gouvernement d'Ottawa a déboursé \$29,043,638 en pensions aux vétérans. S'agit-il de pensions à ses ministres et à ses députés fidèles?

Après son récent discours, M. Rinfret s'est, paraît-il, laissé tomber les bras à la manière de la Vénus d'un certain Milo.

L'Angleterre achètera du blé aux Etats-Unis et n'en achètera pas au Canada. Les impérialistes d'Ottawa n'ont pas su veiller au grain.

C'est le temps pour eux de suggérer à leurs parents de Matherland la vieille formule: No trade and no truck with the Yankees. Mais les Anglais ne l'entendent peut-être pas de cette oreille.

Les dépêches disent que l'Italie serait encore appelée à sauver la paix. Le Capitole aurait donc toujours des idées? Ce qui ne doit pas laisser supposer que Mussolini en soit une blanche.

Montréal propose à Toronto l'échange mutuel d'agents de police à l'occasion de la visite du roi. Toronto refuse, tenant sans doute, à cause de l'intelligence, pour une ville assez polie.

Le maire Houde inaugure la saison du baseball, au Stadium, en lançant la première balle. Les fervents sans pèche de ce sport ne lui jetteront pas après cela la première pierre.

Le 16 mai notre C.B.E. municipal ne portera pas le titre de "p'tit gas d'Ste-Marie".

On a annoncé par erreur que le poste CBF irradiera les cérémonies de la visite royale; le poste CBE, qui a ses studios à ondes longues au no 4455, St-Hubert, et son studio à ondes courtes à l'hôtel Mont-Royal, aura l'exclusivité des émissions du 16 mai.

Ce ne sera pas un Royal Tour, mais une Royale Torture, ainsi que dit un journal ontarien. Car on fera subir au couple royal, pendant ce voyage de moins d'un mois, tous les ennuis de visites et de défilés d'un an.

Le Grincheux

Billet du soir

Le train royal sans prisme

Les journalistes, qui par profession cumulent certains privilèges, ont visité, hier, les wagons aménagés par le Canadian National, pour la tournée de Leurs Majestés au Canada. Le gouvernement a somptueusement fait les choses, tout en ne faisant pas d'extravagances, puisqu'il s'est contenté de modifier et de redécorer les wagons qui servaient déjà au vice-roi et au premier ministre, au lieu de commander des voitures nouvelles, ce qui eût été exagéré, étant donné que le roi et la reine ne reviendront probablement plus jamais au Canada après la gageure physique qu'on leur impose en les faisant pérégriner dans notre vaste territoire.

Donc, les journalistes ont pu fouler les lapis du train royal avant Leurs Majestés. Ils ont pu admirer à loisir les divers wagons. Ils étaient d'ailleurs quasi forcés d'admirer, puisque certains de leurs cicérone s'est chargé de leur fournir une kyrielle de superlatifs louant à la fois le train royal, le Canadian National et le gouvernement King. On a demandé à la presse de vanter l'élegance et le charme de ce train royal qui attend bien patiemment, à la Pointe-St-Charles, l'heure de commencer sa mission glorieuse.

Nos confrères du matin, particulièrement la Gazette, se sont chargés de louer à satiété le train royal. Le Canada a été toutefoits plus sobre que la Gazette, affirmant que les wagons "sont des chefs-d'oeuvre de l'art ferroviaire"... ce qui est bien possible.

Disons tout de suite que le train de Sa Majesté offre tout le confort qu'on puisse souhaiter; sur ce chapitre, il peut certainement rivaliser avec tout autre convoi de luxe du monde. De ce côté, le gouvernement King a fait royalement les choses (c'est le cas de le dire). Si Leurs Majestés ne dorment pas bien durant leur pèlerinage obligatoirement elles auront les oreilles trop surchargées du God Save the King; car les sommets qu'on leur a nié-nagés sont certes dignes de Buckingham et de Windsor.

Quant à l'aspect proprement artistique du convoi royal, on peut admettre, au moins de façon relative, le localisme de notre confrère de

la Gazette (il a épuisé le dictionnaire, ce matin), que ce n'est pas un énorme succès. On nous dit que la décoration et l'aménagement du train sont de M. John Schofield, principal architecte du Canadian National, et que les draperies, tentures, etc., sont le choix de Mme George Pape, dame d'honneur de lady Tweedsmuir. Cela ne nous émeut guère et ne nous fera pas prendre du bleu affreux — si royal fut-il — pour du beau bleu, ni du vert horrible pour du beau vert — violet ni du Nil.

On ne nous fera pas dire que le goût qui a présidé à cette décoration du convoi royal est un goût qui sache sourire. Tout, — sauf peut-être certaines cabines aménagées pour les femmes de chambre — est d'une sévérité qui ne représentera certes pas Leurs Majestés de la dignité de leurs appartements de Buckingham Palace.

La décoration de l'extérieur est très acceptable. Elle va, sans contredit, faire un effet éclatant lorsque le train passera dans certains villages peu peuplés de l'Ontario et des Prairies. Ce sera, nous n'en doutons pas, spectacle presque féérique pour les populations isolées de ces villages que de voir passer ce serpent mécanique d'un bleu royalement foudroyant (nos grands-mères l'auraient appelé du "bleu à laver") égayé d'un carrelage aux reflets d'argent et d'une étroite bande d'or (plus exactement jaune triste). Les flans extérieurs du train portent les armoiries royales, les couronnes de l'Empire, les monogrammes du roi, etc., ce qu'il faut approuver et applaudir; cela rompt d'ailleurs heureusement la monotonie de tout ce bleu royal.

En un mot, rien de désagréable à dire de l'extérieur du train. Il y fallait nécessairement l'une des couleurs royales; et si M. Schofield nous assure qu'il a fait peindre le bleu royal en usage à la Cour de Londres, nous n'avons qu'à nous incliner et à aimer ce bleu... même s'il est effrayant.

L'intérieur, il ne s'agit plus de couleur officielle, mais de couleurs choisies par M. Schofield et Mme Pape, qui ont mis à accomplir leur tâche délicate un zèle presque jaunâtre.

"Des softer tones partout" (en français élégant, des tons pastel), déclare avec autorité un confrère de langue anglaise. Qu'on en juge: le vert Nil éclate bruyamment comme une esmeralda de grande taille, un contraste par trop brutal

Le budget de la ville de Montréal pour 1939-1940

"Nous comptons sur les conclusions de la Commission Montpetit pour qu'en 1940-1941 la cité de Montréal ait à sa disposition les moyens nécessaires pour combler les diminutions de revenu qu'elle a subies depuis quelques années et faire face aux augmentations de dépenses qu'elle doit encourir"

Texte du discours de M. Savignac à la séance du conseil municipal d'hier après-midi

Voici le texte du discours du budget prononcé hier après-midi devant le conseil municipal de Montréal par M. Savignac, président de l'exécutif:

M. le maire et mes chers collègues,

Messieurs, Le 28 avril 1938, nous vous faisons distribuer des fascicules imprimés des prévisions budgétaires de l'exercice 1939-40, afin de vous permettre de prendre connaissance de la provenance des revenus dont l'administration peut disposer durant l'exercice commençant le 1er mai 1939 et des fins auxquelles elle les destine.

Je désire attirer votre attention sur l'augmentation des prévisions budgétaires de 1939-1940 sur les dépenses probables de 1938-39, qui se chiffrent par \$3,144,588 dont \$2,953,008 pour les dépenses ordinaires qui sont détaillées ci-après et \$191,580 pour les dépenses extraordinaires, en grande partie à recouvrer, pour l'exploitation des usines d'asphalte:

Intérêt et fonds d'amortissement \$1,400,229
Fonds de réserve 104,381
Provision pour créances douteuses 511,446
Pensions et annuités 276,120
Com. métropolitaine 426,000
Dépenses obligatoires, d'administration et traitements 234,832

\$2,953,008

Au cours de mon exposé, je vous expliquerai en détail les raisons de ces augmentations.

Revenu

La loi 3 Geo. VI autorise la Cité à se servir de son surplus au compte capital, jusqu'à concurrence de \$4,877,065, comme revenu pour l'exercice 1939-40. Ce montant servira à:

To compenser les revenus extraordinaires utilisés au budget de 1938-39 et qui ne se renouvellent pas pour le budget de 1939-40; ces revenus sont les suivants:

Partie du surplus accumulé au 30 avril 1939 \$924,057

Partie de la réserve pour pertes pour autres comptes à recevoir, non requise par suite de la loi 2 Geo. VI, chap. 105, relativement à la franchise de Montréal Tramways Co. 250,000

Contribution spéciale du Montréal L. H. and Power par suite de la loi 2 Geo. VI, chap. 105. (Cette perte de revenu est toutefois compensée en 1939-40 par une ré-

duction équivalente de dépenses à la suite de la loi 3 Geo. VI) 350,000

Partie du surplus de capital à la suite de la loi 3 Geo. VI 400,000

\$1,924,057

2o Pour couvrir les dépenses énumérées précédemment au total de 2,953,008

\$4,877,065

Le taux de l'impôt foncier pour l'exercice 1939-40 est de \$1,688 par \$100, d'évaluation, comparativement à \$1,703 pour l'exercice 1938-39, soit une diminution de \$0,15 résultant de la diminution dans les charges annuelles d'intérêt et d'amortissement d'excédents de pavages et d'excédents divers.

Dépenses

Le service de l'intérêt et de l'amortissement des emprunts pour l'exercice 1939-40 se chiffre par \$16,624,574 comparativement à \$15,224,345 pour l'exercice 1938-39, soit une augmentation de \$1,400,229.

Cette augmentation s'analyse comme suit:

1o Intérêt et amortissement sur emprunts pour de nouvelles dépenses capitales \$706,645

2o Augmentation dans les taux d'intérêt d'emprunts à long terme pour rembourser des emprunts temporaires et leur amortissement \$494,712

3o Consolidation de taxes arriérées et d'escompte sur obligations \$198,872

Total \$1,400,229

Emprunts pour nouvelles dépenses capitales

Au cours de l'exercice 1939-40 la Cité est autorisée à effectuer des emprunts pour les dépenses capitales suivantes:

Secours aux chômeurs \$ 6,000,000

Budget de dépenses capitales 3,000,000

Agrandissement et réparations au marché Bonsecours 900,000

Etablissement d'un marché dans l'est 750,000

Pose de conduites d'eau 250,000

Acquisition de terrains de la paroisse Saint-Louis de France 100,000

Conduits souterrains 300,000

\$11,300,000

Le service annuel d'intérêt et d'amortissement sur ces emprunts se chiffre par \$706,645.

2o, Augmentation dans les taux d'intérêt d'emprunts à long terme pour rembourser des emprunts temporaires et leur amortissement. Des emprunts temporaires aux banques ont été effectués pour les fins suivantes:

Secours directs \$10,354,554

Institutions de charité 200,000

Achat de la carrière Martineau 100,000

Renouvellement d'emprunts 7,178,000

\$17,832,554

Nous anticipons qu'en contractant des emprunts à long terme pour rembourser les banques, l'augmentation du taux d'intérêt sur ces emprunts et de leur amortissement se traduiront par une dépense additionnelle de \$494,712.

3o Consolidation de taxes arriérées et d'escompte sur obligations. Taxes arriérées \$ 6,200,000
Escompte sur obligations 1,000,000

\$ 7,200,000

L'intérêt additionnel requis pour les emprunts à contracter à long terme pour ces fins et l'amortissement de cet escompte sur obligations se chiffre par \$198,872.

Provision pour créances douteuses

1939-40: \$1,905,111; 1938-39: \$1,393,665; Augmentation: \$511,446.

Cette augmentation est due à ce que nous avons dû prévoir une réserve de \$500,000 pour la redevance de la Montréal Tramways pour l'exercice 1939-40, étant donné que cette compagnie est déjà en arriérés à la Cité pour un total de \$1,500,000, au 30 avril 1939.

Nous comptons recouvrer cette somme de \$1,500,000 d'arriérés à la suite de l'étude du problème du tramway qui va être poursuivie incessamment par la Commission provinciale nommée à cette fin.

Pensions et annuités, pensions règlement no 1149, pensions service d'incendie, pensions service de la police (page 10):

Le total de ces pensions se chiffrera par \$1,201,089 durant l'exercice 1939-40, comparativement à \$924,969 durant l'exercice 1938-39, soit une augmentation de \$276,120 qui s'analyse comme suit:

Rétablissement de pensions aux vétérans pompiers et policiers et contribution de la Cité au fonds de pension à la suite de promotions aux cadets-policiers et pompiers: \$231,800;

Contribution au fonds de pension (part de la Cité) pour employés temporaires susceptibles d'être nommés permanents (pensions, règlement no 1149) \$20,300.

Nouvelles pensions au cours de 1939-40 pour employés ne participant pas au fonds de pension de la police, des pompiers et des fonctionnaires municipaux (pensions et annuités), \$24,020.

Total: \$276,120.

Commission métropolitaine \$426,000

Selon l'article 34 de la loi 2 Geo. VI, chapitre 105, le paiement de la contribution de la Cité à la Commission Métropolitaine a été suspendu pour l'exercice 1938-39, mais redeviendra payable à compter du budget de l'exercice 1939-40.

Dépenses obligatoires, d'administration et traitements

Je vous réfère aux pages 15 et 16 du fascicule où apparaît le tableau qui reflète par service et division le total des prévisions pour 1939-40 en comparaison des dépenses des exercices antérieurs et vous constaterez une augmentation nette de dépenses de \$234,832.

Les principales augmentations et diminutions sont les suivantes:

Contentieux

1939-40: \$100,560; 1938-39: \$107,573; Diminution: \$7,013.

Quoiqu'il apparaisse une économie de \$7,013, la Cité réalise en fait une économie annuelle de \$30,

440, comme nous vous le déclarions lors de la réorganisation du Contentieux municipal en février 1939.

Secrétariat 1939-40: \$389,402; 1938-39: \$547,120; Diminution: \$157,718. Cette diminution est due pour partie à ce que nous n'avons pas eu à pourvoir en 1939-40 à des dépenses d'élection qui se sont chiffrées en 1938-39 par \$64,500 et à la réduction dans les traitements au montant de \$129,968 et dans les dépenses d'administration au montant de \$16,175 de la division de la carte d'identité.

Service des finances

1939-40: \$1,604,207; 1938-39: \$1,494,011; Augmentation: \$110,196. Cette augmentation s'analyse comme suit:

Achat de matériel roulant, auparavant supporté par le fonds de roulement et chargé en 1939-40 aux dépenses d'administration \$ 12,500

Achat de machines à adresser, (addressograph) pour accélérer l'envoi et l'enregistrement des comptes 12,500

Impressions et papeterie pour la consolidation des arrangements de taxes 4,000

Système de fiches pour la division des propriétés 3,400

Taxes fédérales et provinciales pour ventes par le shérif 3,000

Timbres-poste et d'accise pour activer la perception des taxes 3,000

Traitements 63,000

Divers 8,796

\$110,196

Bureau des estimateurs

1939-40: \$274,270; 1938-39: \$237,460; Augmentation: \$36,810. Cette augmentation s'analyse comme suit:

Traitements (pour employés additionnels) 20,000

Nouveaux systèmes de records permanents pour les évaluations d'immeubles 15,000

Divers 1,810

\$ 36,810

Service des travaux publics

Budgetaires de ce service se comparant comme suit avec celles de l'exercice en cours:

1939-40: \$6,267,754; 1938-39: \$6,525,788; Diminution: \$258,034.

Cette diminution nette de \$258,034 est due à une réduction des dépenses d'énergie électrique en vertu de la loi 3 Geo. VI qui oblige la Montréal Light, Heat & Power Cons. d'accorder une réduction de \$350,000 sur le compte d'électricité. Les autres dépenses qui ont augmenté ou diminué sont les suivantes:

Voirie

Pour l'exercice 1939-40, il est prévu des crédits pour un montant de \$770,000 pour l'enlèvement de la neige en comparaison de \$999,000 pour l'exercice 1938-39, soit une diminution de \$229,000.

Le budget de l'exercice 1939-40 accuse une augmentation de \$150,000 à l'item "réparation des pavages et des trottoirs permanents" parce qu'au cours de l'exercice 1938-39 ces réparations furent chargées au budget de dépenses capitales.

Pour l'exercice 1939-40, il est prévu un crédit de \$575,000 pour le nettoyage des rues comparativement à \$577,000 pour l'exercice 1938-39.

Incinération

Le budget de cette division accuse une dépense moindre de \$150,000 pour le prochain exercice dû surtout à ce qu'il n'est pas prévu à l'acquisition de camions pour cette division dont le coût se chiffrerait en 1938-39 par \$99,350.

Parcs et terrains de jeux

Les dépenses de cette division pour l'exercice 1939-40 sont supérieures de \$34,000 à celles de 1938-

39 et sont en grande partie dues à l'entretien et à l'aménagement de nouveaux terrains de jeux.

Edifice municipaux Les dépenses de cette division pour l'exercice prochain sont supérieures de \$33,000 à celles de 1938-39 et sont dues aux réparations importantes à effectuer aux édifices, lesquelles furent imputées au budget des dépenses capitales au cours du dernier exercice.

Traitements

Durant l'exercice 1939-40 la dépense de traitement de ce service sera supérieure d'environ \$96,000 à celle de 1938-39.

Service de la Santé

1939-40: \$3,906,018; 1938-39: \$3,694,569; augmentation: \$211,449.

Cette augmentation de \$211,449 porte sur les traitements pour \$30,000 et sur l'hospitalisation des indigents et des contagieux.

L'augmentation prévue dans les dépenses d'hospitalisation est basée sur les dépenses effectuées jusqu'à date et sur la tendance de ces dépenses à augmenter; toutefois nous prenons actuellement les moyens nécessaires pour qu'un contrôle plus efficace soit exercé sur ces dépenses.

Service de la police

1939-40: \$3,118,441; 1938-39: \$2,998,115; augmentation: \$120,326. Cette augmentation de \$120,326 s'analyse comme suit:

Achat de matériel roulant (supporté auparavant par le fonds de roulement) \$ 68,750

Traitements 48,000

Divers 3,570

\$ 120,326

Service d'incendie

1939-40: \$1,856,480; 1938-39: \$1,734,666; augmentation: \$121,814. Cette augmentation s'analyse comme suit:

Achat de matériel roulant supporté auparavant (supporté auparavant par le fonds de roulement) \$ 40,000

Traitements 80,000

Divers 1,814

\$ 121,814

VOUS SEREZ BIEN VETUS

pour la VISITE ROYALE

si vous portez

UN DE NOS ELEGANTS COMPLETS

\$19.50 - \$22.50 - \$24.50

Excellentes abaines | Visitez notre rayon de chapeaux

VASTE ASSORTIMENT DE CHAPEAUX

Bonin

901 STE-CATHERINE EST

Quelle date? Voyez ici:

1939 MAI 1939

Dim. Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam.

1 2 3 4 5 6

7 8 9 10 11 12 13

14 15 16 17 18 19 20

21 22 23 24 25 26 27

28 29 30 31

Incinération Le budget de cette division accuse une dépense moindre de \$150,000 pour le prochain exercice dû surtout à ce qu'il n'est pas prévu à l'acquisition de camions pour cette division dont le coût se chiffrerait en 1938-39 par \$99,350.

Parcs et terrains de jeux

Les dépenses de cette division pour l'exercice 1939-40 sont supérieures de \$34,000 à celles de 1938-

Je désire vous informer que l'achat de matériel roulant à même les dépenses d'administration plutôt qu'à même le fonds de roulement a pour but de mettre à la disposition des services d'incendie et de police un outillage apte à augmenter la protection que ces services rendent à la population.

Je tiens à souligner que le Comité exécutif vous a soumis un budget équilibré pour l'exercice 1939-40.

Si celui-ci présente une augmentation substantielle sur celui de l'exercice précédent, il faut tenir compte que cette augmentation s'applique jusqu'à concurrence de \$2,718,176 sur les articles incompréhensibles, ou considérés comme tels, du budget ne laissant une augmentation nette que de \$234,832 pour les dépenses obligatoires, d'administration et traitements.

Afin d'éviter toute ambiguïté au sujet de la façon dont le budget de l'exercice 1939-40 a été équilibré en employant le surplus du compte capital, je dois vous faire remarquer que nous comptons sur les conclusions de la Commission Montpetit chargée d'étudier les systèmes de taxation dans la province de Québec, pour qu'en 1940-41 la Cité de Montréal ait à sa disposition les moyens nécessaires pour combler les diminutions de revenu qu'elle a subies depuis quelques années et faire face aux augmentations de dépenses qu'elle doit encourir.

Nos éphémérides

6 mai 1624

Pour protéger Québec

Dès qu'il eut fondé Québec, Champlain songea à établir des fortifications solides qui, ajoutées aux défenses naturelles du site, rendraient la place imprenable par l'ennemi. Dès 1620, le père de la Nouvelle-France commença la construction du fort Saint-Louis sur le sommet du coteau, au pied duquel étaient l'habitation et le magasin de Québec. Ce travail fut poursuivi lentement et recommencé sur une plus grande échelle, de sorte qu'il ne fut terminé qu'en 1630. Le 6 mai 1624, cependant, une cérémonie impressionnante eut lieu. Champlain lui-même raconta que ce jour-là "l'on commença à maçonner les fondements, sous lesquels je mis une pierre, où étaient gravées les armes du roi et celles de monseigneur, avec la date du temps, et mon nom écrit, comme lieutenant de mon dit seigneur au pays de la Nouvelle-France, qui était une curiosité qui me semblait

être nullement hors de propos, pour à l'avenir, si le temps y échet, montrer la possession que le roi en a prise, comme je l'ai fait en quelques endroits, dans les terres que j'ai découvertes". Voilà un excellent précédent aux pierres angulaires que l'on scelle à la base des grands édifices au cours de cérémonies éclatantes.

7 mai 1620

Un témoignage royal

Le plus magnifique témoignage que Champlain reçut jamais fut sans doute celui que lui adressa, le 7 mai 1620, le roi Louis XIII à la veille de son départ pour son onzième voyage en Amérique. Le duc de Montmorency, qui avait remplacé le prince de Condé, lequel durant un certain temps avait été emprisonné et frustré de sa charge par le marquis de Thémis, l'avait nommé son lieutenant général. Louis XIII lui adressa l'encouragement lettre suivante: "Champlain, ayant su le commandement que vous aviez reçu de mon cousin le duc de Montmorency, amiral de France, pour y être son lieutenant, et avoir soin de ce qui se présentera pour son service, j'ai bien voulu vous écrire cette lettre, pour vous assurer que j'aurai bien agréable les services que vous me rendrez en cette occasion, surtout si vous maintenez le pays en mon obéissance, faisant vivre les peuples qui y sont le plus conformément aux lois de mon royaume que vous pourrez, et y ayant le soin qui est requis de la religion catholique, afin que vous attiriez par ce moyen la bénédiction divine sur vous, qui fera réussir vos entreprises et actions à la gloire de Dieu, que je prie de vous avoir en sa sainte et digne garde. Écrit à Paris, le septième jour de mai 1620". Rarement Champlain put se vanter de recevoir un encouragement aussi précieux.

RYTHMIQUE GREGORIEENNE

Par des Moines Bénédictins

"en vous félicitant d'un travail qui contribue à rendre le chant traditionnel de l'Eglise toujours plus aisé et plus conforme aux règles de l'art grégorien"

E. Card. PACELLI

Cours complet de chant grégorien à l'usage des écoles, collèges, paroisses, communautés, etc.

Comprend douze disques doubles de pédagogie et de chants divers, un manuel de l'élève, un guide du professeur.

Adopté officiellement par l'Institut pontifical de musique sacrée, ainsi que par le Séminaire pontifical de Rome.

EN VENTE AU

Monastère des Bénédictins

St-Benoit-du-Lac, P. Q.

J. B. BERGERON

Directeur de funérailles

SALONS MORTUAIRES MODERNES

4228 Avenue PAPINEAU (vis-à-vis l'Église Imm.-Conc.)

AMHERST 2562

Bonnier, Duclos & Bonnier

ADMINISTRATEURS DE La Compagnie d'Assurance Funéraire

3503 PAPINEAU AMHERST 5469

de Montréal, Limitée.

Directeurs de Funérailles

Tél. Wellington 1145

Siège Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST

URGEL BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$130,000

ASSURANCE FUNERAIRE ET DIRECTEURS DE FUNERAILLES

Taux en conformité avec la loi des assurances sanctionnée par le Parlement de Québec le 22 décembre 1916.

Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement - Salons mortuaires à la disposition du public SERVICE JOUR ET NUIT

GEO. VANDELAC

Fondé en 1890 Limitée

Directeurs de funérailles

SALONS MORTUAIRES

SERVICE D'AMBULANCE

120 rue Rachel Est, Montréal

Tél. BÉlair 1717

Souvenez-Vous de Vos Morts

Les autorisés du Cimetière de NOTRE-DAME des NEIGES prient respectueusement tous les intéressés, dont les lots n'ont pas été entretenus depuis quelques années, de vouloir bien se mettre en communication avec notre bureau, 1601, Chemin Côte des Neiges, afin de prendre les arrangements nécessaires à l'entretien de ces lots et ceci en conformité avec notre règlement.

Cette invitation est faite dans le seul but de nous aider à maintenir notre CIMETIERE dans un parfait état.

Nous en profitons pour inviter aussi les intéressés à visiter nos serres, où l'on trouvera les plantes, les fleurs et les arbustes les plus variés, à des prix raisonnables, pour la décoration des lots et des tombes.

Enfin, pour tous ceux qui ne possèdent pas de terrain, nous les invitons à s'adresser à notre bureau du Cimetière, qui se fera un plaisir de donner tous les renseignements désirés, quant aux prix et conditions.

Nous avons encore une quantité de fosses privées et de terrains de famille dont nous pourrions disposer à des prix exceptionnels.

T

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

CALENDRIER

SAMEDI, 6 mai 1939

Saint Jean devant la Porte Latine

Lever du soleil, à 4 h. 42

Coucher du soleil, à 7 h. 12

Lever de la lune, à 10 h. 23

Coucher de la lune, à 6 h. 55

Plaine lune, le 3, à 10 h. 15 m. du matin. Dernier quart, le 11, à 5 h. 40 m. du matin. Nouvelle lune, le 18, à 11 h. 25 m. du soir. Premier quart, le 25, à 8 h. 30 m. du soir.

Le conseil municipal vote un budget de \$53,178,892

Après une discussion posée et calme, durant six heures, le conseil adopte le budget — Projet de M. Savignac pour établir un fonds d'amortissement pour les \$25,000,000 d'emprunts non encore pourvus — MM. Houde et Duplessis ont donné un bel exemple de bonne entente dans l'intérêt de Montréal — On discute surtout de l'enlèvement de la neige — Projet d'augmentation de taxe rejeté

Le conseil municipal de Montréal, après une étude qui a duré six heures, a adopté hier soir son budget de l'année fiscale 1939-40, fixé à une somme de \$53,178,892.

La séance a été fort calme, à part quelque discussion de détail qui n'intéressait pas d'ailleurs l'administration. Aussi à la fin de la séance, M. J.-M. Savignac, président du comité exécutif, a félicité tous les échevins et les a remerciés de la dignité et de la courtoisie qu'ils avaient su apporter à la discussion.

Puis, il a félicité le maire Houde de l'attitude qu'il a prise pour l'administration des affaires de Montréal. « Vous avez, dit-il, et le premier ministre de la province aussi, donné un bel exemple de la bonne entente dans l'intérêt de la population. L'exemple part de haut et nous avons tout droit d'espérer qu'il sera suivi; nous voulons marcher en pleine coopération avec Québec et Ottawa, pour le plus grand bien de Montréal. »

M. Savignac a aussi exprimé l'espoir que l'administration pourra constituer un fonds d'amortissement pour la partie de la dette municipale qui n'est pas encore pourvue. La ville de Montréal a des emprunts pour \$25,000,000 qui n'ont pas de fonds d'amortissement. Si nous pouvons, dit-il, établir un fonds d'amortissement pour ce groupe d'emprunts, le crédit de la ville y gagnera fortement en prestige auprès de nos prêteurs. Il faudrait une somme annuelle de \$300,000 pour cette fin. Si l'on ne peut amortir la somme globale des \$25,000,000 on pourra du moins en amortir une forte partie. »

M. Savignac déclare que l'administration veut travailler également en collaboration avec les banques. Celles-ci ont fait pour la ville, le 1er mai dernier, un geste magnifique, déclare M. Savignac.

Augmentation de taxe mal vue

Au début de la séance, M. Savignac, en qualité de président du comité exécutif, a prononcé son discours sur le budget, dont on trouvera le texte dans une autre page. Puis les échevins ont fait tout à leur tour commentaires. Le gros de la discussion a tourné autour de l'enlèvement de la neige. M. Brien a proposé de porter la taxe spéciale pour l'entretien des trottoirs, de 9 sous à 12 sous par \$100 d'évaluation, afin de grossir le crédit de \$770,000 inscrit au budget, d'une somme supplémentaire de \$240,000. Mais les échevins ont fait à la proposition un accueil hostile si réfrigérant et si unanime, que M. Brien a retiré sa motion.

M. Brien a protesté aussi contre le système de nettoyage. On vote \$575,000 à cette fin pour le nettoyage des rues, mais la distribution est fort inégale. Le quartier Rosemont n'a que dix balayeurs alors qu'il y en a 15 dans de petits quartiers dont il faudrait une demi-douzaine pour égarer Rosemont.

Il estime que la pratique d'emprunter \$25,000,000 aux banques en anticipation des revenus, est malsaine. Il suggère que l'on avance la perception des taxes d'un mois par année, pendant six ans. À la fin de cette période, la ville se trouvera avoir immédiatement les revenus nécessaires.

M. Tréffé Lacombe riposte que cela équivaut à toutes fins pratiques à augmenter les taxes annuelles de plus de quatre millions de dollars par année, pendant six ans, et qu'à ce compte mieux vaut imposer une nouvelle taxe. Il est opposé au projet.

M. Brien termine en disant que le système suivi à la carrière Martineau n'est guère encourageant. On sait que la ville a acheté cette carrière pour y déposer les cendres et déchets des incinérateurs. Or, l'exploitation de la carrière se continue de plus belle, et au fur et à mesure que la carrière se remplit de déchets par un côté, on l'agrandit par l'autre.

M. Joseph Schubert

On a dit, déclare l'échevin de St-

Louis, que le budget de cette année était le plus élevé dans l'histoire de Montréal. Il reste néanmoins insuffisant pour les besoins réels. Il n'est pas plus élevé que dans les autres villes d'importance similaire. M. Schubert trouve que l'on procède suivant un principe défectueux. Au lieu d'établir les dépenses nécessaires, puis demander les fonds voulus, on demande un pouvoir d'emprunt à Québec, puis la session finie, on fabrique un budget avec lequel on se tire comme on peut. Avec ce régime nous sommes la ville avec le plus petit budget et la dette la plus élevée, toutes proportions gardées. Nous avons plus de service d'intérêt et d'amortissement et moins d'argent, plus de chômeurs et moins de taxes.

M. Schubert conclut, comme M. Brien, qu'il va voter pour le budget.

M. Edmison

D'après les chiffres fournis par le département de la voirie, le coût de l'enlèvement de la neige, depuis dix ans s'établit à une moyenne de \$1,400,000. Cette année on en a dépensé \$1,145,000. On vote \$770,000. La somme ne sera pas suffisante et si l'hiver prochain les échevins se trouvent dans le même embarras que cette année, ce sera leur faute.

Suggestion de M. Houde

« La nouvelle commission d'enquête sur le tramway vient d'être constituée. J'ai l'intention de m'y présenter et de demander que la compagnie assume le nettoyage complet de ses rues, et qu'elle garde sa taxe qu'elle paie à la ville à cette fin. Il en coûtera moins cher, et avec plus d'efficacité. »

M. Omer Barrière

L'échevin d'Aboussic dit que l'administration de Montréal a une fort mauvaise politique qui consiste à voter un budget avec des items bien définis, puis de le saboter en écorçant les crédits ici et là au fur et à mesure des embarras. Qu'on vote donc le budget une fois pour toutes et qu'on s'en tienne à ce qu'on a voté. Il regrette qu'on n'ait rien voté pour le projet d'usine d'épuration exigée impérieusement par l'hygiène et le bon sens.

M. Omer Côté

L'échevin de Ville-Marie étudie le côté technique du budget. Puis il étudie divers items du budget. Il estime que l'item de \$50,000 pour fournitures de bureaux est trop élevé. Il signale notamment qu'au chantier municipal, on brûle les bureaux usagés qui ont été remplacés par des neufs, au lieu de les vendre. M. Savignac dit que les dépenses seront limitées au strict minimum.

Il demande à M. Houde ce qu'il entend faire au sujet du Bureau de revision. M. Houde explique que ce dernier va continuer son travail de nouvelle évaluation, mais que d'ici 1941, il ne touchera pas à l'évaluation, de façon à ce que la nouvelle évaluation soit appliquée partout en même temps. Le système actuel présente des inconvénients. Montréal, en vertu de sa charte, doit boucler son budget. Or la modification constante par le Bureau déséquilibre continuellement le budget. Il y a là de l'illogisme. M. Houde en a parlé à M. Duplessis qui a consenti immédiatement à un amendement approprié.

M. Donnelly

L'échevin de Notre-Dame de Grâce estime qu'il faudrait voter \$1,500,000 pour l'enlèvement de la neige et qu'il a bonne envie de présenter un amendement au budget en ce sens.

M. Hamelin

L'échevin d'Hochelega, rappelle que de 1924 à 1930, alors que le budget municipal était de 25 à 28 millions, on dépensait pour la neige annuellement environ deux millions de dollars par année. En 1928

on a dépensé \$1,500,000; en 1929, \$1,800,000; en 1930, \$1,600,000; en 1931, \$1,800,000; en 1932, \$1,690,000; en 1933 et en 1934, \$1,900,000. Or aujourd'hui on pense s'en tirer avec \$770,000. Ce sera manifestement insuffisant.

M. Hamelin rappelle qu'autrefois le journalier gagnait 40 sous de l'heure et le cantonnier \$24, par semaine. Le salaire aujourd'hui est de 35 sous de l'heure et de \$18, par semaine. Ces coupures aux dépens des petits salaires quand on n'a pas touché aux salaires gros et moyens, sont plus marquées chez les nettoyeurs d'égoûts. Leur salaire est tombé de \$27, autrefois à \$16,50 aujourd'hui, grâce à la diminution du salaire et des heures de travail.

M. Hamelin proteste que dans l'Ouest on fait travailler les nettoyeurs plus que dans l'Est. Les six équipes de l'ouest ont de l'ouvrage plus longtemps que les 3 équipes de l'Est. M. Hamelin raconte comment il a constaté que le samedi saint on travaillait dans l'ouest pendant que dans l'Est, les nettoyeurs étaient condamnés à chômer. Les hauts fonctionnaires juraient leurs grands dieux que tel n'était pas le cas, mais H. Hamelin leur donna la preuve en blanc et en noir.

M. Dave Rochon

L'échevin du quartier Saint-Michel estime que l'on devrait laisser à Montréal 25% du produit de la taxe de la gazoline payée par les autos de Montréal. Car on condamne les seuls propriétaires à payer l'enlèvement de la neige, quand ce sont les automobilistes qui en profitent le plus et qui crient le plus également.

M. Rochon n'est pas enchanté de la façon dont le garage municipal est administré. Tout le monde s'y sert librement d'essence, qu'on laisse le camion par terre pendant que les employés intéressés jangent. On a fabriqué une balance toute neuve, avec une seule petite erreur: c'est que les camions que ladite balance doit passer n'y peuvent monter. On avait acheté trois chasse-neige, mais ils sont restés en hivernement, faute d'y mettre une pièce appropriée qu'on pouvait se procurer à une heure d'avis. C'a été la même chose pour les charreaux à neige, alors qu'on a construit une caravane de camions, avant de s'aviser qu'ils étaient trop petits pour les charreaux. Même chose pour les balais à rouleaux. On les a terminés au 1er octobre, trop tard pour s'en servir, et munis d'un système tel qu'ils tournaient avec le moteur, sans débrayer, avec le résultat qu'ils contribuaient largement à empoussiérer les trottoirs.

M. Rochon demande que l'on règle les cas de pension des employés en même temps. Il demande aussi qu'on paie mieux les chauffeurs et le termine en disant qu'on peut économiser beaucoup au département d'incinération.

M. Armand Taillon

Dans la question d'enlèvement de la neige, ce qui frappe c'est la manque de logique dans l'organisation du travail. On multiplie les pertes de temps, les voyages inutiles, faute d'une direction centralisée. M. Taillon veut qu'on garde la carte d'identité et qu'on règle le cas des pensions des vieux employés.

MM. Dupéré et MacKenzie ajoutent quelques remarques. Puts M. Savignac remercie le conseil d'avoir fait la discussion avec sérieux et d'un ton amical.

M. Taillon — Oui, c'est mieux que l'an dernier!

Le budget adopté

Le conseil adopte alors le budget et les règlements de taxes. Tout passe sans discussion, jusqu'au moment où M. Brien propose un amendement pour porter de 9 à 12 sous la taxe spéciale d'entretien sur les trottoirs, à condition que le comité exécutif s'engage à employer les \$240,000 à l'enlèvement de la neige. M. Schubert trouve l'augmentation injuste, il rappelle que cette taxe affecte durement certaines maisons et qu'il a été assez difficile de l'introduire.

MM. Barrière, Dubreuil s'opposent à la taxe.

M. Brien retire sa motion.

Il s'ensuit une longue discussion sur un règlement qui taxe les clubs, les distributeurs automobiles. Le règlement change la définition du mot club pour atteindre certains établissements; on amende le règlement quant aux distributeurs taxés à \$2 pour les distributeurs de marchandises, et \$10 pour les autres, de façon à ce que l'individu qui installe ces machines paie les permis. Les licences sont transférables.

Les derniers règlements de taxes sont adoptés et le conseil s'ajourne.

Le prochain lieutenant-gouverneur

Québec, 6 (D.N.C.) — On parle beaucoup, de ce temps-ci, de la nomination du successeur de M. Patenaude, à Spencerwood. Le terme du lieutenant-gouverneur actuel est expiré depuis le 1er mai. Pour que le changement ne coïncide pas avec l'arrivée du roi et de la reine on a accordé une extension à son terme. On mentionne deux noms: M. P.-J.-A. Cardin et M. J.-E. Perrault.

M. Godbout au "Reform Club"

De nombreuses personnalités du monde politique et des affaires assisteront à la fête populaire qui aura lieu ce soir, au "Reform Club", en l'honneur de M. Adélard Godbout, le chef du parti libéral de la province de Québec, et de Mme Godbout.

Nouvel emprunt du Dominion

Ottawa, 6 (D.N.C.) — M. A. Dunning, ministre des finances, annonce que l'on recevra mercredi prochain les souscriptions à un nouvel emprunt du Dominion du Canada.

L'emprunt se fera sous forme d'obligations 1 1/2% échéant le 15 mai 1942 au prix de 99.375 et l'intérêt couru, qui rapportent environ 1.72% jusqu'à échéance; et d'obligations 3% échéant le 1er juin 1958, au prix de 85.50 et l'intérêt couru, qui rapportent environ 3.10% jusqu'à l'échéance. Les détenteurs des \$115,202,500 d'obligations du Dominion du Canada échéant en 1939 ont la faculté de convertir leurs obligations en l'une ou l'autre des émissions du nouvel emprunt. On invite aussi les souscriptions en espèces jusqu'à concurrence de \$50,000,000.

Les obligations à 1 1/2% et les obligations à 3% sont toutes datées du 15 mai 1939. Les obligations 1 1/2% ne seront pas sujettes à rachat avant l'échéance, mais les obligations 3% seront remboursables en tout ou partie le ou après le 1er juin 1953, sur préavis de 60 jours. Les obligations 1 1/2% seront émises au porteur en coupures de \$1,000, et celles à 3%, en coupures de \$100, \$500, et \$1,000. On prévoit que les certificats provisoires seront délivrés le ou après le 15 mai.

Les obligations en cours qui seront acceptées pour conversion au nouvel emprunt sont de quatre émissions, dont l'une échoit le 1er juin, deux le 15 octobre et une le 15 novembre. Ces obligations seront acceptées pour conversion à certains prix désignés et doivent être munies du coupon final.

Des certificats provisoires seront émis en échange des obligations acceptées pour conversion et la souille d'échange en faveur du détenteur sera versée le ou après le 15 mai 1939.

L'emprunt sera annoncé le lundi 8 mai 1939 et les listes de souscripteurs s'ouvriront le mercredi 10 mai 1939. Les souscriptions en espèces et les demandes de conversions peuvent se faire par l'entremise de tout négociant en valeurs attiré ou de toute succursale canadienne de banque à charte. Les souscriptions en espèces seront sujettes à répartition. Les listes seront closes quant à l'une ou l'autre, ou les deux échéances, soit des souscriptions, en espèces ou sur des demandes de conversion, sur ou sans avis, à la discrétion du ministre des finances.

La Chambre siègera toute la journée

(Suite de la 1ère page)

sur le bill 89, ayant pour objet d'aider et encourager la vente coopérative des produits agricoles.

M. Le Comité spécial

Ottawa, 6. — Le Comité spécial d'enquête sur l'application de la loi de pension du fonctionnaire fédéral a remis hier à la Chambre son troisième et dernier rapport. Ce rapport contient 28 recommandations, dont voici les principales: retraite obligatoire à 65 ans et permmissible à 60 ans; admission comme contributeurs des employés de Radio-Canada; permission aux employés temporaires de devenir contributeurs, selon certaines conditions; contribution de 5 pour 100 pour les salaires de 8,200 et moins; de 5.5 pour 100 pour les salaires de \$1,200 à \$1,500; de 6 pour 100 pour les salaires de plus de \$1,500; contribution de 5 pour 100 pour les femmes, quel que soit leur salaire.

Une délégation de la jeunesse catholique et protestante a présenté hier au ministre du revenu national, M. Hsley, une requête lui demandant de fermer la porte du Canada à nombre de reclus ou magazines suspects. Les délégués font campagne en faveur de la bonne lecture et cette démarche a pour but d'obtenir du ministre un plus strict triage des publications venant de l'étranger. Le ministre a assuré la délégation de ses meilleures dispositions et a souhaité que l'opinion publique réclame une plus saine lecture au pays.

L'Esthonie approuve le pacte

Tallinn, Esthonie, 6 (A.P.). — Le cabinet esthonien a approuvé hier soir en principe le pacte de non-agression offert par le chancelier Hitler. Le ministre des affaires étrangères de Lettonie doit se rendre aujourd'hui à Tallinn pour discuter de la question avec les chefs d'Etat esthoniens. On a déjà annoncé que la Lettonie accepterait la proposition du chancelier Hitler.

Trouvé mort dans son garage

On a conduit à la morgue vers 8h, hier soir, le cadavre de M. Lionel Lavigne, 44 ans, 792 rue Wilder, Outremont, qui a été trouvé mort dans son garage à l'arrière de sa demeure.

Les souverains retourneront par l'Empress of Britain

Londres, 6 (A.P.) — On annonce officiellement que le roi et la reine reviendront en Angleterre par l'Empress of Britain, après leur voyage au Canada et aux Etats-Unis.

La crise yougoslave

PARIS, 6 (A.P.) — Les milieux officiels français estiment à la suite de la rupture des pourparlers entre Serbes et Croates qu'il faut surveiller la Yougoslavie presque autant que Dantzig, parce que la crise intérieure yougoslave pourrait facilement amener des complications internationales.

Le Roi paraîtra au balcon de l'hôtel Windsor

Sa Majesté le Roi paraîtra au balcon de l'Hôtel Windsor, un peu avant le grand banquet qui lui sera offert en cet hôtel le soir du 16 mai.

C'est vers 6h. 45 du soir que le roi apparaîtra ainsi au balcon, situé au nord de l'hôtel, et adjacent à la suite Royale au deuxième étage.

Après avoir accompli ce geste le Roi se retirera dans ses appartements en attendant l'heure du banquet qui débutera à 7h. 30.

Runciman passera par Montréal

Victoria, Colombie canadienne, 6 (C.P.) — Le vicomte Runciman, l'homme d'Etat anglais, qui a agi comme médiateur lors de la crise tchéco-slovaque, est arrivé hier d'Australie en compagnie de lady Runciman à bord du paquebot Aorangi. Il doit s'embarquer à bord du Duchess of Bedford à Montréal le 20 mai. Il a refusé de faire des commentaires sur la situation internationale en disant qu'il était trop loin de la scène européenne et qu'il ne croyait pas au diagnostic à distance.

M. Herridge et les droits des provinces

Victoria, Colombie canadienne, 6 (C.P.) — Le fondateur du parti de la Nouvelle Démocratie, M. W. D. Herridge, a déclaré hier soir dans une conférence qu'il est opposé à toute attaque contre les droits des provinces. Tous les droits découlent de la liberté, dit-il, et lorsqu'on s'en prend aux droits des provinces cela signifie que les autres droits sont en danger; la liberté est l'ennemi que veut détruire le fascisme. Les Canadiens doivent défendre leur constitution et les droits qu'elle leur assure. Le fascisme ne pourra prendre pied au Canada aussi longtemps que vivra l'esprit de la constitution.

Les ambassadeurs reprennent leurs postes

Berlin, 6 (A.P.) — L'ambassadeur d'Allemagne à Londres, M. Herbert von Dirksen, a quitté Berlin hier soir pour aller reprendre l'exercice de ses fonctions. Il avait été rappelé à Berlin après l'annexion de la Tchécoslovaquie lorsque la Grande-Bretagne eut rappelé son ambassadeur en Allemagne, Sir Neville Henderson, l'ambassadeur de Grande-Bretagne, est retourné à Berlin le 24 avril dernier.

La grève des mineurs de charbon

New-York, 6 (A.P.) — Le représentant du département fédéral du travail, M. Dr John R. Steelman, est intervenu sur la fin de la journée hier et il a réussi à assurer une reprise des négociations entre les propriétaires de mines de charbon bitumineux et les mineurs syndiqués du Congrès de l'Organisation Industrielle en leur déclarant tout net qu'ils ne pouvaient pas s'en retourner chez eux pour mener une guerre civile. On sait que la grève est commencée, qu'elle affecte plus de 450,000 mineurs et qu'elle est à la veille de provoquer une disette de charbon bitumineux aux Etats-Unis. Les délégués des deux parties ont repris les négociations sous la présidence du Dr Steelman.

Loi du cinéma mieux observée

La loi qui interdit aux moins de seize ans, l'accès des cinémas publics semble être mieux observée à Montréal et la police judiciaire provinciale sévit contre les propriétaires qui admettent des enfants mineurs. Hier encore, le juge Desmarais condamnait un nommé A. Capandris du cinéma Carmo, à \$50 et les frais ou à défaut à une peine de 30 jours pour semblable offense.

Mort de Mme Thomas Préfontaine

Mme Thomas Préfontaine, née Oméline Thomas, est décédée hier soir à l'hôpital Notre-Dame à 72 ans. Lui survivent: son mari et dix enfants. Funérailles lundi matin, à 9 h. à l'église St-Léon-de-Westmount.

Le plan communiste d'insurrection armée

Documents originaux résumés et commentés par Léon Poncins. L'optimisme est une forme de lâcheté. Lisez ce document effrayant de cynisme, de cruauté et de froide préméditation. La brochure de 120 pages. Au comptoir ou par la poste: 35s. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Un mémoire de Varsovie à Berlin

Varsovie, 6 (C. P.-Havas). — Le gouvernement polonais a fait tenir hier au gouvernement allemand, à la suite du discours du ministre des Affaires étrangères Joseph Beck, un mémoire où il soutient que le traité de garantie mutuelle anglo-polonais n'est pas incompatible avec le pacte de non-agression germano-polonais de 1934. Le mémoire polonais insiste sur le fait que des négociations, où l'un des Etats formule des exigences, tandis que l'autre Etat est

placé dans une situation où il ne saurait faire autre chose que de les accepter ne constituent pas des négociations aux termes du pacte de 1934 et ne sont pas compatibles avec les intérêts et l'honneur de la Pologne.

Le gouvernement polonais, dit la note, est disposé à discuter d'un nouveau traité du genre que l'Allemagne a proposé, à la condition que les relations entre Varsovie et Berlin soient déterminées par un instrument diplomatique.

La conscription de l'argent en cas de guerre, aux Etats-Unis

Roosevelt semble convaincu que "les Anglais ont toujours raison et que les Allemands ont toujours tort"

Washington, 6 (A. P.). — Le comité des affaires militaires du Sénat a approuvé hier à l'unanimité un projet de loi qui autoriserait le gouvernement à conscrire l'argent tout comme les hommes en cas de guerre. Le projet soumis par le sénateur Lee, démocrate de l'Oklahoma, prévoit un recensement de la richesse dès le début d'une guerre: il obligerait les citoyens à consacrer une partie de leur fortune à acheter des obligations du gouvernement remboursables au bout de 50 ans et ne portant qu'un intérêt de 1 pour cent. Celui dont la fortune serait de \$1,000 à \$10,000 devrait souscrire 5 pour cent de son bien, tandis que celui qui possède \$100,000,000 pourrait être forcé d'y aller de 75 pour cent de sa fortune pour défrayer le coût de la guerre. Le maximum pourrait même être dépassé si les

besoins du pays l'exigeaient. Le sénateur Lee a insisté sur le fait que son projet ne comporte pas de confiscation de la richesse, mais un prêt obligatoire.

M. L.-D. Stillweall, du Collège de Dartmouth, a déclaré au cours du témoignage qu'il a donné devant le comité des Affaires étrangères du Sénat sur la question de la neutralité que l'octroi de pouvoirs plus étendus au président ne pourrait qu'amener les Etats-Unis à conclure une alliance avec la Grande-Bretagne. Tous les discours et tous les actes du président depuis deux ans, dit-il, nous orientent de ce côté. Il semble convaincu que les Anglais ont toujours raison, que les Allemands ont toujours tort et que les Etats-Unis doivent épouser la cause anglaise.

M. Somoza reçu solennellement

Washington, 6 (A.P.) — Le président Roosevelt a reçu hier avec grande solennité le président de la république de Nicaragua, M. Anastasio Somoza. Le déploiement militaire qui a marqué l'arrivée de l'homme d'Etat de l'Amérique centrale constituait une innovation de la diplomatie des Etats-Unis car ces réceptions se déroulaient jusqu'ici dans la plus grande simplicité.

Accusation contre le sénateur Logan retirée

Ottawa, 6 (C.P.) — La poursuite, représentée par le procureur de la couronne Raoul Mercier, a retiré hier avec le consentement du ministre de la justice et du procureur général d'Ontario son accusation de fausse représentation contre le sénateur Hance-J. Logan. On se rappelle la fameuse affaire de la "Gypsy Queen" et l'indemnité de \$71,276 que le gouvernement canadien a versée à son propriétaire à même le fonds des réparations parce qu'elle aurait été coulé par un sous-marin durant la guerre.

Une enquête menée par la suite a révélé que le propriétaire de la goélette avait obtenu cette indemnité frauduleusement puisqu'elle avait sombré dans une tempête et le capitaine Freeman Hatfield, de Parrsboro, Nouvelle-Ecosse, fut condamné à 18 mois de prison après s'être caché pendant longtemps aux Etats-Unis et après avoir été extradité. Le sénateur Logan avait agi comme avocat de Hatfield devant la commission des réparations. C'est l'avocat de Hatfield qui a porté la plainte contre le sénateur en 1937. La cause avait toujours été remise parce que le sénateur Logan était retenu par la maladie dans un sanatorium.

La récolte du sucre d'érable

Québec, 6 (D.N.C.) — La saison du sucre d'érable est à peu près terminée dans toute la province. Il y a quelques semaines, les propriétaires d'érablières s'attendaient à un véritable désastre, mais la situation s'est quelque peu améliorée. M. Henri Plourde, directeur du Service de l'industrie sucrière, nous déclarait hier que la récolte a été bonne dans la région de Montréal et moins bonne à mesure qu'on avance vers Québec. D'une façon générale, la production sera probablement inférieure de moitié à celle de l'an dernier. Il faut tenir compte cependant, que l'année 1938 avait été une année excellente.

Commission de la petite industrie

Québec, 6 (C.P.) — Le gouvernement provincial vient de former une autre Commission qui portera le titre de "La Commission de la petite industrie". M. Emile Boiteau (U.N., Bellechasse) est président; M. Hormidas Langlais (U.N., Ile-de-la-Madeleine), vice-président; M. J.-E. Chartier, de Québec, secrétaire; M. Albert Rioux, sous-ministre de l'Agriculture, et M. Louis Coquerre, sous-ministre du Commerce et de l'Industrie, directeurs.

L'appel de la femme Grondin rejeté

Québec, 6 (A.P.) — L'appel de la femme Achille Grondin contre la peine de mort prononcée contre elle pour le meurtre de son premier mari, Villemont Brochu, a été rejeté par la Cour d'appel de la province de Québec. L'un des juges était en faveur d'accorder un autre procès mais les quatre autres ont maintenu le jugement.

Les bureaux de placement

Québec, 6 (D.N.C.) — 5,167 personnes ont trouvé un emploi dans le mois d'avril grâce aux bureaux de placement de la province: 10,375 hommes et 4,283 femmes ont fait une demande. Sur ce nombre, 2,710 hommes et 2,457 femmes ont été placés; 6,168 références ont été faites et 6,410 vacances signalées. Dans le mois correspondant en 1938, le nombre total des placements avait été de 6,006, mais les demandes s'élevaient à 14,174. Depuis le mois de juillet 1938 il y a eu 131,155 demandes, 82,676 références, 79,328 vacances et 70,079 placements.

Dans les trois bureaux de Montréal, pour les hommes, il y a eu 609 placements et dans les quatre bureaux pour les femmes, on a trouvé de l'emploi à 1,659 personnes.

S. S. Pie XII par Paul LESOURD Brochure de 64 pages, plusieurs illustrations. Au comptoir ou par la poste .20s. Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal

Déménagements

A cette époque de l'année plusieurs de nos lecteurs passent d'un quartier à un autre. Nous les prions de bien vouloir retenir immédiatement leur numéro du journal chez le dépositaire le plus rapproché de leur nouvelle résidence. En insistant pour avoir le "Devoir" on peut obtenir l'ouverture de nouveaux dépôts. Ceux qui veulent savoir l'endroit le plus rapproché où se procurer le "Devoir" n'ont qu'à communiquer avec M. Meunier, chef de l'expédition, BE. 3361. De toute façon que l'on réserve immédiatement son exemplaire. Cela aide au tirage et au service.

Vient de paraître "Le Canada d'aujourd'hui" (Traduction française du livre "Canada Today", du professeur F. R. Scott, de McGill) L'automne dernier parut un ouvrage extrêmement intéressant, "Canada Today", par le professeur F. R. Scott, professeur de droit civil à l'Université McGill. On a écrit de cet ouvrage que "c'est l'expression de nombreux points de vue différents sur le Canada, résumés de façon impartiale; le résultat d'ensemble est excellent" (Pres Press de Winnipeg). Le professeur Scott exprime sur la question de la défense du Canada, sur la part qu'on veut lui faire prendre aux guerres de l'Angleterre, un point de vue de très grande actualité pour les Canadiens, tant de langue française que de langue anglaise. Cet ouvrage vient de paraître en français, aux éditions du "Devoir". Un volume grand format, beau papier, de plus de 200 pages, avec tableaux et index analytique, \$1. franco. Adresser les commandes au plus tôt, au "Devoir" même, à Montréal. Remise aux libraires, pour commandes à la douzaine.

La Vie Musicale

Quelques détails nouveaux sur le projet municipal — Un centenaire — Le parc aux malpêques

Certaines informations qui m'ont été données au commencement de cette semaine viennent à l'appui de l'opinion que j'ai déclarée ici même au sujet de l'édifice de la Bibliothèque Saint-Sulpice l'entrée d'une grande salle qu'on bâtrait, pour y loger théâtre, salle de concerts, salle de congrès, dans la quadrilatère aux trois quarts vide que bornent la rue Emery, la rue Sanguin et une ligne perpendiculaire à la rue Joly, laquelle débouche rue Ontario.

Ces détails sont les suivants:
 A. — Salle d'une capacité de neuf à dix mille sièges.
 B. — Expropriation des terrains situés entre la rue Saint-Denis et le terrain de Radio-Canada, pour prolonger la ligne déjà homologuée de la rue Robit.
 C. — Création dans cette partie expropriée d'un grand carré, face à la Bibliothèque, pour en faire un parc d'autos pouvant loger quatre à cinq cents voitures.

Reprenons ces points un par un pour voir ce qu'ils valent.
 A. — Une salle d'une capacité de neuf à dix mille places — mettons, pour donner tout le possible à ces messieurs, six à huit mille places — logerait certes les plus nombreux congrès, mais que vaudrait-elle comme théâtre ou salle de concerts? Rien, absolument rien.

D'abord, à moins d'engager des phénomènes de cirque, on ne réunirait jamais six à huit mille auditeurs pour du concert ou du théâtre.

Puis une pareille salle doit être faite pour que l'auditeur puisse entendre également bien de partout et voir sans être obligé de traîner dans ses poches une lunette-marine. C'est le son qui commande ses dimensions et il faut prendre pour base du son le soliste. Or, la voix humaine et l'instrument ont leurs limites, au-delà desquelles ne sont audibles que les cris ou les bruits. L'orgue, le orchestre, le chœur, quand ils chantent ou jouent très doux, s'assimilent à un instrument qui a une voix seule.

Pour des discours, on pourrait s'y servir de haut-parleurs. Pour le théâtre parlé, avec son débit précipité, pour la musique avec ses mille nuances d'intensité, des haut-parleurs donneraient des déformations et détruiraient dans tous les cas la valeur artistique des représentations. On va peut-être dire que les concerts d'orchestre, donnés en plein air, sur le rond-point du mont Royal, donnent entière satisfaction. Nul ne le nie; mais entre le plein-air et une salle fermée il y a toute la différence du monde. Même avec le haut-parleur le plus perfectionné il y a détérioration du son pour qui est placé trop près.

B. — La ville n'est pas heureuse dans ses expropriations, comme le démontre l'ouverture de la rue Saint-Laurent, de la rue Notre-Dame au port. Si Radio-Canada n'avait pas pensé à s'installer à l'endroit de l'ancienne Ecole de Réforme, cet énorme terrain vague risquait de laisser son trou inculc pendant bien des années.

Une expropriation ne se paie pas avec des prières. Croit-on que les propriétaires de la rue Saint-Denis le laisseraient déposséder pour une chanson? Pense-t-on qu'ils poussent l'esprit civique jusqu'à la gloire d'aider Concordia pour des prunes?

Comme on ne fera jamais croire à qui ce soit qu'une expropriation destinée à créer un parc d'autos pour dégager un édifice inutilisable pendant cinquante semaines sur cinquante-deux et que furent toutes les organisations musicales qui ne seront pas jugées entreprises de cirque, sera jugée assez d'utilité publique pour qu'intervienne le législateur, les propriétaires à exproprier auront la plus belle chance du monde de se venger sur la municipalité des charges de toutes espèces qu'elle a fait peser sur eux, en lui demandant des indemnités astronomiques.

Quelle belle arrivée à ce très beau monument qu'est la Bibliothèque Saint-Sulpice qu'un désert d'asphalte, comme l'est devenue la place Sainte-Anne, — vis-à-vis l'obélisque et la caserne des pompiers n° 11.

Voudrait-on répéter, et cette fois-ci sur un bien plus grande échelle, le scandale qu'offrent à l'œil la Place d'Armes et le square Phillips? Huit fois sur dix, la ville s'est

conduite en vandale; l'ouverture de la rue Saint-Laurent, le dépeuplement de la Place d'Armes, des squares, Sainte-Anne et Phillips offrent l'image pitoyable de l'esthétique municipale.

Je ne cesserai de le répéter: le conseil municipal n'a pas été élu pour construire des salles de concerts, mais pour gérer les finances de la Ville. Il e: a plein les mains. S'il veut absolument construire une salle de concerts, théâtre, congrès, etc., et qu'il trouve l'argent que cela coûtera, qu'il ne commence pas par déclarer des intentions inexécutables et inutilisables; qu'il ne se mêle pas de choisir un emplacement qui se détériorerait avant que dix ans ne se fussent écoulés; que, dans une matière qui est de l'exclusive compétence des musiciens, des gens de théâtre, des ingénieurs ou architectes acousticiens, il ne se lance pas tête baissée et oeillets fermés dans des conceptions gigantesques dont il n'a pas le moindre soupçon.

Le projet ne vaut rien; qu'on le mette au rancart!

Le 18 avril dernier, il y a eu cent ans qu'était né, en Belgique, le violoniste Franz Jehin-Prume. Qui se souvient de ce nom, sinon les anciens d'au moins cinquante ans? Car c'est en 1899 que mourut cet artiste qui, par son mariage, avait fait de notre pays son pays, de notre ville sa ville.

Jehin-Prume fut un grand violoniste qui fit une brillante carrière de concert en France et en Belgique, puis au Mexique, alors que ce pays avait un empereur et une impératrice: Maximilien et Charlotte.

Vers 1868, il vint au Canada, où il épousa une jeune fille d'une famille italienne devenue canadienne: Rosita DelVecchio. Mme Prume était une actrice et une chanteuse fort remarquable qui s'était formée presque toute seule. Si elle eût vécu, notre ville n'en aurait été que plus riche. Malheureusement, la mort impitoyable vint la frapper trop tôt. Elle mourut en 1881. Son mari reprit pour ses randonnées de concerts, mais garda toujours un pied-à-terre à Montréal. Frappé, encore dans toute la force de l'âge, par un mal qui ne pardonne pas, une affection du cœur, il cessa ses voyages vers 1895 et se fixa définitivement dans notre ville, où il forma de brillants élèves.

Paul Claudel est le plus grand écrivain catholique du siècle. C'est lui qui a donné à la France catholique, qui pense et écrit, un nouvel essor.

"Claudel, dit Jacques Madaule, a pu réunir dans son esprit les deux antiques; il possède également la familiarité de Virgile, celle de Dante et celle de Shakespeare; il continue la ligne de la plus belle prose française".

L'annonce faite à Marie portait primitivement le titre La Jeune Fille Violaine. Claudel la recommença trois fois. Il cimenta cette oeuvre avec amour et ferveur; et maintenant ce n'est plus un drame seulement, c'est un mystère. Une des oeuvres les plus fortes et les plus humaines qui soient.

Les premiers rôles seront tenus par les artistes suivants: Lucile Laporte (Violaine); Roland D'Amour (Anne Vercors); A. Groulx (Jacques Hury); Pauline Mercier (Marie); Cécile Labelle (la mère); et Eddy Woelley (Pierre de Craon). Mise en scène d'André Audet. Décors de Jacques Pelletier.

Le "Mystère du feu vivant" à Saint-Laurent

Le spectacle de fin d'année chez les collégiens de Saint-Laurent s'insère naturellement dans le mouvement inauguré depuis peu en faveur d'un théâtre religieux au Canada.

Le "Mystère du feu vivant", qui fut créé à Paris en 1935 aux arènes de Lutèce, est un jeu dramatique sur l'Ascension et la Pentecôte. Il a sa place toute marquée à la veille et au lendemain du 21 mai prochain, comme une sorte de paraphrase du cycle liturgique.

Mais s'il est théâtre religieux il échappe tout de suite à l'étiquette du répertoire chrétien, aussi bien en Europe qu'au Canada, lorsqu'il prétend suppléer à une technique maladroite par la qualité des intentions. On commence à s'en aviser en France. Ghéon est de la taille des grands dramaturges et son mérite est de servir la foi par un talent et un sens de la scène que bien peu d'auteurs contemporains peuvent revendiquer.

S'en rendra compte bientôt à l'occasion du spectacle des collégiens de Saint-Laurent. Matinées les 20 et 27 mai. Soirées les 24 et 29 mai.

La soirée du 24 est réservée aux anciens élèves à l'occasion du grand conventum.

Le "Coeur" au M.R.T. français

Le contraste entre les deux générations — celle montante et celle descendante — a tenu de nombreux romanciers, écrivains et dramaturges. Mais peut-être aucun d'entre eux n'a atteint un tel degré de netteté et de profondeur que Henry Bernstein dans sa pièce, le Coeur, dans laquelle il oppose sur le plan sentimental, social, moral et politique les hommes d'avant et d'après guerre.

La critique parisienne a été unanime à le constater. D'ailleurs, le succès triomphant remporté par le Coeur d'abord sur la scène du Gymnase à Paris et ensuite sur celle de toutes les principales villes européennes prouve que le public a pleinement ratifié le jugement de la critique.

C'est donc avec le plus vif intérêt que le public montréalais s'apprête à juger le Coeur qui sera joué pour la première fois en Amérique par le Mont-Royal Théâtre Français

Gazette artistique

6 mai: Ecole Supérieure de Musique d'Outremont — En matinée: récital d'élevés.

8 mai: Séminaire de Joliette: Les Femmes Savantes, de Molière, par les élèves. Aussi le 10 mai, jour de la fête du Séminaire.

9 mai: Salle du Gesù: Les élèves du Collège Ste-Marie, dans L'Aiglon, d'Edmond Rostand. Matinées les 4 et 13 mai.

18 mai: Mont-St-Louis: Les Anciens du Mont-St-Louis dans Les Bouffons, de Mignol Zamaoos.

23 mai: Congress Hall: Le MRT français dans Le coeur, d'Henry Bernstein. Aussi les 24 et 25 mai. Matinée le 26 mai.

23 mai: Salle du Gesù: Le cercle d'Art Dramatique, dirigé par Mme Jean-Louis Audet, dans L'Annonce faite à Marie, de Paul Claudel.

24 mai: Collège de Saint-Laurent: Le Mystère du Feu Vivant d'Henri Ghéon, par les élèves du Collège. Aussi le 29 mai. (En matinée, les 20 et 27 mai).

Juin — Le Festival Annuel de Musique de Montréal en la chapelle du Collège de Saint-Laurent.

Au Séminaire de Joliette

Les "Femmes savantes", aujourd'hui, lundi et mercredi

A l'occasion de la fête du Séminaire, les élèves présenteront cette année une comédie de Molière, Les Femmes savantes, une satire du pédantisme.

On ne trouvera pas malséant de voir jouer Les Femmes savantes en travesti, puisque c'est une parodie où l'intrigue amoureuse occupe peu de place. L'ailleurs, dans la troupe même de Molière, des hommes ont tenu des rôles de femmes.

Les organisateurs n'ont rien épargné pour placer cette comédie dans un cadre digne de l'auteur. Les costumes et le décor (du R. P. Wilfrid Corbiel, C.S.V.) sont remarquablement somptueux. Musique et chant de l'époque.

Il y aura une matinée le samedi 6 mai, à 2h. 30 (heure solaire) et deux soirées les lundi et mercredi, 8 et 10 mai, à 7h. 30 (heure solaire).

L'Annonce faite à Marie

Ce drame sera interprété par le Cercle d'art dramatique dirigé par Mme Jean-Louis Audet, le mardi soir, 23 mai prochain, à 8 h. 30, à la salle du Gesù.

Paul Claudel est le plus grand écrivain catholique du siècle. C'est lui qui a donné à la France catholique, qui pense et écrit, un nouvel essor.

"Claudel, dit Jacques Madaule, a pu réunir dans son esprit les deux antiques; il possède également la familiarité de Virgile, celle de Dante et celle de Shakespeare; il continue la ligne de la plus belle prose française".

L'annonce faite à Marie portait primitivement le titre La Jeune Fille Violaine. Claudel la recommença trois fois. Il cimenta cette oeuvre avec amour et ferveur; et maintenant ce n'est plus un drame seulement, c'est un mystère. Une des oeuvres les plus fortes et les plus humaines qui soient.

Les premiers rôles seront tenus par les artistes suivants: Lucile Laporte (Violaine); Roland D'Amour (Anne Vercors); A. Groulx (Jacques Hury); Pauline Mercier (Marie); Cécile Labelle (la mère); et Eddy Woelley (Pierre de Craon). Mise en scène d'André Audet. Décors de Jacques Pelletier.

Le "Mystère du feu vivant" à Saint-Laurent

Le spectacle de fin d'année chez les collégiens de Saint-Laurent s'insère naturellement dans le mouvement inauguré depuis peu en faveur d'un théâtre religieux au Canada.

Le "Mystère du feu vivant", qui fut créé à Paris en 1935 aux arènes de Lutèce, est un jeu dramatique sur l'Ascension et la Pentecôte. Il a sa place toute marquée à la veille et au lendemain du 21 mai prochain, comme une sorte de paraphrase du cycle liturgique.

Le Cinéma

Au cinéma de Paris

Le Schpountz

Dans cette fine satire des milieux cinématographiques, le très grand artiste Fernandel trouve, grâce au merveilleux scénario de Marcel Pagnol, un rôle où il peut se montrer versatile au possible et déployer ses dons les plus divers.

Pour une raison ou pour une autre, on a tendance à l'exploiter chez cet acteur que les seules aptitudes "vaudevillesques". Avec Pagnol, Fernandel apparaît dans le Schpountz dans un genre plus élevé que la pure clownerie. Il y est comique comme à l'habitude, certes, mais d'une façon beaucoup plus subtile, plus profonde et plus sincère.

Avec un art consommé, il joue le rôle de cet Iréne, grand garçon adopté par un oncle bon comme pain. Iréne dédaigne de travailler dans l'épicerie de son parent charitable, parce qu'il se croit un véritable artiste cinématographique. Une troupe d'acteurs et de metteurs en scène de passage à Marseille se paie la tête du pauvre garçon en l'entraînant à Paris où, après une série de revers et d'humiliations, Iréne trouvera le succès.

Pagnol a profité de toutes les occasions que lui offrait le scénario pour dauber plusieurs aspects de l'industrie cinématographique. Ainsi passent tour à tour au crible l'animateur qui veut à tout prix profiter son image sur l'écran et lire son nom à la devanture des cinémas, le metteur en scène qui s'offense facilement et qui pour un rien refuse de continuer à "faire des images", mais dont l'indignation croule vite devant l'offre d'une augmentation substantielle de ses appointements, et aussi la vedette qui croit que son étoile sera éternelle et qui y va aussi de ses extravagances oratoires, prétendant tout faire plier à ses caprices.

En somme, tout est objet à satire dans un milieu si bien connu des cinéastes. Le Schpountz constitue, à notre sens du grand cinéma comique, un double triomphe pour le génial Pagnol et le grand acteur Fernandel.

Outre Fernandel, Charpin, Orane Demazis, la glorieuse héroïne de la célèbre trilogie marseillaise Marius, Fanny, César et Béatrice se taillent des succès personnels dans cette apothéose de la bonne humeur.

M. H.

Ciné-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

(Titres et textes enregistrés — Tous droits réservés. Ottawa 1937)

Premières

"Cinéma de Paris"

LE SCHPOUNTZ — Comédie. Auteur et réalisateur: Marcel Pagnol. Interprètes: Orane Demazis, Fernandel, Charpin, Béatrice. Production Pagnol 1938. Pour tous.

SCENARIO — Iréne, un grand garçon bête se croit la vocation du cinéma. Une troupe d'acteurs et metteurs en scène se joue de son travers et lui fait croire à un contrat magnifique. Iréne s'aperçoit, lui obtient un emploi et fait en sorte d'être le héros d'un film. C'est le succès. Iréne épouse Française et se retrouve triomphant auprès de son oncle, petit dévotier interprète de son oncle, petit dévotier interprète de son oncle.

"Saint-Denis"

TEMPETE SUR L'ASIE — Drame d'auteur. Auteur: R. Cavallari. Interprètes: Conrad Veidt, Sessue Hayakawa, Madeleine Robinson, Le Vigan, Serge Grave. Production: Rio Films 1938. Pour public averti.

SCENARIO — Un aventurier, Keith, s'empare d'une région pétrolière au centre de l'Asie à ensemé avec lui une jeune fille, Suzanne, et une petite troupe d'hommes à tout faire, parmi lesquels un docteur. Le docteur est un vrai tyran, brutalisant et dépeuplant les indigènes. Keith se met en travers de ses exactions. Keith le croit un héros et se livre à lui d'autant plus que Suzanne est atteinte par une épidémie. Le docteur le soigne et le guérit. Mais Keith a surpris l'amour réciproque de Suzanne et du docteur. Il va se venger, lorsque les indigènes révoltés, et ayant à leur tête le Prince Ling, incendient le camp et croisent Keith. L'aventurier veut tirer sur les jaunes, mais un de ses complices l'abat.

L'ANGE QUE J'AI VENDU — Comédie. Auteur: Demogret. Réalisateur: Michel

trallo pour la neuvième symphonie de Beethoven notre remarquable compatriote.

Que ceux qui n'ont pas encore versé leur contribution leur permettant d'assister à un ou aux trois de ces splendides concerts de musique sacrée le fassent au plus tôt. Le comité est encore en mesure d'offrir aux souscripteurs d'excellentes places; le nombre en étant cependant très restreint on est prié de se hâter. Pour tous détails on doit s'adresser à l'hôtel Windsor, Bureau 219, Tél.: Lan. 6037.

Le Schpountz

Au cinéma de Paris

Le Schpountz

Dans cette fine satire des milieux cinématographiques, le très grand artiste Fernandel trouve, grâce au merveilleux scénario de Marcel Pagnol, un rôle où il peut se montrer versatile au possible et déployer ses dons les plus divers.

Pour une raison ou pour une autre, on a tendance à l'exploiter chez cet acteur que les seules aptitudes "vaudevillesques". Avec Pagnol, Fernandel apparaît dans le Schpountz dans un genre plus élevé que la pure clownerie. Il y est comique comme à l'habitude, certes, mais d'une façon beaucoup plus subtile, plus profonde et plus sincère.

Avec un art consommé, il joue le rôle de cet Iréne, grand garçon adopté par un oncle bon comme pain. Iréne dédaigne de travailler dans l'épicerie de son parent charitable, parce qu'il se croit un véritable artiste cinématographique. Une troupe d'acteurs et de metteurs en scène de passage à Marseille se paie la tête du pauvre garçon en l'entraînant à Paris où, après une série de revers et d'humiliations, Iréne trouvera le succès.

Pagnol a profité de toutes les occasions que lui offrait le scénario pour dauber plusieurs aspects de l'industrie cinématographique. Ainsi passent tour à tour au crible l'animateur qui veut à tout prix profiter son image sur l'écran et lire son nom à la devanture des cinémas, le metteur en scène qui s'offense facilement et qui pour un rien refuse de continuer à "faire des images", mais dont l'indignation croule vite devant l'offre d'une augmentation substantielle de ses appointements, et aussi la vedette qui croit que son étoile sera éternelle et qui y va aussi de ses extravagances oratoires, prétendant tout faire plier à ses caprices.

En somme, tout est objet à satire dans un milieu si bien connu des cinéastes. Le Schpountz constitue, à notre sens du grand cinéma comique, un double triomphe pour le génial Pagnol et le grand acteur Fernandel.

Outre Fernandel, Charpin, Orane Demazis, la glorieuse héroïne de la célèbre trilogie marseillaise Marius, Fanny, César et Béatrice se taillent des succès personnels dans cette apothéose de la bonne humeur.

M. H.

Ciné-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

(Titres et textes enregistrés — Tous droits réservés. Ottawa 1937)

Premières

"Cinéma de Paris"

LE SCHPOUNTZ — Comédie. Auteur et réalisateur: Marcel Pagnol. Interprètes: Orane Demazis, Fernandel, Charpin, Béatrice. Production Pagnol 1938. Pour tous.

SCENARIO — Iréne, un grand garçon bête se croit la vocation du cinéma. Une troupe d'acteurs et metteurs en scène se joue de son travers et lui fait croire à un contrat magnifique. Iréne s'aperçoit, lui obtient un emploi et fait en sorte d'être le héros d'un film. C'est le succès. Iréne épouse Française et se retrouve triomphant auprès de son oncle, petit dévotier interprète de son oncle, petit dévotier interprète de son oncle.

"Saint-Denis"

TEMPETE SUR L'ASIE — Drame d'auteur. Auteur: R. Cavallari. Interprètes: Conrad Veidt, Sessue Hayakawa, Madeleine Robinson, Le Vigan, Serge Grave. Production: Rio Films 1938. Pour public averti.

SCENARIO — Un aventurier, Keith, s'empare d'une région pétrolière au centre de l'Asie à ensemé avec lui une jeune fille, Suzanne, et une petite troupe d'hommes à tout faire, parmi lesquels un docteur. Le docteur est un vrai tyran, brutalisant et dépeuplant les indigènes. Keith se met en travers de ses exactions. Keith le croit un héros et se livre à lui d'autant plus que Suzanne est atteinte par une épidémie. Le docteur le soigne et le guérit. Mais Keith a surpris l'amour réciproque de Suzanne et du docteur. Il va se venger, lorsque les indigènes révoltés, et ayant à leur tête le Prince Ling, incendient le camp et croisent Keith. L'aventurier veut tirer sur les jaunes, mais un de ses complices l'abat.

L'ANGE QUE J'AI VENDU — Comédie. Auteur: Demogret. Réalisateur: Michel

trallo pour la neuvième symphonie de Beethoven notre remarquable compatriote.

Que ceux qui n'ont pas encore versé leur contribution leur permettant d'assister à un ou aux trois de ces splendides concerts de musique sacrée le fassent au plus tôt. Le comité est encore en mesure d'offrir aux souscripteurs d'excellentes places; le nombre en étant cependant très restreint on est prié de se hâter. Pour tous détails on doit s'adresser à l'hôtel Windsor, Bureau 219, Tél.: Lan. 6037.

L'horaire des spectacles

CINEMA DE PARIS — "Le Schpountz" à 11 h., 1 h. 25, 4 h., 6 h., 8 h. 10, 10 h. 15, 12 h. 15, 3 h. 05, 5 h. 35, 8 h. 25. CAPITOL: "Dodge City" 10 h. 50, 1 h. 30, 4 h. 15, 6 h. 15, 8 h. 40. LOEW'S: "The Story of Vernon and Irene Castle" à 11 h. 10, 1 h. 50, 4 h. 25, 6 h. 10, 8 h. 45. ORPHEUM: "Wuthering Heights" à 10 h., 12 h. 20, 2 h. 45, 5 h. 05, 7 h. 30, 9 h. 55. PALACE: "Dark Victory" à 11 h. 06, 1 h. 43, 4 h. 20, 6 h. 57, 9 h. 34. PRINCESS: "Winter Take All" à 10 h. 05, 12 h. 20, 2 h. 45, 5 h. 17, 9 h. 01. "Hound of the Baskervilles" 11 h. 11, 1 h. 35, 4 h. 35, 7 h. 23, 10 h. 07.

Berheim. Interprètes: André Lefaur, Raymond Cordy, Alerte, Paulette Dubost, Jeanne Héblin, Jean Tisler, Lucien Glass. Production 1938.

SCENARIO — M. Baron et sa fille lassés d'être dans un petit commerce de faux-broc, veulent se lancer dans les grandes affaires. Entraînés par un ami, ils s'associent d'abord à un industriel qui leur décroche 100,000 francs, puis Baron devient directeur d'une maison de production. Sa fille découvre un jeune littérateur, Roger, et mise par un secret sentiment, s'intéresse à un scénario qu'il a composé. Mais le film ne semble pas à Baron capable de faire une bonne carrière commerciale. Sa fille, en provoquant la sortie du film dans un cinéma de quartier, assure le succès de l'oeuvre, rétablit les affaires de la firme Baron et par surcroît elle trouve un mari en épousant Roger.

"Capitol"

DODGE CITY — Sorte d'histoire de la ville américaine du même nom. Vedettes: Errol Flynn, Olivia de Havilland, Bruce Cabot, Frank McHugh. Pour public averti.

"Loew's"

THE STORY OF VERNON AND IRENE CASTLE — Film sur la vie de deux danseuses célèbres. Vedettes: Fred Astaire et Ginger Rogers. Pour public averti.

"Orpheum"

WUTHERING HEIGHTS — Drame. D'après le roman d'Emily Brontë. Vedettes: Mervyn Wood, Laurence Olivier, David Niven. Pour public averti.

"Palace"

DARK VICTORY — Drame. L'histoire d'une femme condamnée par les médecins qui cherche à briser son destin. Elle fait face à la mort avec courage et résignation. Vedettes: Bette Davis, George Brent, Humphrey Bogart. Pour public averti.

"Princess"

THE HOUND OF THE BASKERVILLES — Histoire policière. Vedettes: Basil Rathbone, Richard Greene, Wendy Barrie. Pour tous.

WINNER TAKE ALL — Comédie. Vedettes: Gloria Stuart, Tony Martin. Pour tous.

Reprises

"Amherst"

WINGS OF THE NAVY — Drame. Vedettes: George Brent, Olivia de Havilland, John Payne. Pour tous.

THIRD OF A MAY — Drame. Vedettes: Sylvia Sydney et Leif Erickson. Pour tous.

"Arcade"

LES NOUVEAUX RICHES — Comédie satirique. Réalisateur: André Berthomieu. Interprètes: Raimu, Michel Simon, Betsy Steinfeld, Fernand Fabi. Pour public averti.

ALÔLA (LE CHANT DES ÎLES) — Drame. Auteur: Charles de Coster. Réalisateur: Léon Mathot. Interprètes: Jean Murat, Danièle Parola, Alerme, Arelly, Adrien Lamy. Pour public averti.

"Baubouin"

GOSSE DE RICHE — Drame social. Auteur: Ch. Burguet. Réalisateur: Maurice de Canonge. Interprètes: P. Brossier, Mad. Robinson, Almos, Jacques Varennes. Pour tous.

PRISONNERS OF WOMEN — Drame social. Auteur: Francis Carco. Réalisateur: Roger Edgerton. Interprètes: Renée St-Cyr, Francis Carco, Jean Worms, Georges Flament, Viviane Romance. Pour public averti.

"Belmont"

TRADE WINDS — Film d'aventures polaires. Vedettes: Fredric March, Joan Bennett, Ann Sothern, Ralph Bellamy. Pour public averti.

HARD TO GET — Mélodrame. Vedettes: Jerry Wald, Maurice Leo, Richard Maccaulay. Pour tous.

"Corrier"

TOPPER TAKES A TRIP — Comédie. Vedettes: Constance Bennett, Roland Young, Billie Burke. Pour tous.

PRISON BREAK — Mélodrame. Vedettes: Glenda Farrell, Barton MacLane. Pour tous.

"Mayfair"

CONQUEST — Drame. Vedettes: Grete Garbo, Charles Boyer.

JUST AROUND THE CORNER — Comédie. Vedettes: Shirley Temple, Charles Farrell, Joan Davis, Bill Robinson. Pour tous.

"Monkland"

Voir Séville

"Mount-Royal"

THANKS FOR EVERYTHING — Comédie. Vedettes: Jack O'Connell, Adolphe Menjou, Arleen Whelan. Pour public averti.

"Outremont"

Même programme que l'Empress.

"Papineau"

JESSE JAMES — Voir Savoy.

COMET OVER BROADWAY — Comédie. Ved



Directrice: Germaine BERNIER

Jeunesse - Plein air

Voeu pour un soir de mai

C'est bien, en effet, une bouffée, une bonne bouffée de jeunesse... presque de plein air qui nous arrive à l'esprit quand on parcourt "Vacances '39", cette revue de... vacances, comme elle s'appelle, que vient de publier l'Action Nationale.

La raison et le but de cette revue? Préparer l'occupation des jours de liberté des jeunes des collèges, des couvents, des écoles, qui, souvent, ne savent trop que faire de cette liberté qui peut être employée de si intelligente et si attrayante façon, quand on sait comment s'y prendre. Un programme, un concours, des prix, et les jeunes vont partir à la découverte de leur pays!

Puissent-ils partir en grand nombre, loin de la ville, si dure à habiter "été, puissent-ils aller voir et observer autre chose que des vitrines, des panneaux réclames et des tramways bondés à craquer!

C'est ce qu'ils ont fait avec tant d'enthousiasme, l'été dernier, c'est ce qu'on les invite à recommencer cette année.

Comment se refusent-ils à ces invitations si chaleureuses et si tentantes de leurs aînés qui veulent les aider à sortir de la plate routine, de l'ennui, du temps que l'on tue, faute de savoir comment en tirer de la vie pour l'esprit comme pour les muscles.

El, très certainement, dans bien des cas, ce que les manuels de classe et les leçons de mémoire n'auront pas su faire, la nature, l'observation, la contemplation le feront: d'aucuns se découvriront un talent de chercheur, qui les transformera un jour en savant, d'autres prendront conscience de leur tempérament d'artiste, d'autres prendront le goût de l'étude vivante et enrichissante, d'autres, enfin, prendront l'habitude de penser et de réfléchir, habitude si précieuse et cependant si peu à la mode...

Quelles belles vacances intéressantes, instructives s'en viennent pour tous ces collégiens, ces écolières, qui vont vouloir profiter de ce programme, de ces concours! Aux vainqueurs, on décernera des prix, dit quelque part le directeur, mais à tous on promet les joies de la découverte!

Rien qu'à jeter les yeux sur les photographies reproduites dans "Vacances '39", une irrésistible envie vient au lecteur de prendre aussi la route... non seulement pour oxygéner ses poumons, mais surtout pour aérer son esprit, lui faire oublier l'apathie ou la malice humaine en le rapprochant de la douceur des choses.

Mais tout ce programme s'adresse aux jeunes qui vont vers la vie avec confiance, et qui veulent ouvrir leur esprit sur le monde et la nature de leur pays.

Enquêtes sociales ou économiques, recherches de la petite histoire, récits de voyages, sciences naturelles: collections accompagnées d'observations personnelles, photographie qui peut si bien développer le sens artistique, etc., etc., tout cela peut découvrir des horizons à l'esprit des jeunes, et leur apporter une somme incalculable d'agréments sains et profitables, non seulement pour les prochaines vacances, mais pour toute leur vie.

De plus, comme le note un des articles de la revue, le Concours de vacances suscitera l'esprit de travail et le sens de l'observation. Nos gens manquent d'entraînement en ce sens.

C'est donc aux jeunes qu'il importe de faire acquiescer cet esprit de travail et ce sens de l'observation, qui, seuls, permettent de mener à bonne fin la tâche entreprise, quelle qu'elle soit.

Que de parents vont être enchantés de prendre connaissance de cette revue. Voilà un programme et un concours qui vont tellement les aider dans l'oeuvre de l'éducation de leurs enfants et dans l'emploi du temps de ces vacances, qui peuvent être précieuses ou désastreuses, selon l'orientation que prennent les jeunes.

Sans doute ne refuseront-ils pas leur sympathie, leur aide et les quelques piastres qu'il faudra pour un équipement ou pour une randonnée dans les campagnes. Les jeunes en retireront tellement de profit.

L'appel de la route devrait être entendu du plus grand nombre possible de jeunes gens, de jeunes filles, qui souhaitent "une vie de large respiration physique et morale", cela en désintoxiquera certainement plusieurs, habitués des salons où l'on étouffe, des plages aux spectacles souvent dégoûtants, des clubs et des hôtels où c'est si chic d'aller prendre les cocktails à la mode.

La bicyclette redevenue tellement de mode qu'il devrait y avoir cette année autant de routières que de routiers. Avoir des vacances, c'est bien; savoir les employer, c'est parfait.

PRISCA

La femme ailleurs...

Directrice de bibliothèque

C'est une femme qui dirige désormais la bibliothèque Thiers: Mlle Simone Chauffier. Elle est, croyons-nous, la première femme placée à la direction générale d'une importante bibliothèque. Elle a été nommée par l'Institut de France pour succéder à M. Albert-Emile Sorel, qu'elle seconda pendant plusieurs années.

La bibliothèque Thiers, où l'on peut consulter — à la condition toutefois d'être présenté par deux membres de l'Institut — une documentation historique très remarquable, et probablement unique à Paris, sur le XIXe siècle, compte environ 80,000 volumes et 4,000 manuscrits de grande valeur. Bon nombre de fonds proviennent du "fonds" Frédéric Masson — 25,000 environ — qui réunit sur l'époque napoléonienne un ensemble de documents exceptionnels.

Académiciennes

Le mois dernier, dans une séance

solennelle, l'Académie féminine des Lettres, dont les présidentes sont Lucie Delarue-Mardrus et Hélène Vacaresco, a reçu Mme Henriette Charasson et Mme Marie Gevers, qui était déjà de l'Académie royale de Belgique. Ce fut Mme Christiane Aimery qui prononça le discours d'accueil à Mme Charasson, et Mlle Judith Cladel celui à Mme Gevers.

La première femme docteur "honoris causa"

Miss Pope, professeur de philologie romaine à l'Université de Manchester, a été reçue docteur ès lettres honoris causa de l'Université de Bordeaux. Elle est la première femme qui ait obtenu cette distinction dans une université française.

Miss Pope, maître ès arts de l'Université d'Oxford, docteur ès lettres en Sorbonne, professeur de philologie, est une médiéviste et une romaniiste remarquable. C'est, de plus, une femme de courage et de cœur qui, durant la guerre, a donné de multiples preuves de son dévouement envers la France. Elle a publié plusieurs ouvrages remarquables,

C'est par un soir de mai que je voudrais mourir. Les soirs de mai sont beaux; la terre va fleurir; L'air est comme peuplé de voix inattendues, Et l'on sent Dieu qui passe au fond des étendues. Dans les lointains, ainsi qu'une paupière d'or, S'abaisse le couchant sur la mer qui s'endort. Les nuages, vêtus de gaze aux longues franges, Glissent, furtifs et doux, et c'est comme un choeur d'anges Qui des hauteurs du ciel descendrait vous chercher.

Le paisible Angelus de quelque vieux clocher Tinterait seul mon glas aux paroisses prochaines. Dans les sentiers brétons pleurerait les grands chênes. De labourer tardif qui s'en vient en chantant Vers sa maison de chaume où le sommeil l'attend Se signerait la bouche, en fermant la barrière, Et, sans savoir mon nom, m'enverrait sa prière.

La paix du soir invite à de vastes oublis. En mai, l'espace ondule, et, derrière ses plis, On entend, on voit presque errer la grande chose; La pierre du tombeau n'est plus la porte close; Tout rassure, et la nuit même, la nuit d'été N'est qu'une transparence autour d'une clarté. L'oeil qu'on ferme ici-bas là-haut s'éveille étoilé; Le silence a chanté, l'inconnu se dévoile; Comme un seuil lumineux, le ciel semble s'ouvrir... C'est par un soir de mai que je voudrais mourir.

ANATOLE LE BRAZ

dont l'un: Le latin aux Français, est l'étude la plus complète de phonétique parue à ce jour.

L'abbé Coquereau

Il était reçu avocat quand sa vocation se déclara; il fit ses études théologiques sous la direction du frère de l'abbé de Lamennais. Ses préférences avaient tant d'action sur les matelots, qu'on le surnomma "le Bossuet des marins".

En qualité d'aumônier de la Belle-Poule, il assista, en 1840, à l'Exhumation du corps de Napoléon Ier. Il a donné le récit de cette cérémonie émouvante:

"Comme un homme mort de la veille, tel nous trouvâmes le corps de l'Empereur. Pendant vingt années, qu'avait donc fait la mort? Pendant vingt années, la mort avait respecté sa dépouille.

"Une grande et singulière émotion devait rompre la monotonie des heures de navigation de la Belle-Poule, dans son retour en France. Dans les profondeurs de l'Atlantique, l'escadre fit rencontre d'un vaisseau marchand qui lui apprit que la guerre était imminente entre la France et l'Angleterre, que peut-être l'on aurait à défendre contre les vaisseaux britanniques les dépouilles impériales à peine enlevées à la terre d'exil.

"Le prince de Joinville était bien décidé, et son équipage avec lui, à s'enlever dans les flots avec son navire, plutôt que de livrer un trophée aussi illustre!"

Mais la paix fut sauvegardée. Et ce fut à Paris le triomphal "retour des Cendres"...

Revue Missionnaire

Connaissez-vous la revue missionnaire idéale rédigée par les successeurs de saint Jean Bosco?

"JEUNESSE ET MISSIONS"

vous apporte chaque mois 24 pages abondamment illustrées de récits étonnants sur l'activité des missionnaires dans toutes les parties du monde, ainsi que des histoires, des contes, des nouvelles captivantes, des jeux, des mots, etc... Elle instruit, amuse et intéresse à la fois petits et grands.

Veillez adresser votre abonnement: \$0.75, au R. F. Léon-André, maison provinciale, Iberville, P.Q.

Les Ursulines et les Hospitalières

Québec, 6. — Dans une lettre au cardinal Villeneuve, le secrétaire d'Etat du Saint-Siège, le cardinal Maglione, rappelle le troisième centenaire de l'arrivée des Ursulines et des Hospitalières au Canada qui l'on célébrera en août prochain.

—Où! où! Je sais! interrompit Monsieur Laveyre très sombre; mais, en mon cas... —Eh parbleu! Toujours l'intérêt particulier. Enfin, au-dessus de toute considération humaine, la loi divine, loi de l'Eglise, refusant le remariage du vivant du premier conjoint, ne sera jamais méconnue par ma petite-fille et moi-même. — Il y eut un court silence, puis devant le mutisme du professeur, Maître Arlieux, courtois mais très ferme, conclut: — Je crois, monsieur, que nous n'avons plus rien à nous communiquer.

— Je le crains... Cependant, je pourrai-je présenter mes hommages à Mlle Arlieux? — Je n'en vois pas le motif. Vous aurez la contrariété d'entendre se renouveler le refus qu'elle vous a déjà opposé. — Qui sait? — Ah! Maître Arlieux sonna et dit au domestique: — Prévenez mademoiselle que je

Les activités féminines

25ème journée d'étude annuelle de la Féd. des Cercles d'études

Le dimanche 14 mai aura lieu la 25ème Journée d'études annuelle de la Fédération des Cercles d'Etudes des canadiennes-françaises. A l'occasion de ce jubilé d'argent, une messe d'action de grâces sera célébrée à 9 heures en la chapelle de la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame, rue Sherbrooke ouest.

Son Excellence Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur, présidera la séance publique de l'après-midi, à 2 h. 30, à l'Institut Pédagogique, 4875, avenue Westmount. Le sujet traité sera La jeune fille et la vie profonde (de culture et de recouvrement).

La Fédération invite donc chaleureusement les anciens membres de cercles à se joindre aux membres actuels à l'occasion de cette 25ème Journée d'études, et compte sur une assistance nombreuse à la messe ainsi qu'à la séance de l'après-midi, à laquelle le public féminin est aussi cordialement invité.

Messe annuelle, demain, à la Fédération Nationale. La Société des Ouvrières catholiques invite tous ses membres à assister à la messe annuelle de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste qui sera célébrée dimanche, le 7 mai, à 8 h. 30 dans la chapelle, 853 est Sherbrooke.

Deux films, à la salle St-Pierre. Mardi aura lieu à la salle St-Pierre Apôtre, 1341 est, Dorchester, près l'Institut, la soirée organisée par la S.O.C. Au programme: "La Croix survolant les Glaces Polaires", "Le Mystère des Indiens", etc. Et. 6277.

Partie de cartes à l'Hospice St-Henri. Au profit des orphelins, sous le haut patronage de M. l'abbé Albert Moisan, aumônier, avec le bienveillant concours des Dames de Charité, seud le 11 mai prochain à 8 h. 30 à la salle de l'Hospice, rue du Collège. Il y aura de magnifiques prix. Cordiale invitation à tous.

Retraites fermées. Au couvent de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, Outremont, le 10 y aura une retraite pour fiancées, du 10 au 13 août. Pour jeunes filles, du 23 au 26 mai. Du 15 au 16 juin, du 20 au 23 juillet. Pour demoiselles âgées, du 21 au 28 juin. Pour employées de bureau, du 29 juin au 2 juillet. Pour institutrices, du 13 au 16 juillet. Pour dames, du 25 au 28 juillet. On est prié de s'inscrire d'avance.

A St-Cyprien-de-Napierville. La supérieure du couvent des Soeurs de Sainte-Anne de Saint-Cyprien-de-Napierville ainsi que la présidente de l'amicale convient toutes les anciennes élèves pour le 27 mai à 1 heure (heure soire). Le programme de la réunion comporte la présentation des hommages à Mère Marie-Ida-Carus à l'occasion de son jubilé d'or. Plusieurs anciennes maitresses seront aussi présentes au rendez-vous. La communication d'aujourd'hui tient lieu d'invitation particulière et solennelle à l'égard de la destination de la supérieure. Merci anticipé. Que personne ne manque à l'appel.

Partie de cartes. Lundi, le 8 courant, à 3 h., aura lieu une partie de cartes organisée par les dames patronnesses au profit de l'oeuvre de la Réparation à la T. Ste-Face Inc., sous

la Présidence de Mme A. Bonin au numéro 4312 Papineau. Pour informations appeler AM. 4969.

Pensionnat Ste-Emilie (Viauville)

Les religieuses du pensionnat invitent très cordialement leurs anciennes élèves à la réunion annuelle qui aura lieu samedi, le 13 mai, à 2 h. Les religieuses espèrent voir, en plus grand nombre, leurs chères anciennes présentes à l'Alma Mater en cette fête du souvenir. Les anciennes qui n'ont pas donné avis de leur changement d'adresse voudront qu'on leur bien vouloir prendre part à ce concours.

On voudra bien aussi se conformer aux exigences du couvent pour la toilette: robe montante, manches longues.

Chez les employées de magasin — Résultat d'un tirage

Le tirage organisé par les employées de magasin a eu lieu cette semaine et a donné les résultats suivants: Un \$10 a été gagné par Mlle Florine Phaneuf, avec le no 1701 et un \$5 a été gagné par Mme Suzanne Delorme avec le no 179.

Réunion des infirmières du Sanatorium Prévost

Nous prions tous les membres de l'Association des infirmières diplômées du Sanatorium Prévost, et leurs amis, de prendre note que la réunion du 10 avril, qui avait été remise à plus tard, aura lieu le mercredi 10 mai, à 8 h. du soir à l'Institution même. Tous sont cordialement invités.

Récollection et conventum

Il y aura une retraite spéciale du samedi midi, le 5 mai, au dimanche soir, le 7 mai, à Béthanie, 80, rue Laurier est, mes aura lieu le 19 mai à 2 h. 30. Toutes les dames sont cordialement invitées. Il y aura conférence, causerie et prière. Cette retraite sera dirigée par les Franciscaines missionnaires de Marie. Une retraite fermée pour jeunes filles sera prêchée du 12 au 15 mai, par le R. P. Gélinas, S.S. Le Conventum des anciennes retraitantes aura lieu dimanche 21 mai. Pour tous renseignements se procurer les cartes, prière de s'adresser à DOLLARD 8026.

Archiconfrérie N.-D.-des-Malades

Donner au Christ Toutes nos souffrances.

Chez Malades. Tout catholique doit être un auxiliaire pour les missions. Les évêques ne cessent de le redire sous toutes les formes. Tous, con-

sciement riches ou pauvres, nobles ou humbles, aidons le malade, nous pouvons le servir, le malade peut davantage puisqu'il a ses souffrances à offrir. La maladie devient alors une aide efficace pour l'oeuvre grande et hérite de la conversion des infidèles.

Chez malades, laissez-moi vous servir la main de façon affectueuse. C'est un bonheur pour moi, car les malades sont les privilégiés du Bon Dieu. Vous souriez avec douleur, mais c'est vrai. Beaucoup de créatures n'acceptent pas cette preuve d'amour, car à leur point de vue, la maladie est un mal, le pire de tous. Etre malade... N'importe quel avant cela. Pourquoi chez les bons chrétiens ce refus de la maladie?

Un célèbre écrivain français du siècle dernier a laissé le récit de sa conversion dans un livre intitulé: La bonne souffrance... Ce titre fut choisi, car c'est au cours de la maladie que la Toute-Puissante Bonté le fit sortir de la désolante aridité de l'incroyance pour le ramener à la foi de son Dieu.

Vous aussi, chers malades, vous pouvez vivre votre "Bonne Souffrance" pour le salut des âmes, la conversion des pêcheurs et des païens. Et pour cela, dès aujourd'hui, répondons avec générosité au désir de l'Eglise, et préparons la grande journée des missions, Zoël Fréchette, ptre, Sherbrooke, P.Q.

Denier national, samedi 20 mai 1939

La quête publique annuelle, appelée Jour du "Denier National", organisée par la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, au profit de ses oeuvres, aura lieu cette année, le samedi, 20 mai.

La Fédération nationale n'est pas une oeuvre de charité proprement dite, mais une oeuvre de bienfaisance sociale; elle n'est donc pas inscrite au nombre des oeuvres qui bénéficient des souscriptions recueillies par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-françaises, et, par conséquent, doit organiser sa propre quête pour équilibrer son budget.

Cette sollicitation est la seule demande de la Fédération nationale au public dans l'année, et elle espère recevoir par son entremise l'encouragement dû à ses nombreuses oeuvres qui, depuis plus de 30 ans, exercent une action efficace au sein de notre population canadienne-française, pour l'amélioration de la condition sociale de la femme.

La direction du Comité du "Denier National" est confiée cette année, comme par le passé, à Mme Tancrede Jodoin, qui sera aidée de Mme Germain Parrot, Mme René d'Assous, Mme Ernest Lacroix et Mlle J.-N. Caron.

Neuvaine solennelle de réparation

Dimanche, 7 mai, à la Chapelle de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal, ouest, Outremont, à 7 h., messe célébrée par le R. P. Henri Gauthier. Père Blanc d'Afrique, à 8 h. 30, messe et sermon par M. l'abbé J.-B. Deschênes, à laquelle sont particulièrement convoqués les membres de l'Association de l'Heure-Sainte française; 11 h., pèlerinage de la Jeunesse Indépendante Catholique Féminine, sermon par M. l'abbé Marien; à midi, l'Union eucharistique de Marie-Réparatrice; 1 h., Enfants de Marie de Saint-Arsène, sermon par M. l'abbé Goyer; 2 h., Fédération des Cercles de Sainte-Croix et Fédération des Cercles des Canadiennes-françaises, sermon par M. l'abbé L. Lacombe; 3 h., Association de la Bse Vierge Marie-Réparatrice et Ligue des Anciennes Retraitantes, sermon par le R. P. Legault, C.S.C.; les Scolastiques-Pères de Sainte-Croix, feront les frais du chant; 4 h., Dames de Sainte-Anne de Ste-Cécile, sermon par M. l'abbé Lefebvre; 5 h., Enfants de Marie de Saint-Etienne, sermon par M. l'abbé M. Maher; 6 h. 30, Chorale des Ligueurs de Sainte-Cécile; 8 h., sermon par le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V., et pèlerinage de la Société de Saint-Vincent de Paul, de la Ligue du Sacré-Coeur de Saint-Arsène et Dames de Sainte-Anne de Ste-Edouard. Le salut solennel sera chanté par le chorale Saint-Paul et la bénédiction donnée par M. le chanoine Alary.

Lundi, 8 mai, et dernier jour de la neuvaine, à 9 h., Jardin de l'Enfance du Mont Jésus-Marie, S.J.M.; 2 h., Dames de Sainte-Anne de N.-D. de Rocsaire, sermon par M. l'abbé Louis Arland; 3 h., Dames de Ste-Anne de Saint-Jean de la Croix, sermon par M. l'abbé Brissette; 4 h., Ecole Saint-Dominique, S.J.M., sermon par M. le curé Stanford; 5 h., Ecole Antheleme-Verreux; 6 h., Ecole Sainte-Marthe. A 8 h., exercice de la neuvaine, sermon par le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V., et pèlerinage des Chevaliers de Colomb, de la Ligue du Sacré-Coeur de Saint-Jean de la Croix, des Dames de Sainte-Anne de Saint-Pierre, de Saint-Louis de France, de Ste-Arsène et Enfants de Marie de Ste-Philomène de Rosemont. Le salut solennel sera chanté par le chorale Saint-Jacques et la bénédiction donnée par le R. P. Chênevert, O.M.I.

Tous les fidèles sont invités à se joindre à ces manifestations de réparation envers le Saint-Sacrement et particulièrement à prendre part aux exercices du soir, à 8 heures.

Chez Eaton

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son entrée au service de la compagnie, M. J.-H. Lavoie a reçu hier une montre en or et est devenu membre du "Quarter Century Club" Eaton. M. W.-F. Locle, directeur de T. Eaton Co. Limited de Montréal a fait la présentation. Plusieurs autres membres étaient présents pour accueillir le nouveau membre.

Les fidèles sont invités à se joindre à ces manifestations de réparation envers le Saint-Sacrement et particulièrement à prendre part aux exercices du soir, à 8 heures.

Les fidèles sont invités à se joindre à ces manifestations de réparation envers le Saint-Sacrement et particulièrement à prendre part aux exercices du soir, à 8 heures.

Les fidèles sont invités à se joindre à ces manifestations de réparation envers le Saint-Sacrement et particulièrement à prendre part aux exercices du soir, à 8 heures.

Les fidèles sont invités à se joindre à ces manifestations de réparation envers le Saint-Sacrement et particulièrement à prendre part aux exercices du soir, à 8 heures.

Les fidèles sont invités à se joindre à ces manifestations de réparation envers le Saint-Sacrement et particulièrement à prendre part aux exercices du soir, à 8 heures.

Les fidèles sont invités à se joindre à ces manifestations de réparation envers le Saint-Sacrement et particulièrement à prendre part aux exercices du soir, à 8 heures.

Les fidèles sont invités à se joindre à ces manifestations de réparation envers le Saint-Sacrement et particulièrement à prendre part aux exercices du soir, à 8 heures.

Les fidèles sont invités à se joindre à ces manifestations de réparation envers le Saint-Sacrement et particulièrement à prendre part aux exercices du soir, à 8 heures.

Les fidèles sont invités à se joindre à ces manifestations de réparation envers le Saint-Sacrement et particulièrement à prendre part aux exercices du soir, à 8 heures.

Les fidèles sont invités à se joindre à ces manifestations de réparation envers le Saint-Sacrement et particulièrement à prendre part aux exercices du soir, à 8 heures.

Les fidèles sont invités à se joindre à ces manifestations de réparation envers le Saint-Sacrement et particulièrement à prendre part aux exercices du soir, à 8 heures.

Les fidèles sont invités à se joindre à ces manifestations de réparation envers le Saint-Sacrement et particulièrement à prendre part aux exercices du soir, à 8 heures.

Les fidèles sont invités à se joindre à ces manifestations de réparation envers le Saint-Sacrement et particulièrement à prendre part aux exercices du soir, à 8 heures.

Les fidèles sont invités à se joindre à ces manifestations de réparation envers le Saint-Sacrement et particulièrement à prendre part aux exercices du soir, à 8 heures.

Les fidèles sont invités à se joindre à ces manifestations de réparation envers le Saint-Sacrement et particulièrement à prendre part aux exercices du soir, à 8 heures.

Les fidèles sont invités à se joindre à ces manifestations de réparation envers le Saint-Sacrement et particulièrement à prendre part aux exercices du soir, à 8 heures.

Les fidèles sont invités à se joindre à ces manifestations de réparation envers le Saint-Sacrement et particulièrement à prendre part aux exercices du soir, à 8 heures.

Les fidèles sont invités à se joindre à ces manifestations de réparation envers le Saint-Sacrement et particulièrement à prendre part aux exercices du soir, à 8 heures.

Les fidèles sont invités à se joindre à ces manifestations de réparation envers le Saint-Sacrement et particulièrement à prendre part aux exercices du soir, à 8 heures.

Les fidèles sont invités à se joindre à ces manifestations de réparation envers le Saint-Sacrement et particulièrement à prendre part aux exercices du soir, à 8 heures.

Les fidèles sont invités à se joindre à ces manifestations de réparation envers le Saint-Sacrement et particulièrement à prendre part aux exercices du soir, à 8 heures.

Les fidèles sont invités à se joindre à ces manifestations de réparation envers le Saint-Sacrement et particulièrement à prendre part aux exercices du soir, à 8 heures.



Choses et autres

VIVE LES JOLIS MEUBLES D'ETE!...

Bravo... la Colonie des meubles d'été chez Eaton est ouverte, depuis hier!... Au septième... c'est l'été... dans un petit coin charmant, à l'ombre des grands parasols, de toutes couleurs! C'est surtout maintenant qu'il faut venir les voir et choisir ce que l'on veut, avant que les plus jolis s'envlent!

Meubles si frais... si gais... si confortables; à les voir on se sent déjà en vacances!... Serait-ce la nostalgie du soleil et des beaux jours qui nous les montrent si invitants? Vraiment, on dirait cette année qu'ils sont encore plus attrayants que ceux pourtant si jolis de l'an dernier.

A côté du digne mobilier d'osier ou de rotin viennent les fauteuils de métal émaillé blanc, ou bleu, ou vert... si charmants et si résistants malgré leur apparence fragile... si confortables et si flexibles malgré leur air rigide. Et les tables... ma foi... vous pouvez difficilement ne pas trouver celles que vous désirez... nous les avons presque toutes!

Que dire encore des divans, chaises longues, chaises de plage, fauteuils-sofas, divans bergants, etc... "Croyez-m'en, vous n'aurez que l'embaras du choix!"

T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

COQUERELLES POUR VOUS UN PROBLEME... MYSTERIEUSE... CHERRIER 2164

DU DRAME AU SAINT-DENIS



Madeleine Robinson, Conrad Veidt et Roger Duchesne dans le beau film "Temptation sur l'Asie", aujourd'hui au Saint-Denis.

— Eh oui! Et tu as porté seule cette dure préoccupation. Or, c'est une erreur. Une pensée... pénible... demeurée absolument secrète, devient une obsession... amène des souffrances inutiles, bref, dédouble toute affliction. Ton vieux grand-père l'aurait aidée à contrôler la peine, la remettre au point.

— Grand-père! c'est tellement exact que, déjà, elle me semble très diminuée... depuis que vous m'en parlez avec cette sagesse...

— Donc, je comprends fort bien que tu ne m'aies point fait part de ces débuts de sympathie entre ce jeune homme et toi. Cependant, je le regrette car je me serais renseigné, et, découvrant son divorce, j'aurais prévenu, ce qui aurait évité de laisser aller les choses. Je suis certain qu'il t'a dissimulé sa situation jusqu'à sa demande.

(A suivre)

— Grand-père, grand-père, je suis désolée! vous allez croire que je vous ai manqué de confiance.

— Non! Je vois très bien ce qui t'a fait me celer cet événement. Si tu n'as pas "osé" me parler de ce projet, il est probable que tu redoutais de me laisser voir qu'il te plaisait...

La jeune fille releva son doux visage pâli d'émotion et, très loyale, murmura:

— Grand-père, c'est bien cela. Je n'ai pas eu le courage de m'en entretenir avec vous.

— Grand-père, c'est bien cela. Je n'ai pas eu le courage de m'en entretenir avec vous.

— Grand-père, c'est bien cela. Je n'ai pas eu le courage de m'en entretenir avec vous.

Feuilleton du "Devoir"

LE MOT QUE RIEN N'EFFACE

Roman inédit par VICTOR FELI

25. (Suite)

Le législateur a le devoir d'envisager l'ensemble du pays et non quelques individualités. L'intérêt particulier disparaît devant l'intérêt général, et, je vous le redis, expérimenté que je suis en l'étude de ces questions, la loi du divorce, permettant ces remariages, n'est qu'anarchie. C'est la destruction de la famille; de la famille, organisée par le mariage indissoluble; de la famille, faisant une société équilibrée. Ah! Monsieur, vous me parlez, au début de cet entretien, de prison, de bague, que sais-je? dans

le mariage. Or, je peux vous assurer, moi qui ai vu tant de cas de divorce, que c'est là, justement, que se trouvent les géolés, les chaînes, par les effets de cette abominable loi. Enfants sans foyers réels, dressés contre leurs parents remariés (et, parfois successivement...), luttes fratricides entre eux, terribles récriminations...

Le professeur interrompit Maître Arlieux: — Ceci peut arriver dans les cas de veuvage et second mariage.

— Non. Jamais un second mariage ne pourra amener pareille com-

Ainsi va le monde...

Figures d'aujourd'hui

Un homme d'Etat polonais, M. Joseph Beck

L'ascendance du ministre des Affaires étrangères polonais commande autant de respect que de sympathie. Elle nous conduit dans ce monde unique, plein de patriotisme, d'abnégation et d'esprit civique, de vertus familiales et de haute culture intellectuelle, qui s'appelle le *ziemianstwo*, la classe des terriens polonais, et plus spécialement chez les représentants de cette couche qui, ayant perdu leur fortune, se sont assimilés à la bourgeoisie intellectuelle.

Joseph Conrad, de son véritable nom Korzeniowski, provient de ce milieu. Les grands narrateurs polonais de notre temps, Etienne Zolowski avant tout, ont perpétué le souvenir de ces hommes courageux, généreux et dévoués, de ces femmes séduisantes, bonnes et braves; ils ont dépeint la lutte pour le maintien de l'esprit national que l'élite des hobereaux sarmates a menée contre l'administration russe et au milieu des masses ukrainiennes ou biélorusses, indifférentes ou hostiles.

D'accord avec les tendances d'après, les Beck professaient le positivisme et avaient adhéré au mouvement socialiste, mais cette attitude ne comportait aucun élan envers les radicaux, aucun fanatisme cosmopolite. Bien au contraire, être socialiste, cela signifiait, en Pologne, d'avant-guerre, préconiser des méthodes révolutionnaires pour reconquérir l'indépendance. L'exemple le plus fameux de cette équation, c'était Pilsoudski. Les frères Denis et Joseph Beck, l'oncle et le père du futur ministre, se rapprochèrent de bonne heure de ce champion de l'irréductible polonais.

Comme lui, ils quittèrent l'empire des tsars pour se réfugier en Galicie sous la domination débonnaire de l'Autriche. Denis Beck s'y fixa à Zakopane, dans la célèbre station alpine des Carpathes. Il y couvrit toute la pléiade d'artistes, de poètes, de romanciers, de journalistes et de écrivains qui préparaient dans ces montagnes majestueuses, dans un climat pur et loin du contact des capitales, le renouveau, la résurrection de la Pologne, à la fois ministre s'accoutuma au commerce des grands hommes, en même temps qu'à la société des grands. Il était né à Riga, où Joseph Beck père était confiné par suite de son activité révolutionnaire antisariste. La famille Beck hercha au delà des frontières russes un asile où elle n'avait pas à redouter la tyrannie la plus odieuse exercée sur les consciences. Les *szlachtycy* russes ne voulaient-ils pas obliger Mme Beck et son garçonnet à embrasser l'orthodoxie, parce que la mère descendait d'Unitaires que l'Eglise russe réclamaient pour elle?

L'hérédité maternelle a laissé les races que nous avons revêties dans sa physique et dans le moral du futur ministre; il lui doit sa souplesse et l'esprit et de corps, de la grâce et de certaine brutalité, une façon particulière de traiter beaucoup de choses, tout ce qui distingue les Polonais *gentle Ruthen* des Sarmates diens de Pologne. Toutefois, les *czekowscy*, Petits-Russiens, ont été intégrés dans la communauté nationale polonaise avec autant de conviction que les Beck, Suisses, Flamands ou Allemands d'origine, la Pologne a toujours recruté parmi les allogènes les meilleurs de ses fils.

En vogue à Hollywood



DERNIERE CREATION

BROOKS

autres de fourrure de qualité — écharpes de luxe — styli impeccables

"De l'homme bien mis" "Brooks est le favori"

Exigez nos marques de votre fournisseur

"Buckley" \$5.00 "Brooks" \$3.95 "Duplo" \$3.95 "Princely" \$3.95

PRODUITS DE LA FABRIQUE DE CHAPEAUX

BUCKLEY-BROOKS

ED. MICHAUD, prop. MONTREAL

Joseph Beck, fils, grandit dans la petite ville de Limanowa, délicieux trou perdu dans les contreforts septentrionaux des Carpathes, où le père occupait un poste important dans l'administration; il fréquenta le lycée à Cracovie; mais des penchants nettement antilivresques le poussèrent à tourner le dos aux humanités et à s'inscrire à l'Ecole polytechnique de Lwow.

Est-ce la vocation qui incite le jeune étudiant à devenir constructeur de machines? Probablement non, car nous le retrouvons en 1913 à Vienne, à l'Académie du commerce d'exportation (appelée plus tard Ecole du Haut Commerce mondial). Le séjour aux bords du beau Danube bleu a gaiement souri aux vingt ans de Joseph Beck, danseur acharné et, à en croire les récits, étudiant peu zélé. Mais ce sont là les seuls bons souvenirs d'Autriche. La grande guerre éclate. Beck abandonne les études, s'engage comme volontaire dans les légions de Pilsoudski et en rapporte une vive animosité contre l'empire des Habsbourg. L'odyssée de la jeunesse polonaise, destinée à combattre du côté des Austro-Allemands, parce que la Russie tsariste lui semblait être l'ennemi n° 1, soumise aux traverseries et aux mesquineries de la bureaucratie militaire noire-jaune, séparée des Allemands et des Autrichiens par une profonde incompatibilité d'humeur, par toutes ses qualités et ses défauts, la pittoresque et épique aventure des soldats de Pilsoudski a marqué de façon décisive et durable ceux qui l'ont partagée. M. Beck comme tant d'autres. Il se préla à l'idéologie légionnaire, car elle exprimait dans un système nullement formulé et par une action d'une clarté sanglante ce qu'il avait hérité de ses ancêtres et qu'il avait appris dans la maison paternelle.

Lieutenant d'artillerie, il refuse le serment de fidélité à l'Autriche que Vienne s'obstine à exiger du "corps auxiliaire" polonais; il est transféré à l'armée impériale et royale, dégradé au rang de cadet (qui correspond à peu près au grade d'adjudant-chef), mais il déserte bel et bien, avec la complicité d'une organisation clandestine polonaise de sabotage antiautrichien. Il traverse la Russie en pleine révolution bolcheviste, prend part à des combats, se distingue dans les états-majors des formations militaires polonaises, approche le colonel Smigly-Rydz et aboutit, en février 1919, à la chancellerie de Pilsoudski.

Joseph Beck, père, était devenu un personnage officiel influent. Sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, puis directeur du Département de l'autonomie locale, il était à même de conduire discrètement les pas de son fils. Ce dernier justifia d'ailleurs la faveur dont le gratifiait le sort. Pilsoudski, qui écouta la recommandation d'un vieil ami, mais qui n'aurait pas gardé au Belvédère un jeune officier indigne de confiance, employa le commandant Beck — officier supérieur à 26 ans — aux missions diplomatiques les plus épineuses. C'est ainsi que l'ancien artillerie se mua en négociateur consommé qui fit ses preuves en Roumanie et en Hongrie, puis en un observateur, dont les rapports, envoyés de la Conférence de Bruxelles (mars 1921), enchantèrent Pilsoudski.

Ces rapports amenèrent le chef de l'Etat à nommer M. Beck attaché militaire à Paris, en janvier 1922. Le même homme qui avait brillamment réussi à Moscou, à Bucarest et à Budapest n'était pas fait pour s'acclimater en France. Les circonstances contribuèrent d'ailleurs à l'insuccès de celui qui, jusqu'alors, n'avait connu que la fortune. Pilsoudski se débattait contre la résistance des partis parlementaires polonais.

1922, c'est l'année tragique où le maréchal abandonna le pouvoir, où son successeur Narutowicz fut assassiné par un exalté, tandis que les gouvernements se passaient la main à un rythme inquiétant. Tout projet de Pilsoudski était tenu pour suspect par les autorités civiles, dépendantes du Parlement. En outre, le maréchal, dont la visite en France (février 1921), avait laissé, de part et d'autre, des impressions peu chaleureuses, était considéré à Paris comme un adversaire dangereux, tandis que ses ennemis, aussi bien les nationalistes de droite que les socialistes, les démocrates chrétiens et les agraires, étaient tous révoltés francophiles.

Fin mai 1923, le cabinet Sikorski, où la tendance occidentale parlementaire se conciliait avec des attaches pilsoudskistes, fut remplacé par un ministère de coalition présidé par M. Witos.

Deuis lors, M. Beck partagea le sort de toute autre "créature du Belvédère", résidence de Pilsoudski. La France officielle ne se mit pas en peine de sauver un attaché militaire qui ne lui agréait nullement;

il avait déplié au maréchal Foch. Le voyage que celui-ci entreprit en Pologne, en mai 1923, fut suivi de quelques incidents.

Enfin, pour tout dire, M. Beck fut accusé "d'étudier de trop près l'organisation de l'armée française" et de ne pas "travailler dans l'esprit de l'alliance franco-polonaise". Il fut rappelé; on ne le retint pas quand il envoya sa démission.

Pendant quelque temps, le brillant officier, l'ex-diplomate, le lion des salons, dut recourir à ses antécédents de l'Ecole des hautes études commerciales et gagner sa vie en qualité de comptable dans une banque de Varsovie.

Prendre à la légère l'épisode parisien de la carrière de M. Beck, ce serait méconnaître l'âme orgueilleuse, la *rogata dzaska*, de cet ambitieux; l'exagérer, ce serait ignorer l'honnêteté de sa conscience professionnelle. Résumons les suites de la déception subie: M. Beck avait perdu toute affection pour la France; il demeura pourtant prêt à s'accommoder de l'alliance française, si la raison le lui conseillait.

L'escapade de M. Beck dans le monde des finances ne se prolongea pas outre mesure. Bientôt il fut réintégré dans l'armée, comme lieutenant-colonel. On ne soupçonna pas ses relations étroites avec Pilsoudski. Le jour du coup d'Etat, le 12 mai 1926, Beck sera le chef d'état-major du maréchal. De 1926 à 1930, l'ex-attaché militaire en France resta le premier collaborateur du ministre de la guerre. En août 1930, lorsque Pilsoudski assume provisoirement la présidence du conseil, afin de diriger et de surveiller les élections générales, le colonel Beck, maintenant âgé de 36 ans, devient vice-président du gouvernement. En décembre de la même année, il échange cette dignité contre le poste de vice-ministre (sous-secrétaire d'Etat) aux Affaires étrangères, près de M. Zaleski.

Curieux hauts et bas d'une carrière, laquelle, dans un espace de sept ans, conduit de l'ambassade à Paris au guichet d'une banque, de là au cabinet de Pilsoudski, à la vice-présidence de Conseil et finalement à la direction de la politique étrangère polonaise!

M. Zaleski, trop occidental, trop attaché aux survivances démocratiques, fut limogé en novembre 1932. Le premier acte du colonel Beck, installé comme ministre des Affaires étrangères au vieux palais des comtes Raczyński, fut de proclamer que "le cours resterait le même". Ce rite accompli, il procéda à un revirement complet des méthodes et des idées directrices, de toute la diplomatie polonaise. Les membres du Conseil de la Société des Nations furent désagréablement surpris en constatant l'intransigence que le nouveau représentant du gouvernement de Varsovie manifestait quand ils se mirent à discuter de la protection des minorités nationales. M. Beck opposa une fin de non recevoir à toute tentative de se mêler des problèmes intérieurs de sa patrie, que cette immixtion s'opérât gratuitement ou sur la base de traités existants. Soldat, jeune et collaborateur fidèle de Pilsoudski, il différa en tous points de M. Zaleski, publiciste et homme d'affaires, soucieux de ménager la chèvre et le chou, le maître très pointilleux du Belvédère et les amis fort exigeants du Quai d'Orsay.

La situation de la Pologne était critique. La République de We-

Hitler orateur populaire

D'une longue étude parue dans le *Croix*, de Paris, numéros des 18 et 19 avril, sous la signature de M. Henri Engelmann, nous détachons ces quelques paragraphes sur Hitler, l'orateur populaire (on verra en effet par le texte même qu'il ne peut s'agir ici que de l'orateur populaire, et non de celui qui prononce devant le Reichstag des discours écrits):

"Musique, trompeuse musique!" Si l'on voulait entre les "qualités" du Führer déterminer laquelle fut et demeure la cause la plus sûre de son succès, il ne serait peut-être pas déplacé de dire que Hitler est avant tout un musicien.

Aux fêtes du printemps dernier, Rome, Naples et Florence avaient fait une part exceptionnelle aux manifestations musicales. Wagner et Verdi s'y donnaient la réplique à peu près tous les soirs. Un Wagner, d'ailleurs, revu au goût de la péninsule, presque gaillard, en tout cas très dépouillé des brumes métaphysiques de Bayreuth. Hitler a dû apprécier à sa juste valeur l'intention flatteuse des dirigeants italiens. Peut-être aussi, dans l'entrevue d'une de ces nuits latines, s'est-il souvenu du petit écolier autrichien qui recevait tant de plaisir aux classiques de chant des chanoines de Lambach... ou du jeune chœur de Vienne qui économisait pendant des semaines pour acheter, débout au plus haut poulailler de l'Opéra, Lohegring ou les maîtres, ces *Meisterlieder* qu'il s'impose joyeusement d'applaudir à chaque Congrès de Nuremberg...

Trompeuse musique... Tout à tour exécutant et chef d'orchestre, Hitler connaît l'art des silences, des longs crescendos ou des grands éclats cuivrés. Sa parole est avant tout un chant. Il commence sa partie tout seul; puis, peu à peu, comme ces chansonniers qui forcent leur public à reprendre avec eux le refrain, il fait naître dans chaque coin de la salle les énergies sonores qui s'ignoreraient. La tribune est maintenant un pupitre; le *Leitmeister* n'a plus qu'à diriger, qu'à mettre ou à enlever les soutiens. La mesure et le ton sont étonnés. Comme en une partition ouverte, le thème s'inscrit, facilement

mar agonisait, mais, dans ses convulsions, elle lançait des coups de pied violents à sa voisine orientale. Hitler s'appréhail à prendre le pouvoir et l'on soupçonnait qu'il en ferait usage d'abord pour se jeter sur la Pologne "l'ennemi héréditaire" le plus détesté. A la frontière de l'est, l'Union soviétique observait une attitude ambiguë, impatiente de profiter d'un conflit germano-polonais. Enfin, les bons amis des Etats démocratiques ne cachaient pas leur décision de rester neutres et de ne pas se battre pour le Corridor, ni pour la Silésie et Dantzig.

Au bout d'un an, le tableau avait changé. L'accord conclu avec la Russie quelques semaines après l'avènement de M. Beck laissait à la Pologne les mains libres pour se défendre contre le Reich. Le pacte à quatre, dont Varsovie aurait été exclu, s'avérait un four et l'Allemagne nationale-socialiste se voyait obligée de chercher plutôt la neutralité de la Pologne que des conquêtes dans le bassin de la Vistule et de l'autre côté de l'Oder. Les impressions que M. Beck avait remplies à Paris, lors d'un voyage, en septembre 1933, le confirmaient dans sa résolution de ne pas adhérer à une politique d'encerclement.

Lorsque M. Sarraut fit son fameux discours contre les canons allemands braqués sur Strasbourg, la Pologne informa, le gouvernement français qu'elle remplirait scrupuleusement ses obligations d'alliée, si le Reich attaquait. Le Quai d'Orsay n'ignorait point que le terme d'attaque admettait alors, dans l'esprit du colonel Beck, une interprétation assez large.

L'expérience de mars 1936 conseilla au ministre des Affaires étrangères polonais une circonspection prudente. Les soldats du maréchal Smigly Rydz auraient marché pour entraver le réarmement germanique et pour coopérer avec les troupes franco-anglaises; ils ne furent plus alertés pour sauver la Tchéco-Slovaquie. Là, comme dans le cas de l'Autriche, M. Beck préféra encaisser un prix modeste de sa neutralité bienveillante envers l'Allemagne. Aurait-il mieux valu pour la Pologne se démettre, se compromettre et fournir aux Allemands la chance de triompher facilement?

M. Beck profita de l'*Anschluss* pour rétablir les relations interrompues avec la Lithuanie; il a participé au démantèlement de la Tchéco-Slovaquie pour recouvrer Cieszyn et pour réaliser la frontière commune polono-hongroise. Succès modestes, comparés aux gains formidables de l'Allemagne, réussites achetées au prix de méthodes nullement recommandables dans des temps moins turbulents, mais succès indéniables et les derniers que l'on pouvait espérer de la collaboration germano-polonaise. Car le réaliste Beck se rend compte qu'il est arrivé à un tournant de sa diplomatie.

Le moment est venu où le pays des Piastes et des Jagellons devra reprendre sa double mission de refrener le *Drang nach Osten* germanique et de former en même temps une digue contre la barbarie de l'Asie. Il sera le protecteur et le défenseur naturel des petits peuples qui se sentent menacés par les deux colosses rivaux et ennemis, l'Allemagne naziste et la Russie bolcheviste.

Roger de GRAON-POUSSY (De la Liberté, de Fribourg, Suisse, numéro du 3 avril).

Pour et contre

Un bilan de M. André Tardieu

L'ancien premier ministre Tardieu établit dans le Journal, de Paris, une sorte de bilan de la situation française:

Le contre, c'est, d'abord, l'éducation matérialiste, que donne, sauf de rares exceptions, notre école laïque à de braves gosses, qui ne demanderaient qu'à se dévouer à leur pays et dont on fait des égoïstes.

C'est dans ces écoles, dominées par la C.G.T., qu'on apprend aux jeunes Français que, dans la vie, la seule chose qui compte est de savoir compter. C'est là que, en décrochant naguère les crucifix, on a tué l'idéal.

Le contre, c'est aussi la mystification que le régime inflige à ce peuple. On lui a dit qu'il était souverain par le moyen de ses élus. Or, dans chaque Chambre, les élus totalisent moins de voix que les battus et, dans les gros scrutins, la majorité parlementaire représente à peine 7 pour cent de la population française.

Le contre, c'est, également, l'instabilité d'un pouvoir, qui, détenu par le césarisme anonyme des majorités, ne permet aux gouvernements que de vivre soit à la petite semaine, soit au moyen de décrets-lois, qui sont la négation du régime. Horrible compromis qui ne nous a pas dispensés d'avoir en soixante-huit ans, 105 ministères!

Le contre, c'est enfin, notre ineptie étalée, qui, au seul profit des budgets et des parlementaires, a tué les initiatives. Les deux cabinets Blum ont donné à ce système, après vingt ans de lente préparation, son expression totale. La France en souffre encore.

Mais, après le contre, il y a, pour espérer, le pour.

Le pour, c'est l'étonnante qualité de notre race, qui, appuyée à son terroir, se dit qu'il n'arrivera jamais que ce qui arrivera et qui, pour y faire face, est toujours prête.

Nos Français, en dépit de leurs maîtres égoïstes, sont issus de la race du Grand Ferré et de la race de Jeanne d'Arc. S'il faut défendre le sol, on le trouve. Les dirigeants ont tout fait pour aracher de leur mémoire leur victoire de 1918. N'empêche que si, après l'avoir bêtement perdue, il fallait la regagner, ces hommes seraient debout.

Le pour, c'est cet obscur et tenace sentiment de solidarité, qui a survécu aussi bien aux sottises des partis conservateurs qu'aux folies des partis révolutionnaires, et qui se révèle quand il faut.

Le pour, c'est la magnifique et paradoxale indifférence que ce peuple ressent pour les vaines activités des élus, dont l'élection finie, il n'y aura plus, pour eux, deux questions: la perpétuité du mandat et l'accession au pouvoir, — qui n'intéressent ni lui ni la France.

Disons que le peuple français est une merveille vivante, une merveille absurde et noble, si complexe que les autres peuples n'y comprennent, jamais rien — ni les Allemands qui sont réfléchis; ni les Italiens, qui sont intuitifs; ni les Anglais, qui sont nos bons amis.

Pie XII

Dans un récent numéro de "la Revue des Deux Mondes", M. Emile Dard, ambassadeur de France, qui fut reçu par Pie XII trois jours après le couronnement, écrit:

La figure de Pie XII, dès qu'elle apparut sur la *sedes gestatoria*, annoncée par une grande rumeur, puis par des acclamations, suffisait à spiritualiser le temple. Pendant des heures, cette mince figure (il remplit tout entier; il ne fut plus qu'un cadre magnifique autour d'elle. Pie XII inclinait tous les fronts et faisait plier tous les genoux sous ses bénédictions. Son maigre profil, sa pâleur, sa majesté, ses yeux pleins de mansuétude, émuoient. Ses mains longues et fines baignaient tristement, avec des arrêts pendant lesquels il semblait se recueillir. Pas un de ses gestes qui ne fût parfait et dans l'ordre sacré. Au cours de la cérémonie, rien ne troubla cette harmonie suraturelle.

Agénouillé sur son prie-Dieu et les mains jointes, il est l'image même de la prière. Debout, coiffé de la mitre d'or, il garde l'immobilité d'une statue semblant émerger comme d'un nuage des longs plis de sa robe blanche disposés autour de ses pieds. Assis et droit sur son haut siège tendu de soie blanche, il semble absent de ce monde, les yeux presque clos, les bras, comme inutiles, tombés sur les genoux. Quand il communia sous les deux Espèces, des milliers de coeurs battirent à l'unisson du sien. Devant ce grand spectacle, ceux qui, déjà, seulement nécessaire qu'il soit compris. "Il Duce ha sempre ragione" proclament les panneaux des routes italiennes...

ont longtemps vécu se rappellèrent un Pape d'illustre mémoire, Léon XIII, qui, lui aussi, affranchi de la chair autant qu'un homme peut l'être, représentait matériellement une âme. Cependant, quand Léon XIII recevait, on était frappé de l'expression de ses yeux semblables à de pâles myosotis - qui, soudain, s'éclairaient d'une lueur malicieuse, exempte, certes, de toute malignité, mais qui déconcertait son visiteur.

Rien de pareil chez Pie XII. Quand je fus reçu par lui trois jours après son couronnement, je le retrouvai aussi naturel, aussi accueillant que je l'avais connu à Munich, près de vingt ans auparavant. Il voulut bien lui-même, avec une extrême bienveillance, rappeler les rapports si sympathiques et si confiants établis entre nous dès cette époque. Seules sa calotte et sa robe blanches l'élevaient au-dessus des hommes. Ses cheveux étaient maintenant devenus argentés. Mais son beau regard, — que ses récentes photographies noircissent, et c'est dommage, — sa simplicité pleine de grâce et si attachante n'avaient pas changé...

La vie vaticane sous le nouveau pontificat

Du correspondant romain de la Nation Belge, de Bruxelles, numéro du 7 avril:

Les Romains sont naturellement attentifs aux actes du nouveau pontificat. Tout en se réjouissant de l'élection du cardinal Pacelli, certains s'étaient demandé s'il aurait la résistance physique nécessaire pour porter le lourd fardeau que Pie XI n'avait pu soutenir que grâce à une robustesse exceptionnelle. Ceux qui le connaissent bien répondraient que la méthode suppléerait chez lui à d'autres ressources. Cette prévision semble bien justifiée par les premières mesures que Pie XII a prises pour organiser la vie de la cour pontificale. Pie XI donnait beaucoup plus de temps que ne l'avaient jamais fait ses prédécesseurs aux audiences privées et publiques et, de plus, il s'occupait personnellement dans le détail d'une foule d'affaires d'intérêt secondaire. On se demande comment il a pu, dans ces conditions, mener au terme autant de vastes desseins et accomplir en aussi grand nombre les œuvres maîtresses qui font de son pontificat l'un des plus féconds de l'histoire. Il y a fallu assurément une puissance de travail et une vigueur extraordinaires.

Pie XII semble vouloir mieux tenir compte des limites des forces humaines, réduire la part accordée à certaines besognes accessoires et faire davantage appel à ses collaborateurs pour réserver plus de temps aux grands travaux qu'il réclame sa sollicitude. Ces travaux, il ne s'y soustrait pas plus que son prédécesseur, mais il veut avoir et consacrer, comme quand il était cardinal-secrétaire d'Etat, les heures de l'après-midi et de la soirée qui suivent sa promenade dans les jardins du Vatican, tandis que Pie XI donnait alors des audiences qui se prolongeaient jusqu'à neuf ou dix heures du soir. De même, il semble bien que désormais deux ou trois jours par semaine seront réservés aux audiences publiques qui, sous le pontificat précédent, retenaient chaque jour le Pape au moins jusqu'à 2 heures de l'après-midi.

Pie XII continue Pie XI, mais sur un rythme nouveau et cela n'est pas pour déplaire aux dignitaires de la cour pontificale dont la résistance physique était souvent mise à une rude épreuve par les quatre-vingts ans du Pape alpiniste.

STYLO

JEUNESSE-PLEIN AIR

Que ferez-vous de vos vacances?

C'est la question que vous pose l'Action Nationale; elle y répond elle-même par une série de suggestions fort attrayantes formulées dans une magnifique publication illustrée, *Vacances '39*.

Vacances '39 s'adresse particulièrement aux jeunes gens, garçons et filles, surtout à ceux qui préparent le Concours de Vacances — mais tout le monde pourra tirer parti de ses indications. Elle est ornée de belles photos et offre des articles signés par nos meilleurs écrivains.

Vacances '39 déborde de vie et d'entrain. C'est une publication de luxe (40 pages, grand format) à un prix populaire: 10c. l'exemplaire, \$1.00 la douzaine, \$8.00 le cent (port en plus: deux sous l'exemplaire).

On adresse sa commande à 2182, rue Marcell, Notre-Dame de Grâce, Montréal, ou à la librairie du Devoir.

Où l'on s'habille bien —

ERNEST MEUNIER

MARCHAND-TAILLEUR

994, rue Rachel (est) - FR. 9343-9850

Coupe appropriée à chaque sujet
Service de valet
Satisfaction assurée

NETTOYAGE

Complet (hommes)	\$1.00
Pardessus	1.00
Gilet	0.25
Chapeau	0.50
Gants	0.20

PRESSAGE

Complet	\$0.35
Pardessus	0.35
Nettoyage de RIDEAUX, DRAPERIES, CHESTERFIELD, TAPIS, ETC.	

NETTOYAGE

Manteau (Dames)	\$1.00
Robe à partir de	0.75
Blouse	0.50
Jupe	0.50
Chapeau	0.50
Gants	0.20

PRESSAGE

Robe de velours	\$0.50
Manteau	0.35

Des milliers de clients satisfaits!
Voilà votre meilleure garantie

NETTOYAGE

NETTOYAGE

Il suffit de signaler

Crescent 4168

J H Breton

Teinturier-Nettoyeur

2461, rue des Carrières

Nous retraçons vos ancêtres

Institut Généalogique DROUIN

Correcteurs et continuateurs du dictionnaire Tanguay.

Directeur: GABRIEL DROUIN

4184, rue ST-DENIS, Montréal
Tél. LApaster 8151

Vingt-trois ans de recherches patientes. Immense documentation méthodiquement accumulée. — Généalogie complète de toute famille canadienne-française, franco-américaine, acadienne, de 1608 à nos jours.

ECRIVEZ-NOUS POUR RENSEIGNEMENTS

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Ce qu'il y a...

de mieux est-il jamais trop bon?

- Montres, meilleures marques
- Bijoux à diamants
- Annuaire de mariage
- Argenterie
- Bijouterie

Aussi: service de réfection ultra-moderne, chez

BIBEAU FRERE

LES BIJOUTIERS CONNUS

Deux magasins:

305 et 1257, Ste-Catherine est

Le PARFUM INCOMPARABLE

TULIPE NOIRE

de CHENARD Paris

La Parfums exquis que molle la femme délicate pour les réunions intimes et visites — car il souligne mieux que tout autre sa toilette et son goût.

POUR LE TULIPE NOIRE s'adresser au distributeur local de la collection.

FOURRURES

Porter des fourrures REID, c'est s'assurer le summum de l'élégance et du confort. Porter des fourrures REID, c'est aussi économiser. Et qui achète chez REID, achète NATIONALMENT.

1473, rue AMHERST
Tél.: CH. 3181

REID

BEURRE-OEUF-PROVISIONS

LOUISIGNANT

FRÈRES LIMITÉE

Crémierie Première Qualité	22c
Crémierie Deuxième Qualité	21c
Crémierie Troisième Qualité	20c

6050, rue SAINT-HUBERT
6115, rue SAINT-HUBERT
6185, rue SAINT-LAURENT
6260, rue MASON
2044, rue MONT-ROYAL Est
2117, rue MONT-ROYAL Est
1374, rue O'CONNOR Est
2290, rue O'CONNOR Est
1251, rue O'CONNOR Est
4832, rue WELLINGTON

Nous fermons à 6 h. Sur tous les jours excepté les vendredis et samedis.

L'heure de la prière

L'appel de Sa Sainteté

Comme nous l'avons déjà annoncé, le cardinal Maglione, secrétaire d'Etat, a écrit dans laquelle il demande une croisée de prières pour la paix, à l'occasion du mois de mai. En voici la traduction:

Nous cher Fils, Louis, cardinal Maglione, Notre Secrétaire d'Etat, PIE XII, P. P.

Salut et Bénédiction apostolique.

Vous qui Nous assistez de si près dans le gouvernement de l'Eglise catholique, vous savez avec quelle ardeur Nous souhâions et Nous implorons de Dieu que, par un retour des âmes à des sentiments de justice et de charité, la paix chrétienne si désirée s'affirme enfin, profonde et durable, entre les nations et tous les peuples, aujourd'hui si agités et préoccupés. A peine élevé au suprême pontificat, ce fut justement cette paix, don sublime de Dieu, que Nous avons recommandé, avec un cœur tout paternel, non seulement à tous Nos Fils dans le monde, mais encore à toutes les nations et à leurs gouvernements; et dans la solennité de Pâques, de la basilique Saint-Pierre où Nous célébrâmes pontificallement le divin Sacrifice, entouré d'une multitude innombrable, Nous avons répété la même invitation et la même exhortation, implorant du Christ Jésus, qui vainquit la mort et distribua les grâces célestes, la concorde et la paix pour tous.

Et maintenant que s'approche le mois de mai, au cours duquel les fidèles ont l'habitude d'adresser de particulières prières à la Très Sainte Vierge, Nous adressons spécialement cette intention dans tous les diocèses et toutes les paroisses.

Mais, à cette croisée de prières, il Nous plaît de stimuler de façon spéciale ceux, qu'à l'exemple du divin Rédempteur, dont Nous tenons la place sur terre, Nous aimons avec la plus vive tendresse et affection: Nous voulons parler des enfants, qui dans la fleur de l'âge font rayonner autour d'eux l'innocence, la suavité et la grâce. Par une pieuse coutume, les pères et mères de famille conduisent chaque jour leurs jeunes enfants, même les plus petits, à l'autel de la Vierge, les lui offrant avec les fleurs de leurs jardins et de leurs champs, et avec leurs prières et celles de leurs enfants. Et comment cette Mère du ciel n'accueillirait-elle pas tant de voix suppliantes, implorant la paix pour les citoyens, les peuples, les nations? Comment pourrait-elle ne pas les accueillir, si aux prières des anges du ciel s'unissent celles des enfants, qui si bien les

anges de cette terre? Assurément, invoqués par tant de prières, la Vierge Marie prendra en main cette question qui angoisse aujourd'hui le monde entier, et fléchissant son divin Fils, gravement offensé par tant de péchés, obtiendra de lui, dans une situation plus calme, la paix des cœurs et la concorde fraternelle entre les peuples. Et Jésus, qui durant sa vie mortelle aimait d'une façon spéciale l'âge innocent, et qui par les paroles: "Laissez venir à moi les petits enfants, parce que le royaume de Dieu leur appartient", reprochait aux apôtres d'arrêter les enfants qui venaient s'offrir à ses baisers, Jésus pourrait-il trouver des prières plus faciles à exaucer que celles des enfants qui, en un geste suppliant, lèvent vers lui et sa Mère leurs mains candides et innocentes?

Le Pape Léon le Grand, Notre prédécesseur d'immortelle mémoire, disait: "Le Christ aime l'enfant, lui qui fut d'abord enfant par le corps et l'âme; le Christ aime l'enfance, maîtresse d'humilité, règle d'innocence, modèle de douceur." Si donc, dans toutes les villes, dans les bourgs, dans les plus lointains villages, partout où brille la lumière de l'Evangile, des groupes d'enfants vont prier dans les églises, durant ce prochain mois de mai, Nous voulons espérer que, les imités étant apaisées, les âmes pacifiées, et résolues les discordes entre peuples, l'humanité, guidée par la Vierge Marie, verra des temps meilleurs lui sourire.

C'est pourquoi, Notre très cher Fils, Nous vous chargeons, par la présente lettre, de rendre publics, de la façon que vous jugerez la meilleure, ces vœux paternels et ces vives exhortations, de telle sorte que, grâce aux initiatives des pasteurs diocésains, ils soient traduits dans la pratique.

Cependant, soutenu par ce doux espoir et goûtant par avance les fruits que Nous Nous promettons de cette croisée de prières, Nous accordons de grand cœur, à vous, chers enfants qui répondront si vaillamment à Notre appel, comme gage des faveurs célestes et de Notre paternelle bienveillance, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 20 avril 1939, première année de Notre pontificat.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphone: BELAIR 3361

Du lait pasteurisé

Pour la ville de Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 5 (D. N. C.). — La ville de Saint-Hyacinthe songe à imposer incessamment la pasteurisation du lait vendu et distribué dans ses limites. Plusieurs corps publics ont réclamé auprès du conseil municipal cette pasteurisation et les autorités semblent disposées à se rendre à leur demande. D'autre part, les laitiers eux-mêmes ne sont pas opposés à l'idée; 75 pour cent de ceux qui vendent à Saint-Hyacinthe ont signé une requête disant leur approbation. Pour l'instant, et avant qu'une décision finale soit prise, les autorités municipales désirent qu'une campagne d'éducation soit faite auprès du public, afin de le familiariser avec les procédés de pasteurisation, et les résultats qu'on en peut attendre. Cette campagne s'inaugurera mardi soir prochain, à 8 heures, à la salle du Marché Centre. Plusieurs orateurs y porteront la parole, avec à leur tête le Dr G. Choquette, directeur de l'Unité sanitaire des comtés de Saint-Hyacinthe et de Rouville; le professeur Bégin, professeur de bactériologie à l'École de Laiterie provinciale, sise à Saint-Hyacinthe; M. Wilfrid Gaudette, inspecteur sanitaire de Saint-Hyacinthe-Rouville. On compte également sur une nombreuse assistance. Les orateurs souligneront l'opportunité de la pasteurisation, du point de vue hygiène, rappelant qu'elle est le moyen le plus efficace de prévenir certaines maladies comme la tuberculose, la fièvre typhoïde et la fièvre ondulante, la scarlatine, le choléra, etc. Un film sur la pasteurisation sera montré au cours de la soirée.

Frères Limitée, de Saint-Hyacinthe. Les organisateurs généraux du concours final sont M. Elbert Thiobault, P.S.S., directeur musical de l'Heure catholique, et le Dr Eugène Lapiere, directeur du Conservatoire National, Montréal.

Pour les jeunes gens

Convincus!

Par Clément Pothier, O.P., Lecteur en théologie

Les Editions du Lévrier, 95, avenue Empress, Ottawa. — Jeunes gens, vous trouverez dans ce petit livre cette doctrine claire, concrète, constructive qui vous aidera à devenir ces hommes dont notre Canada a un besoin urgent: Des Convincus! Pourquoi pas? En vente au Service de Librairie du Devoir, 25 sous l'unité.

Graphologie au "Devoir"

THANK YOU — Vous trouverez l'étude dans le Devoir du samedi 28 avril.

SYLVIE — Délicatesse et sensibilité vive et contenue sont bien marquées dans cette petite écriture un peu agitée qui indique un peu de calme moral; on s'inquiète et on s'attriste facilement et on serait portée à fonder les cheveux en queue. Simplicité, goût sobre et absence de vanité.

Le cœur est bon, aimant, constant et trop retenu par une grande réserve qui gêne l'expansion et même la simple expression de l'affection. L'activité et l'humeur sont très variables et dépendent l'une de l'autre.

Elle aime l'élégance, le confort et d'être servie. Droiture et sincérité très belles. La volonté est inégale. Je vois des signes de décision et de fermeté à côté d'une faiblesse de volonté qui la livre aux influences de toutes sortes. En théorie elle est autoritaire mais elle n'a pas la résolution et la fermeté persévérantes qui établissent et maintiennent l'autorité.

Pas pratique, absence d'économie et ordre médiocre. Caprices, vivacités et impatience fréquentes. Elle est facilement rebutée par les difficultés et au lieu de lutter elle abandonne projets et entreprises.

EMILIE B. S. — Elle est intelligente; l'esprit est clair et sensé, le jugement est solide, c'est une personne d'expérience et de sagesse. Très bonne et très dévouée, elle a cette persévérance dans le devoir que même de ma correspondante, elle a pourtant à lutter pour le pratiquer si également.

Réservée et discrète, elle a du tact et de la délicatesse. L'activité est égale et courageuse. La volonté est précise, résolue et ferme s'exerce doucement, sans éclats et sans faiblesse. Autoritaire et raisonnable.

Elle est, au fond, un peu susceptible; je pense qu'on l'ignore autour d'elle.

Beaucoup d'énergie, d'endurance et de courage.

Simplicité parfaite et horreur de tout ce qui est artificiel, apprêté et faux.

Beaucoup d'indépendance et l'habitude de faire ce qu'elle veut et de savoir imposer sa volonté à son entourage.

Distinction, droiture et sincérité. Belle nature morale et belle conscience claire.

HENRI LE VAGABOND — C'est un homme intelligent dont l'esprit clair et raisonnable est juste. Il devra tout de même se défier d'une imagination vive qui tendra toujours à créer des illusions même après les déceptions.

Bon, généreux, aimant, ayant besoin d'affection comme de pain, ne se contentant pas de peu, il est assez exigeant, et en se tournant vers lui-même il tourne ceux qu'il aime.

Actif, ambitieux et assez optimiste, il a du courage et il ne manque pas de persévérance.

Quelque chose de gai, de jeune dans l'esprit le dispose à profiter de toutes les occasions de se distraire.

Sincère et franc, il déteste tout ce qui n'est pas simple et sincère, et à ses yeux les complications et les subtilités sentimentales sont presque des mensonges.

La volonté est précise, ferme et générale, opinâtre sur certains sujets, et cependant, plus influenable qu'il ne le paraît bien souvent. C'est un homme honnête et bon.

Nerveux, d'humeur inégale mais généreux et capable de dévouement. SUZANETTE — Cette grosse écriture un peu enfantine est caractéristique. Elle révèle une personne bonne, généreuse, enthousiaste, imaginative, naïve et crédule.

Le cœur est très affectueux et Suzanette s'imagine aisément être aimée; il est trop facile de la tromper. Sincère elle-même, elle croit à la sincérité des autres jusqu'au point d'être imprudente.

Elle est heureusement assez réservée pour atténuer un peu cette confiance naturelle. Vive, impulsive, autoritaire et tenace, elle a, en même temps, une obstination qui aide bien la résistance.

Le jugement n'est pas sûr; il y a chez elle trop d'exagération et trop d'impulsivité pour qu'elle ne commette pas d'erreurs dans ses appréciations des autres et dans sa propre conduite.

Longue, la confiance en soi lui donne de l'assurance. Elle est susceptible et ne reçoit pas sans se

NORTHERN HAMMOND ORQUE ENTIEREMENT ELECTRIQUE. Prix à compter de \$1900. Ed. Archambault INC. Dépositaire pour la Province de Québec. 500, Rue Sainte-Catherine Est.

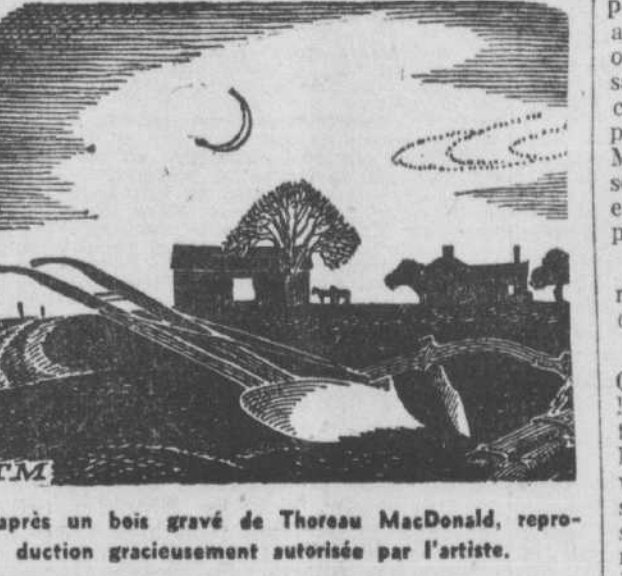
fâcher les critiques et les reproches. SECRET (Sylvie) — Il paraît positif et il est assez pratique, mais au fond c'est un imaginaire qui aime bien les rêves et qui cultive les illusions. Plus sensible qu'il ne le paraît, il laisse au sentiment une place importante dans sa vie: tout cela déguisé et caché, car il n'est ni confiant, ni expansif. Bon et généreux, il saura se débattre en combattant un égoïsme assez marqué cependant.

Coupon graphologique ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE de JEAN DESHAYES au "DEVOIR". Samedi, le 6 mai 1939. Bon pour 2 semaines.

LA VIE AGRONOMIQUE POUR LIRE EN ATTENDANT L'ARRIVÉE DU PETIT POULAIN

ES pauvres époux L... à Lorette, dans le rang X... n'étaient pas gais, l'autre soir. Leur femme, en une certaine façon, est en deuil. Miché vient de mourir. Miché, c'est une petite jument blonde de qu, depuis quinze ans, faisait presque partie de la famille. De belles formes, rien que des qualités et quatorze ans de travaux, à la peine comme à la joie, avaient rendu Miché chère à tous. Nous sommes à l'écurie, le père, la mère, les enfants et l'auteur de ces lignes que des relations amicales amènent fréquemment au foyer de L... La mère s'esuie les yeux avec son tablier. C'est un rude coup pour elle. Miché et elle s'accordaient si bien! Même qu'elle pouvait l'atteler seule et la conduire n'importe où. Le père, lui, est encore dans la stupeur: "Non, ça ne se peut pas, Miché n'est pas pour partir vite comme ça. Il y a quinze ans qu'on trime ensemble!" Silencieux, les enfants ouvrent de grands yeux ahuris. Un des petits pleure parce qu'il voit pleurer sa mère. Lui a-t-on fait du mal à sa maman? Il veut la défendre. Qu'est-ce qui se passe? Il finit par se consoler, puis, avec la mobilité ingénue de l'enfance, le voilà maintenant qui demande à manger. Un autre, un peu plus âgé, a souvent caressé la jument blonde. Il l'appellait Mice... Il est assez jeune pour entrevoir le douloureux mystère de la mort. Il sait que Miché ne se relèvera plus. Il fait l'apprentissage de la vie et de ses départs, de ses abandons... Non, Miché ne se relèvera plus... "Son règne est fini", dit Laurent L... Et déjà il prend des dispositions pour sortir les restes de la bonne bête. Trois heures plus tard. Nous causons familièrement après un bon souper. Les enfants sont couchés, les bûches se succèdent dans le poêle. Unique sujet de conversation: Le régime de Miché. — Vous n'avez pas d'idée, monsieur, dit L... comme cette petite jument a toujours été de service. Plus serviable qu'elle, il n'y en avait pas. Pas grosse, non, c'est vrai, mais du cœur comme quatre. D'ailleurs, je n'ai jamais aimé les trop gros chevaux. Petit habitant, petits chevaux. Petit habitant canayen, petits chevaux canayens. On dirait qu'ils ont été créés pour nous autres. C'est fait pour nos terres, pour notre climat. C'est toffe comme nous autres. Chacun son goût, comme de raison... Les autres races ont du bon. Je ne dis pas le contraire, mais je n'aime pas trop les gros chevaux. Parlez-moi pas de ces éléphants qui mangent toujours, qui défontent le pontage de l'écurie, quand ils ne vous écrasent pas bêtement le pied... Hein! vous dites que ça tire marlyer. D'accord, mais avez-vous déjà vu tirer deux petits canayens de bonne famille? Faites voir le remue-ménage. C'est pas gros, mais ça frétille avec tant de courage! Et ce qu'il y a de beau; c'est qu'on arrive à voir le fond de leur appétit, on arrive à en voir le bout, tandis qu'avec des grosses bêtes, c'est pas des appétits, c'est des gouffres. On ne peut quasiment pas lâcher la fourche et la terrine. Je n'appelle plus cela du mangeage, c'est de l'engloutissement, et je n'ai pas envie de faire le waiter comme cela du matin au soir.

Notre ami exagère à plaisir. Je lui fais remarquer que, pour un maître coup de collier dans le temps des gros travaux, le cheval pesant est un peu là et, au surplus, le marché réclame de gros chevaux. Je cite des chiffres à l'appui. — Vous me faites suer avec vos maîtres coups de collier, réplique-t-il. En les mettant bout à bout, vous n'arriveriez pas à dépasser quarante-huit heures par année. Admettons que quarante-huit heures par année vos éléphants soient réellement supérieurs, il faut les endurer le reste de l'année... — Pour les vendre le double... Vous êtes incorrigible. Supposons que vous avez raison et que je n'aie pas tort. Revenons à Miché. — Oui, pauvre Miché, quand je pense qu'elle est morte, ça me fait mal comme si on m'arrachait quelque chose. Pensez donc, quinze ans ensemble! Et je m'arrangeais déjà bien avec sa mère. Ici, notre interlocuteur se perdait dans une savante généalogie chevaline où il fut question d'une jument que Claphas avait échangée avec Ustache Bargeron, et de celui-ci vendit au père Phrem, d'un cheval qui appartenait jadis à Ziphore Saint-Onge, puis à Mégilde Laramée. C'était dans le temps où l'on changeait couramment de chevaux et de chiens. Mais j'abrége terriblement. — La mère de Miché s'appelait Kate, ainsi nommée parce qu'elle avait été élevée chez un Ecosais. Quand je me suis marié, le père... — Celui qu'on appelait le père Phrem? — Oui, il me donna Kate, qui n'était plus jeune, mais qui avait toujours été bonne poulinière. Le père s'en amusait et venait la voir. Kate le reconnaissait. Le père avait la main douce pour les chevaux, mais il n'aimait pas lambiner dans le chemin. La semaine, il était assez d'arrangement, mais le dimanche, à la sortie de la messe, le dépasser dans la descente, c'était l'insulter... Kate, qui était belle, avait été fringante dans sa jeunesse, mais le poulinaie l'avait convertie en bonne mère de famille et rien ne l'émuait. Elle avait toujours l'air de nous dire: "A mon âge, j'en ai tant vu!" Tous les mois de juin, elle nous donnait un petit qu'elle avait porté comme un lynch. Je veux dire par là qu'elle travaillait jusqu'au dernier jour sans répit. C'est bon, les faire ainsi travailler jusqu'à la fin, pourvu que ce ne soit pas trop forçant. — Excellent. Après avoir rallumé sa pipe, il continua: — Tous les petits frères et les petites sœurs de Miché sont venus un monde en mai ou juin. Elle, contrairement à l'habitude, est arrivée en septembre. Je m'en rappelle comme si c'était hier, parce que c'est l'année de la mort de mon défunt père. Ah! misère, qu'il avait pu cet été-là! Et du gros beuda, des orages, du tonnerre, des éclairs. Le bon Dieu ne cessait pas de donner des coups de pied dans la tête du ciel. C'est cette année-là que mon oncle Médard a perdu sa grange. Toute la récolte était rentrée, foin et grain. Ça, ça vous déçoit-ou un homme! — Etait-il assuré? — Oui, l'assurance de paroisse, mais tout de même ça déteille, vous savez... Pendant ce temps-là, le père filait un mauvais coton. Il avait souffert tout l'été. Le soir, après ma journée, j'allais à pied — pour ménager les chevaux — faire un tour chez les vœux. Ce n'était pas reposant, mais je sentais que ça tirait sur la fin et, chaque soir,



D'après un bois gravé de Thoreau MacDonald, reproduction gracieusement autorisée par l'artiste.

le père me disait: "Reviens demain, mon homme." Il m'attendait. Plusieurs fois, j'attrapais de l'orage en m'en revenant. C'est là que Jeannette de l'ait inquiète! Ah! de la misère, on en a eu du tremblement, on avait un peu oublié Kate. Je l'avais laissée au clos, quand un beau matin Jeannette me dit: "Mais regarde donc, Laurent, il me semble que je vois une petite tache autour de Kate. Tout d'un coup que ce serait son petit poulain! Regarde comme fait!" Je m'affile les yeux et, comme de fait, je vois quelque chose qui s'accommode autour de Kate. Pas de doute: c'est le petit qui cherche le biberon. Je fais ni un ni deux, je prends une bonne plâtée d'avoine et, alerte comme un prince, je me pousse au treccard. C'était Miché, monsieur, c'était la Miché que nous venons de perdre. Elle était blonde comme du blé et déjà décolorée comme si ce n'était pas de ses affaires. Quelle force il y a dans les animaux, hein! monsieur. Kate mangeait paisiblement. Elle commençait par se cogner les oreilles quand elle me vit approcher, puis la musique que fit l'avoine remuée dans le fond du plat lui rendit sa bonne humeur habituelle. Miché, elle, avait l'air de se demander: "Qui est ce particulier-là qui s'approche ainsi de maman? C'est un particulier qu'elle a bien connu par la suite, parce que nous avons vécu quinze ans ensemble, et c'est la première fois que Miché me fausse compagnie.

Notre ami Laurent s'arrêta une minute et reprit: — Faut prendre soin de ce petit monde-là, que je me dis. Les enfants accourent au champ, pleins de joie et de curiosité, mais je l'en foute, l'avoine était mangée et Kate ne les laisse pas approcher. Ils n'en partent pas moins heureux pour l'école... Ce jour-là, je me rappelle que le père était très bas. Je trouvais tout de même le tour de lui dire que Kate avait pouliné dans le champ, mais il ne parut pas comprendre. La fin approchait. Toute la journée se passa en besoins variés. Le soir, le temps se rafraîchit et, vers les six heures, Jeannette commença à s'inquiéter de la poulie. "Ça n'avait pas de bon sens laisser coucher dehors une jeunesse aussi tendre... Elle allait mourir de froid... je le regretterais longtemps." Et du lyrage comme ça

pendant une demi-heure. A vrai dire, il n'y avait aucun danger de mort, mais, vous savez, quand on est inquiet et que l'on se fait harponner par sa femme! Un petit poulain ne se charge pas comme un bidon de lait, et je n'étais toujours pas pour le prendre sur mes épaules. Que faire? Mais, pendant ce temps-là, Jeannette continuait ses lamentations, les enfants battaient la mesure et, moi, j'avais l'air d'un beau diable qui ne sait pas où donner la tête. — Vous aviez raison d'être indécis, car le froid n'est qu'une grippe aux jeunes qui viennent de débarquer en ce monde. — Eh oui! j'étais inquiet, pour dire le vrai. Quelle idée cette Kate avait-elle eu d'aller pouliner si loin? Et, sait-on jamais, en automne, le temps revire si brusquement. Si la pluie s'en mêlait, c'est le coup que Jeannette ferait du mauvais sang pendant la nuit... Un petit vent qui s'éleva soudainement me fit prendre une décision: "Allons chercher la poulie, mais dis-je. Elle n'a pas encore vingt-quatre heures d'existence et il faut lui faire faire un mille de distance. Comment s'y prendre? De l'avoine et un Heou pour la mère d'abord, et puis on verra." En un rien de temps, j'étais rendu au bout de la terre. Kate mangeait l'avoine, se laissait passer le lion, je caressai la petite, et puis je me dis avec fermeté: "Maintenant, en route! Allons coucher dedans!" Savez-vous, monsieur, comment je me suis pris? Eh bien! à tous les trois arpent, j'arrêtais Kate, puis je forçais la poulie à se coucher pour se reposer. L'épuisement lui avait ôté toute peur. Elle se couchait par terre et je sentais son petit cœur battre d'essoufflement et de fatigue. La mère ne défrichait rien à ce ménage et, au début, me menaçait de coups de dents. Puis faut croire qu'elle finit par comprendre. Nous faisons très lentement quelque chose comme deux arpent. J'attachais Kate à une série de manœuvres qui avaient pour résultat de faire coucher la poulie, trop fatiguée pour résister et qui, ma parole, dans son petit crâne surmonté d'une touffe blonde, avait l'air de comprendre vaguement qu'il fallait marcher, puis se reposer, marcher encore, puis se reposer encore. — L'instinct de conservation, quoi! — Je ne sais pas quel instinct c'était, en tout

cas, c'était un instinct bien fin, car nous arrivâmes à la maison une grosse heure après, en même temps que la noireur. Quand la poulie traînait la patte, la mère hennissait pour l'encourager. Elle la léchait, puis lui tenait des petits discours maternels. Bien entendu, à tous les quarts d'heure, la jeune voyageuse passait au réfectoire et prenait des forces. Une bonne sucée de lait sucré et en route! J'avais l'impression de l'arracher au froid, à la douleur, à la mort, et je l'avais promené ainsi, s'il l'eût fallu, jusqu'au bout de la paroisse. Les dernières étapes fatiguèrent manifestement la poulie, mais avec du repos, du lait et des caresses le trio finit par déboucher triomphalement dans la cour, aux applaudissements de la famille réunie. On m'accueillit comme le héros d'un sauvetage difficile et inédit. Quant à la réception que l'on fit à Miché, vous la devinez. On lui avait préparé une stable garnie de belle paille et la première chose qu'elle fit fut de s'y laisser tomber avec une évidente satisfaction. "Ouf! avait-elle l'air de nous dire, je suis lassée, moi, de ce genre de tourisme. Je couche ici." — Personne ne s'y objecta, je suppose. — Non, monsieur, et Kate pas plus que les autres, car elle se mit à manger avec volupté un bon barbotage qui lui remit les boyaux d'équerre. Cette nuit-là, je dormis comme un bienheureux. Le temps devint plus froid... Le vent se mit à balayer les feuilles mortes. Je révai que tous les animaux en détresse rentraient grâce à moi, dans de chaudes et hospitalières étables. Et tous me remerciaient à leur manière. Mais Miché surtout, Miché reconnaissante, me léchait la main... A mon père qui avait toute sa vie adoré les chevaux, j'aurais aimé raconter le premier voyage de Miché, fille de Kate, mais il ne reprit pas sa connaissance et mourut le lendemain, à la nuit tombante. Ce fut bien dur, mais cela, c'est une autre histoire... Pour en revenir à la poulie, est-il besoin de vous dire que par la suite Miché me fut toujours particulièrement chère et que j'ai bien des raisons de la pleurer.

Et longtemps encore, il me parla de sa beauté, de sa douceur, de ses qualités, toutes choses désormais entrées dans le passé. Armand LETOURNEAU Québec, le 5 mai 1939.

LE MINISTRE PROVINCIAL DE L'AGRICULTURE encourage l'élevage de bons chevaux par les moyens suivants: 1-Surveillance et classification des étalons. 2-Primes de conservation aux propriétaires d'étalons de choix. 3-Prêts aux sociétés d'agriculture pour l'achat de reproducteurs de haute qualité. 4-Formation de syndicats d'élevage. 5-Subventions aux expositions provinciales, régionales et de comté. 6-Prévention et contrôle des maladies par le service de la Santé des Animaux. 7-Participation au maintien d'un haras pour l'élevage du cheval canadien à St-Joachim. 8-Perfectionnement des pâturages à points par l'intermédiaire du service de la Santé des Animaux. 9-Services de propagande par des spécialistes en industrie chevaline. En retour, le ministre compte sur l'entière coopération des cultivateurs pour que l'élevage du cheval occupe dans la Province la place qui lui revient. SERVICE DE LA PRODUCTION ANIMALE Adrien Morin, B.S.A., chef du service de la Zootechnie. J. Gauthier, B.S.A., chef de la section des Chevaux.

Avec les prêtres des Missions Etrangères

Une entreprise de nos évêques

PARTIE I

Le plus beau sujet de gloire pour la Société des Missions Etrangères et en même temps le gage le plus solide de sa vitalité, c'est qu'elle est l'entreprise commune de tous les Evêques de la province de Québec. Aux débuts ils lui ont donné la vie et assigné une mission; maintenant encore ils continuent de la guider dans sa croissance et de la soutenir dans ses besoins. Il suffit de signaler quelques-uns de leurs gestes pour illustrer cette féconde vérité.

Leurs gestes collectifs

Le 2 février 1921, réunis à Québec, sous la présidence de Son Eminence le Cardinal Bégin, ils ont jeté les fondements et existaient sur le champ 4 d'entre eux pour voir à sa première organisation. Le 12 mai suivant ils nomment son premier supérieur dans la personne de monsieur le chanoine Avila Roch, alors curé de la cathédrale de Joliette.

Ce sont eux encore qui, le 8 mars 1922, obtiennent du gouvernement provincial la charte civile de la récente fondation. Deux dispositions de cette charte sont de la plus haute conséquence: la première fait des évêques de notre province les membres de la nouvelle corporation civile; la seconde établit un conseil d'administration composé de 4 d'entre eux et de 4 prêtres nommés par eux. Et c'est toujours ce conseil qui, depuis les débuts de la Société, en a réglé les questions civiles et financières au point de vue civil. Les 4 évêques qui aujourd'hui en font partie sont: Son Eminence le Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, leurs Excellences nos Seigneurs Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, qui en est le président, Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, qui en est le secrétaire depuis les débuts, et Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier.

Le 12 avril suivant ils posent un acte encore plus décisif, plus vital. Ils publient un mandement collectif où ils se disent non seulement les fondateurs mais encore les tuteurs et protecteurs de la nouvelle Société, expliquent au clergé et aux fidèles les buts de leur récente fondation, font en sa faveur un chaleureux appel à la bienveillance et à la générosité de tous leurs sujets.

En 1922 encore ils adoptent un règlement en vue de pouvoir réglementairement à son soutien financier et ils autorisent la construction du séminaire de Pont-Viau.

Enfin, le 16 octobre de la même année, ils sont les 14 archevêques et évêques, entourés de 400 prêtres, prêtres et religieux, pour assister à la bénédiction de la pierre angulaire de l'édifice qui sort de terre. C'est le représentant du Pape, Son Excellence Mgr Pietro di Maria, Délégué apostolique au Canada, qui préside la cérémonie. Son Exc. Mgr Paul-Eugène Roy, archevêque-coadjuteur de Québec, alors président de notre conseil d'administration, prononce le sermon de circonstance, le dernier de sa féconde carrière, où il laisse parler son grand cœur d'apôtre et plaide avec une éloquence poignante la cause des missions et celle du nouveau séminaire. Quel beau récit jamais plus de faveurs et de gages de bénédictions!

Les Evêques de notre province, nous les retrouvons de nouveau assistant en groupe imposant aux grands événements de notre société la leur, leur enfant et leur pupille de prédilection; par exemple, le 7 septembre 1924 à la bénédiction du Séminaire qui s'ouvre en même temps aux premiers aspirants missionnaires, le 10 septembre 1926 au départ de 7 de nos confrères pour la Mandchourie, en septembre 1929, à la bénédiction de la nouvelle partie du Séminaire. D'un commun accord enfin, le 15 mai 1934, ils publient un nouveau mandement collectif pour raconter à leurs sujets les progrès de leur Société, exprimer la vive joie qu'ils en ressentent, leur rappeler que les engagements pris en 1922 gardent toute leur actualité, leur faire part de nouvelles dispositions pour répondre aux besoins accrues et les inviter à de nouvelles et fécondes générosités.

Quelques gestes individuels

Mais en dehors de ces gestes collectifs il y a aussi les actes individuels, plus fréquents, plus intimes, plus personnels. Nous n'en citerons que quelques-uns.

Ainsi S. Exc. Mgr Paul-Eugène Roy, premier Président du conseil d'administration, et qui s'était vraiment dévoué pour cette œuvre naissante, dans son testament spirituel, en date du 7 février, qu'il aurait voulu, disait-il, signer de son sang, recommandait à ses prêtres "un zèle ardent pour toutes les œuvres de la propagation de la foi et spécialement pour celle de notre Séminaire des Missions-Etrangères".

S. Exc. Mgr Guillaume Forbes, Secrétaire Général de la Société, le 3 décembre 1922, bénit la chapelle du séminaire provisoire à Outremont. Le 3er juin 1925 reçoit les serments des premiers prêtres membres de la Société, le 11 septembre suivant préside le premier départ.

Son Exc. Mgr Georges Gauthier, Président actuel de la Corporation civile, lui aussi multiple ses largesses. Le 6 janvier 1925 il érige canoniquement la Société et donna à ses constitutions l'approbation diocésaine en attendant l'approbation romaine qui viendra en 1929, il préside et préche au départ du 11 septembre 1926 dans sa cathédrale qu'il a mise à notre disposition l'automne dernier il obtient, de concert avec Son Eminence le Cardinal Villeneuve, le titre de Prototaire apostolique pour notre nouveau Supérieur-Général et vient en personne faire l'investiture. Dernière faveur: dans les Constitutions synodales de son diocèse, approuvées l'an dernier, à l'article 108 il invite ses fidèles à "manifeste une sympathie toute particulière à l'œuvre du Séminaire des Missions-Etrangères de Pont-Viau".

Quant à Son Eminence notre vénéré Cardinal Villeneuve, c'est une ou deux fois par année qu'Elle

daigne nous rendre visite pour nous apporter les bénédictions du Ciel. Et tout dernièrement, par une faveur de choix. Elle a daigné nous ouvrir son diocèse pour nous permettre d'y établir un noviciat pour nos nouveaux aspirants.

La reconnaissance nous ferait un devoir de prolonger cette liste et d'établir que chaque Evêque de notre province nous donne des témoignages fréquents de sa sollicitude toute paternelle. Mais il nous faut nous borner. Et d'ailleurs les quelques gestes que nous avons racontés suffisent amplement à atteindre le but proposé: rendre évidente cette vérité que les Chefs religieux de notre province se considèrent non seulement comme les fondateurs et administrateurs de notre Société, mais encore comme les membres, les tuteurs et protecteurs. Cette fondation à leurs yeux n'est pas simplement un acte transitoire et sans lendemain, elle est une entreprise continue, suivie, qu'ils ambitionnent de poursuivre aussi longtemps qu'il le faudra, c'est-à-dire aussi longtemps que Dieu daignera se servir de notre Société pour la conversion du monde païen. Et cette conviction s'impose encore avec plus de vigueur si nous considérons les desseins qu'avaient en vue nos Evêques en jetant les bases du nouvel Institut.

Leur but

Il est clairement exposé dans le célèbre mandement collectif du 12 avril 1922, acte de baptême et charte spirituelle de notre Société. Résumons-en les idées maîtresses.

"Les besoins des missions sont immenses; plus d'un milliard de païens à sauver. Parce que la chose est urgente Sa Sainteté Benoît XV vient de demander à tous les pays catholiques de faire chacun leur large part pour porter la parole de vie à ces malheureux. Nous qui sommes membres de l'Eglise, par reconnaissance et par charité, nous devons travailler au salut de ces infidèles. De plus, fils d'une nation d'apôtres, doués nous-mêmes d'aptitudes spéciales pour les travaux et les dévouements de l'apostolat, nous sommes investis d'une mission apostolique. Il est pressant de lui faire porter tous ces fruits. Cela requiert une nouvelle organisation des forces apostoliques qui sera la Société des Missions-Etrangères.

"Ce sera du coup la réponse au très vif et déjà ancien désir qu'a le Saint-Siège de voir prendre à l'Eglise de notre province, à côté des autres nations catholiques, sa place officielle dans le champ de l'apostolat. Ce sera par surcroît un excellent moyen pour garder et fortifier les positions religieuses de notre peuple, consolider son avenir social, bien loin d'en épuiser les forces.

"Cette nouvelle Société sera sous la tutelle immédiate et à la charge des archevêques et évêques de la province civile de Québec. Elle est recommandée à la généreuse sympathie de tous les destinataires de leur mandement, clergé séculier et régulier, religieux et fidèles. Les parents sont priés de lui faire don de leurs fils qui désirent s'expatrier pour le salut des païens, les chefs spirituels des paroisses et les éducateurs sont invités d'orienter vers les missions les jeunes gens qu'ils croient capables de cette œuvre si haute et si nécessaire".

Ce trop court aperçu d'un mandement qui fera toujours époque dans nos annales religieuses, rappelle des gestes collectifs et particuliers qui n'ont cessé de lui faire suite, ne laissent plus de doute. La Société des Missions-Etrangères est demeurée bien avant tout la fondation et l'entreprise de nos archevêques et évêques, et les prêtres de Pont-Viau ne sont que des ouvriers de bonne volonté, sortis du clergé diocésain, qui se sont mis à leur disposition pour leur permettre de réaliser leurs apostoliques desseins. Chefs religieux de notre peuple, nos fondateurs engagés dans "l'œuvre entreprise" non seulement leur propre personne mais aussi tous leurs sujets, prêtres et simples fidèles. C'est ainsi qu'ils comptent donner à notre Eglise sa place officielle dans les rangs de l'armée missionnaire et la faire participer d'une façon plus étroite et plus efficace à l'apostolat auprès des païens. L'on comprend mieux alors pourquoi tous sont invités à accorder de "généreuses sympathies" à ce nouveau groupe de soldats qui iront au nom de tous donner Dieu aux âmes infidèles.

La fondation est faite, l'entreprise lancée. Les auteurs d'ontentent leur œuvre avec fierté et s'écrient: "Pleine de confiance en l'œuvre entreprise, nous voulons en pousser l'exécution avec toute la diligence possible et nous espérons que ni la grâce de Dieu ni le concours de nos diocésains ne nous feront défaut".

Dans un prochain article nous verrons avec quelle libéralité Dieu a béni cette sainte espérance et comment, sous la paternelle direction et le bienveillant patronage de nos évêques, secondés par leur clergé et leurs fidèles, les prêtres de la Société des Missions-Etrangères se sont efforcés de remplir le mandat d'honneur qui leur a été confié.

Alexandre PARADIS, P.M.E.

"Le Beau Risque"

Roman par François Hertel

Essaïste et poète, François Hertel se révèle, avec *Le Beau Risque*, que publient conjointement les Editions Bernard Valiquette et Editions de la C.A.P., romancier de belle valeur. Il n'a pas cependant voulu aborder, en débutant, le genre le moins périlleux. Au contraire, il semble que, loin d'éviter les pièges, il se soit fait un plaisir de les jeter sur sa route pour ajouter à la difficulté de la tâche. Le sujet, le drame de l'adolescence, est celui qui à la plus souvent tenté les romanciers modernes. Toutes les ressources de l'analyse ont été employées pour décrire cette pathétique épreuve par laquelle passe l'enfant avant de conquérir la virilité. Et malgré tant d'illustres devanciers, François Hertel a réussi une œuvre qui soutient la comparaison.

En vente au *Devoir*, au prix de 75 c.



Le Scoutisme, méthode de formation intégrale

Ce qui donne au scoutisme toute son emprise sur les jeunes, c'est qu'il les prend eux-mêmes à la fois comme but et comme moyen de leur éducation. Il se propose, en effet, de rendre chaque garçon individuellement heureux et socialement utile et ceci en favorisant l'expansion de ses ressources physiques, intellectuelles, morales.

Il s'adresse non pas à tel aspect abstrait de la personnalité enfantine, mais à l'être tout entier, activités, affectivités, intelligence.

Il sera relativement facile de prouver les bienfaits physiques que le scoutisme présente, car on est généralement unanime à admettre que la marche au grand air et la vie des bois sont les meilleurs facteurs du développement physique.

Mais les éducateurs scouts, en encourageant fortement ces deux moyens, ne négligent pas ceux qui contribuent aussi dans une grande mesure à assurer un avancement dans ce domaine. Et le principal de ces moyens, c'est bien la gymnastique proprement dite. Evidemment le local ne se prête pas à tous les mouvements de culture physique, où il est assez difficile de mettre en scène les grands jeux scouts comme les courses à travers bois, les escalades, les grands jeux où tour à tour on saute, on grimpe, les prises de foulards qui essouffent sans fatiguer; les jeux enfin où l'on retrouve les exercices qui assouplissent et entraînent le corps sans le surmener; exercices qui ne peuvent se pratiquer que dans la grande nature. Lorsqu'on parle de gymnastique, il ne s'agit évidemment pas de championnat, et nous n'avons nullement prétention de créer des athlètes hors ligne; non, notre but est uniquement de donner aux scouts un moyen de lutter contre la débilité du corps et l'amollissement de notre civilisation trop raffinée.

La natation, par exemple, que l'on enseigne aux enfants, n'a pas pour but premier la médaille d'argent ou d'or, mais un assouplissement plus complet des membres, et si les petits scouts de 12 à 15 ans apprennent les premiers éléments de la boxe, nullement raison de s'en étonner. Ici moins que jamais, il n'est question de force dominante, ni de championnat. Former des muscles endurcis et de l'endurance à encaisser quelques coups de poings, revêtus d'ailleurs de respectables gants de boxe; ce sont les seuls motifs nous poussant à pratiquer ce sport qui peut à prime abord paraître brutal et même dangereux.

Pour la boxe, comme pour tous les exercices que nous leur faisons, les chefs exigent une discipline sévère donnant aux scouts ce qui manque aux garçons de la rue, un harmonieux mélange de force, de ténacité et de fraternité.

Dans ce domaine de la formation physique, c'est un état d'esprit que l'on veut susciter. Nous voulons habituer les enfants à lutter contre le manque de persévérance dans l'effort, d'habitude dans la pratique répétée d'un acte formateur mais coûteux; comme, par exemple, quelques mouvements de gymnastique après la douche du matin.

Nous sommes loin, en effet, de l'âge de fer ou de pierre des temps antiques, et l'actuel siècle des châteaux de fer et de plus en plus moelleux et calants nous fait, si nous n'y opposons aucune réaction, des gens mous, faibles, excessivement nerveux et déprimés.

La réaction nécessaire, le scoutisme veut la donner et voici comment: "Par la culture physique, par les jeux où entre la gymnastique, en un mot par la vie rude, mais la vie rude dans la discipline..."

Le scoutisme ne se contente pas de développer les muscles des enfants, il va plus loin et leur donne une formation intellectuelle durable. Par lui, les chefs — scoutmaster ou c. p. — enrichissent l'intelligence, la sensibilité, l'imagination, le sens social et la volonté de tous leurs scouts.

Educateur de l'intelligence, le scoutisme l'est dans de multiples occasions. D'abord, par la débrouillardise qu'il donne à l'enfant. A la troupe on apprend à se servir de ses dix doigts. Et rien comme un camp scout pour rendre bicoire le plus terrible des "Gribouilles".

Inutile de vous dire que tous les chefs s'entendent, en éloignant les véritables dangers, à placer leurs scouts dans des situations qui exigent, pour leur prompt et bonne solution, du cran, de la dextérité et des trucs pleins son sac. Et il n'est pas long tous acquièrent cette formation à la débrouillardise.

Educateur de l'intelligence, le scoutisme l'est encore dans toute sa technique qui captive le petit garçon, l'adulte et surtout le jeune. Ce secondisme qui étudie lui-même cette faculté en même temps que les doigts, et surtout demain, lui servira dans des cas pratiques qui lui permettront peut-être de sauver des vies. Il ne faut pas s'en étonner, de nombreux scouts, grâce à leur connaissance des premiers secours, ont pu déjà soigner des blessés, voire même assez souvent arracher à la mort d'autres hommes.

Les noeuds qu'il pratique avec acharnement lui donnent de la volonté, de l'habileté manuelle, et surtout augmentent son bagage de connaissances intellectuelles et l'éloignent de l'exclusivisme dans lequel forcément le retrace à sa première connaissance du seul noeud de vache, qui l'obligeait souvent le soir à enlever ses bottines de force, quitte le lendemain matin à se casser les ongles sur un lacet tétu et un noeud indénuable.

La signalisation qu'il répète sans cesse; ce morse, ce sémaphore qui font parfois, oh! pas souvent, le désespoir des jeunes, forment en tout premier lieu la mémoire du scout. Il doit retenir les signes conventionnels adoptés dans le monde entier, et qui secrètement et avec rapidité lui porteront les messages du chef dans un grand jeu emballant.

Mais ce n'est pas le seul but de la signalisation; elle veut, comme presque toutes les techniques scouts, réagir contre le manque d'observation. Et c'est ainsi qu'elle dépeuple la lune et force le jeune scout à vivre sur la terre et surtout à savoir s'y faire une place.

Le campisme qu'il vit; les feux qu'il dresse; les bois qu'il doit distinguer de s'enflammer, de fournir de la chaleur; sa tente qu'il doit élever sur un terrain aplé à lui assurer le plus de confort possible, bien choisi s'il ne veut pas la nuit être réveillé dans un lac pour s'être placé sur une pente; voir ses vivres disparaître sans les dents des vaches ou encore... pour s'être campé dans un pâturage et bien d'autres choses encore; tout ce technique du campisme que lui enseignent ses chefs travaillent encore à sa formation intellectuelle en développant son observation, sa mémoire, en augmentant ses connaissances, en le rendant maître de son jugement et par conséquent de toute sa vie.

Ce sont là des résultats appréciables. Mais quelquefois elles obtiennent davantage. Elles dirigent toute la vie de ce scout qui, parce qu'il est à la troupe, a réussi un pansement, a lancé un message, sans faute, en morse, a réussi parfaitement un jeu de kim ou rédigé parfaitement un rapport, sera demain médecin, télégraphiste, reporter. Il aura trouvé sa vocation dans cette technique qu'on lui a fait aimer et pratiquer. Par elle, grâce à elle, il aura sa place dans la société.

VEUX LOUP, 9ème, Montréal.

Coin du C.P.

Bonjour à toi, C. P. ! Eh oui, je suis nouveau venu dans le coin. Voilà que je me sens timide, oh! une timidité!... On m'a chargé de te causer, de te conseiller et de te soutenir à l'occasion. Un coup d'épaule, ça fait du bien, s'pàs! Il me semble voir un bon sourire sur les lèvres, un de ces sourires scouts qui reconfortent et... qui donnent de l'aplomb! De te savoir tout oreilles, je devrais dire tout yeux, m'encourage!... Pour notre première "entrevue", je rêve d'une belle amitié de toi à moi et de moi à toi. Je te confiera tout ce que je rapaille ici et là; et toi, si tu veux bien, tu me feras profiter de ton expérience. Entendu? Tope-là alors!

D'abord, je me présente, puisque l'étiquette l'exige. "Aigle des Cimes", pour te servir! Ça te fait peur? Je ne suis pas méchant. Si j'ai bécoté crochu et serres d'acier, c'est que Dieu m'a ainsi fait. Rassure-toi. Si abrupt que soit mon air, je te croise capable d'y accéder; avec de l'entraînement, on monte haut, très haut!... Sur les hauteurs, l'air est pur, c'est peut-être pour cette raison que le nid de mes semblables est élevé et situé loin de toute habitation humaine. Il est rudimentaire mais solide et l'on ne peut l'atteindre qu'à l'aide d'une corde qu'on laisse tomber d'un point situé plus haut. Si tu es c.p. des Aigles, pour ton coin d'équipe, tends à imiter ces deux qualités: rusticité, solidité. On ne bâtit pas une maison sur le sable... Ces rapaces

lorsqu'ils sont près d'un abîme. L'habileté du grand oiseau, bien qu'héritaire, est accrue chez lui par l'exercice. Il enlève un lièvre, puis, arrivé très haut dans le ciel, lâche sa proie et, descendant plus vite qu'elle, l'attrape au vol. N'essaie pas cette acrobatie, je ne crois pas qu'elle te réussisse! Son regard est un des plus perçants qui soient, c'est un don de la nature.

Pour terminer, je te donne cette particularité de l'aigle qui réjouira tous ceux qui ont pour totem le roi de l'air: c'est le seul oiseau qui peut regarder le soleil en face. Oui, sois fier de ton totem. Comme lui, face à l'idéal, regarde "les yeux dans les yeux", c'est d'abord la franchise, la loyauté, la droiture d'âme. C'est dire: "Vous avez confiance en moi? Vous ne serez jamais déçus". Si ta patrouille a choisi mon nom comme emblème, tu peux lui accoler une devise pleine de vie et de vigueur dont tu feras un cri de ralliement. Par exemple: Aigles toujours... Plus haut! ou "Vers les sommets". Voilà! j'ai fini mon panégyrique et peut-être le tien... J'ai essayé d'être impartial, mais avoue que tracer son propre portrait est de la besogne délicate!... Tu peux en faire autant? Qui? Je te prends au mot. Ecris-moi les moeurs de ton animal-totem, et tu feras plaisir à tout le monde. Moi, je serai le premier à l'approuver... Alors j'ai confiance en toi, tu viendras me causer chez moi pour me raconter les souvenirs, les exploits et tes pensées, car tu en as de très belles, tu sais. Tu n'ignores pas qu'il n'y a rien de plus beau que d'être aimé. Tu n'ignores pas que si tu n'es pas toujours bienvenue dans mon air, et pour gagner ton estime, je traiterais bientôt un sujet palpitant d'intérêt: le camp... ton camp. A bientôt!

AIGLE DES CIMES

A toi qui te targues d'être Guide

Je ne veux pas que tu sois moi. Qui je suis? Oh! un personnage pas très intéressant, pas très reluisant non plus... Pourtant, on me rencontre même dans les rangs!

J'ai sans cesse le verbe railleur et je porte le front haut. Je dicte la conduite de mes compagnes, je rends des verdicts qu'on ne me demande pas... et mon opinion prime celle du monde entier! Je me connais très bien et je me trouve pas comme moi... aujourd'hui je jette le masque. Tu m'as deviné? oui?... Je suis la CRITIQUE, la critique, mauvaise qui va et vient, déversant sa parole néfaste et amère. A la bonté, j'accable la naïveté; au dévouement, je cherche des sentiments intéressés. Par mes moqueries, je ferme les coeurs et je détruis tout le travail d'une âme sur une autre âme... Devant moi, les faibles s'inclinent, les indécis, les médiocres reculent, et parfois les forts mêmes hésitent! Et ce n'est pas tout! Je me dégoûte et je me hais. Je voudrais clore cette bouche qui sème la haine, la discorde... Je voudrais endiguer ce flot dévastateur, mais en vain! Aigrie contre les choses et contre les gens, je brise l'entente d'autrui qui me blesse comme un soleil trop radieux... Et voilà, voilà comment je suis. D'une croix mal acceptée j'ai fait mon malheur. Ceux qui me rencontrent doivent lutter contre moi. Je suis une entrave à leur ascension vers le bien, le beau. Parfois, par pitié, on me nomme simplement "désabusé". Quelle ironie! D'autres osent me reprocher mon scepticisme... Mais toi, maintenant, tu n'ignores plus... Si tu me croises, plains-moi mais écarte-moi de ta route, je le nuisais!...

Je ne te regarderais jamais dans les yeux, j'aurais peur de me reconnaître! Prends garde! Ne serais-tu pas "moi"?...
LION BLANC

A la troupe Notre-Dame

Québec, (Spécial au Devoir) — Dimanche, 1er juin, en la chapelle St-Louis de la basilique de Québec, sous la présidence d'hon-



Vente par le shérif

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES soussignés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

No 180946, COUSINETE COLUMB CLAMPS LTD demanderesse, vs LIONEL LA-CROIX, défendeur.

Le lopin de terre situé sur la rue Ste-Catherine, en la cité de Montréal, lequel est la plus grande partie du lopin de terre connu et désigné sous le numéro quatre cent quatre-vingt-dix-sept (Plus grande partie No 497) aux plans et livre de renvoi officiels du quartier Ste-Marie, de ladite cité de Montréal, mesurant cent vingt pieds en largeur et deux cent quarante pieds en profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, et est bornée en front au sud-est par la rue Ste-Catherine est, en arrière au nord-ouest, par la rue Campbell (autrefois rue Albert), au sud-ouest par les lots numéros cinq cent quarante-sept et cinq cent quarante-huit, cinq cent quarante-neuf, cinq cent cinquante et cinq cent cinquante et un audit plan officiel, et du côté nord-est par le lot numéro quatre cent quatre-vingt-seize audit plan officiel et partie par le lot numéro quatre cent quatre-vingt-seize audit plan officiel (étant une histoire de quarante-sept en largeur par cent vingt pieds en profondeur, mesure anglaise et plus ou moins) ayant une superficie approximative de vingt-huit mille huit cents pieds carrés. Avec ensembles les édifices sus-érigés et avec tous droits et appartenances y appartenant, sans exception ou réserve.

Pour être vendu, à mon bureau, en la cité de Montréal, le VINGT-QUINGUÈME jour de MAI courant, à DIX heures du matin.

Un dépôt de \$5,000.00 sera exigé de tout offrant ou enchérisseur, suivant jugement de l'Hon. Juge Décaury, en date du 18 avril 1939.

Le shérif, JOS.-PAUL LAMARCHE, Bureau du shérif, Montréal, le 4 mai 1939.

neur de Mgr Eugène Laflamme, curé de la basilique et aumônier général des Scouts de Québec, a eu lieu l'investiture de deux chefs de patrouille de la troupe Notre-Dame: Pierre Ruel et Philippe Jaffray. En cette occasion, ont également fait leur promesse sept nouveaux scouts: Thomas Odessa, Raymond-Marie Juneau, Edouard Carmé, Jacques Guérard, Jean Baillargeon, Gérard Patry et Luc Gourdeau.

Ont pris la parole en plus de Mgr Laflamme: M. l'abbé Richard Coutu, aumônier de la troupe, et André Lachance, scoutmaster. Mgr Laflamme avait à sa droite le R. P. M.-G. Brien, O.P. Un grand nombre des parents de la troupe assistaient à la cérémonie. Il y a eu un programme musical et projections lumineuses.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 7 MAI

Ive Dim. après Pâques, *Semi-double. Messe: Cantate, avec G. et Cr.*; 2e or. de saint Stanislas, E. M., 3e m.; préface pascale. — Aux vêpres du dim. (5 ps. sous l'unique ant. *Alleluia*); mém. de l'Apparition de saint Michel archange (1 Vp.; T. P.) et de saint Stanislas, E. M. (II Vp.).

AU PRONE

On annonce: (Dim. prochain, dans le dioc. de Valleyfield, on fera la collecte pour les œuvres diocésaines. — Vendredi prochain, dans le dioc. de Saint-Jean-de-Québec, 5e anniversaire de l'élection de Son Excellence Mgr Anastase Forget, évêque de ce diocèse.)

Excursions pour la visite des souverains

Par le Canadien National

Comme une foule de personnes de l'extérieur tiendront sans doute à voir leurs Majestés le Roi et la Reine lors de leur passage à Québec, Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, Cornwall et Brockville, dans l'est du pays, le Canadien National est à faire les préparatifs nécessaires pour transporter et afflux de visiteurs. M. C.-W. Johnston, directeur du service des voyageurs du C. N., nous dit que pour accommoder nombre d'excursions à prix réduit.

Pour l'arrivée de leurs Majestés à Québec, à 9 h. 30 du matin, le 15 mai, le Canadien National organise des excursions qui partiront de divers endroits d'Ontario, y compris Ottawa, Smith's Falls, Forfar, Westport et Lyn Jct., Ont., de tous les points de Québec et des Provinces Maritimes. Les billets délivrés à cette occasion seront valides du 13 au 15 mai à l'aller et pour le retour jusqu'au 16 mai.

Le 16 mai leurs Majestés s'arrêteront pendant un quart d'heure aux Trois-Rivières, de 10 h. 45 à 11 h. du matin. A cette occasion le Canadien National aura des excursions de Sorel et de Victoriaville jusqu'à Des Ormeaux où les voyageurs emprunteront le traversier.

Pour la visite du roi à Montréal il y aura des excursions d'Ottawa, Smith's Falls et autres points d'Ontario et de toutes les stations dans Québec. La validité des billets d'excursion s'étendra du 15 au 17 mai.

Pour la visite à Ottawa, du 17 au 20 mai, il y aura des excursions sur le Canadien National de divers points d'Ontario, de tous les endroits de Québec et des Provinces Maritimes, avec validité du 15 au 20 et délai de retour proportionnée à la distance parcourue.

Pour la visite à Cornwall et à Brockville il y aura aussi des excursions de Vaudreuil et de Valleyfield ainsi que de divers points d'Ontario.

COMPTABILITE

Comptable expérimenté prendrait tenue des livres le soir. Système simple, pratique et peu coûteux pour détaillants et petits industriels. Adam, 680, Bloomfield, C'Rescent 9659.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: BELair 3361

cent le mot. 50c minimum comptant.

Annonces facturées 1/10 le mot. 40c minimum.

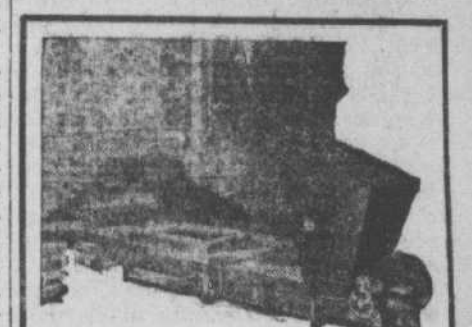
NAISSANCES, SERVICES, SERVITES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSSES, REMERCIEMENTS POUR FAMILIERS ET AUTRES, 20 cent minimum de 50c. PLAN QUILLES, PROCHAINS MARIAGES \$1.00 par insertion.

COMPTABILITE

Comptable expérimenté prendrait tenue des livres le soir. Système simple, pratique et peu coûteux pour détaillants et petits industriels. Adam, 680, Bloomfield, C'Rescent 9659.

MAGASIN à LOUER

Magasin — 687 St-Jacques entre McGill et Gare Bonaventure. WALnut 321, 8-5-39



PARTOUT...

où la vapeur est utilisée à haute pression, la Maison Chalifoux & Fils, Ltée est en mesure d'en fournir l'installation.

En effet, elle fabrique des chaudières à haute pression, horizontales ou verticales, de 5 c.v. à 150 c.v. pour crémeries, buanderies, teintureries. Sur demande, nos ingénieurs se feront un plaisir d'examiner votre système de chauffage et de vous soumettre nos prix.

Demandez notre circulaire descriptive

Chalifoux & Fils, Ltée

Usine à St-Hyacinthe
1106 Côte Beaver Hall
PL. 8531 - Montréal

VOUS AVEZ PENSÉ À TOUT?

En homme soigneux de vos affaires, vous avez pensé à tout pour assurer la conservation de votre bien, l'existence de votre maison et son développement, quoi qu'il advienne.

Mais peut-être n'avez-vous pas songé à l'assurance-funéraire? Les derniers devoirs à rendre à un cher disparu imposent toujours aux parents de bien pénibles démarches. Or, par le versement d'une modeste prime à LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES, vous procurerez à vos proches la solution de toutes ces difficultés. Une police d'assurance-funéraire comporte tout ce qui est prévu pour votre protection dans une police d'assurance-vie.

Afin de mettre le sceau à votre prévoyance, prenez sans tarder une police dans

La Société Coopérative de Frais Funéraires

L.-EUG. COURTOIS, Président Li-Col. ELZ. HURTHUISSE, e.d., m.d., Vice-Prés. et Secr. Trés.

Tél.: PLateau 7-9-11

302 EST, RUE SAINTE-CATHERINE - MONTRÉAL

La moralité de l'Esquimau

L'Esquimau n'est pas un être dégradé, sans aucune notion du droit naturel — Il n'est pas au dernier échelon de l'intelligence, de la raison, de la conscience — Il faut même s'étonner de ce qu'il ait conservé une si haute notion du mariage et de ses fins — Sens aigu des devoirs de la paternité et de la maternité — La soumission des enfants à leurs parents — Le respect des mourants

DEUXIEME CAUSERIE DOCUMENTAIRE DE S. E. MGR TURQUETIL, O.M.I.

Voici le texte de la causerie donnée sur la moralité de l'Esquimau, par S. E. Mgr Arsène Turquetil, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, devant l'Association Professionnelle Catholique des Voyageurs de Commerce (section Mont-Royal), à la Palestre Nationale:

Il y a quelques jours, en parlant du "véritable Esquimau" qui combattait l'équivoque qui consiste à dire: "l'Esquimau n'a pas de lumière électrique, ni d'eau courante dans sa maison, donc, il est au plus bas degré de l'échelle de la civilisation. C'est se payer de mots: il vaudrait mieux dire ce qu'on entend par civilisation.

Athènes n'avait pas la T.S.F., elle était pourtant hautement civilisée au point de vue sciences et arts. Le culte du vrai, du beau, dénote l'usage de l'intelligence, appanage de l'homme, "animal" raisonnable. Pas de civilisation là où il n'y a pas de raison, mais seulement l'instinct.

Éléments de la civilisation

Or la raison perçoit et dicte la ligne de conduite à suivre non seulement dans la vie privée, individuelle, mais encore dans la vie sociale, car l'homme est un être essentiellement sociable, et il a beau aller contre sa raison, ni la famille, ni la société ne le laissent indifférent. Considérée sous cet aspect, la raison s'appelle conscience; accepter librement l'idéal qu'elle nous impose au sujet de ce qui est bien pour nous et juste pour les autres, c'est poser un acte moralelement bon, refuser d'extender sa voix, c'est poser un acte mauvais, c'est commettre le péché formel. La raison peut errer, sans doute, mais jamais, aux yeux de Dieu, aucune sanction ni temporelle ni éternelle ne s'appliquera à aucun acte que l'homme a posé en suivant sa conscience, c'est-à-dire en croyant bien faire. Pas de civilisation, d'adoucissement des mœurs, sans obéissance à la voix de la raison-conscience.

Or, encore, la raison perçoit l'existence de la divinité supérieure au monde créé, elle impose le culte: sans doute, là encore, elle peut errer sur la nature de la divinité, elle peut se tromper sur la manière de lui rendre le culte qui lui est dû, mais toute civilisation de l'esprit scientifique ou artistique, des bonnes manières conventionnelles, ou de haut patriotisme, est appelée à disparaître, du jour où elle professe l'athéisme, ou le matérialisme intégral.

Nous avons donc les éléments constitutifs de la vraie civilisation, laquelle peut être plus ou moins développée chez tel peuple, ou à telle époque de l'histoire de tel peuple, mais que nous ne pouvons apprécier qu'en constatant l'existence de chacun de ces trois éléments.

L'intelligence de l'Esquimau

Comme la question est complexe, je me bornerai à rappeler brièvement l'usage que l'Esquimau fait de son intelligence, dans le travail qu'il doit fournir pour subvenir aux besoins de la vie dans ses montagnes de neige, puis je vous montrerai plus au long comment l'Esquimau ne méritait pas qu'on dise de lui qu'il est "le plus dégradé, et le plus près de l'animal, en fait de morale dans sa vie privée, et surtout dans sa vie de famille".

Et sans toucher directement à la question de sa religion païenne, l'examen de son mariage, de l'idée qu'il s'en fait, m'amènera à vous faire remarquer que l'instinct du foyer, pourtant si fort chez lui, est cependant soumis au bon plaisir de la divinité à laquelle il n'ose résister.

Le souci de perfection de l'Esquimau

Je disais l'autre jour: "L'âge de pierre, sait-on que cela signifie un art et une science remarquables?" J'ajoute ceci: dans tous et chacun des travaux que nécessite sa vie au pays arctique, l'Esquimau montre une intelligence, une ingéniosité, un savoir-faire, un grand souci de perfection dans l'exécution, toutes ces qualités font l'admiration des savants qui étudient cet aspect de la vie esquimaude. Tentes en peaux de bêtes, maison de neige ou igloo, patins de glace aux traîneaux à chiens, lampe en pierre qu'alimente le gras du gibier abattu, costume cousu à l'épreuve du vent, bottes imperméables, instruments de chasse et de pêche, dont quelques-uns sont de vraies merveilles d'ingéniosité, kayak, tout est exécuté avec grand soin, rien n'est fait à peu près, vaillie que vaillie. Partout on voit l'intelligence qui sait s'adapter aux conditions de la vie, sans se contenter de les subir. Et tout cela fait partie de ce que s'appelle une civilisation; ils ne sont pas sincères, ou sont bien ignorants ceux qui à la vue de ces objets primitifs n'en voient pas tout le fini, et concluent que l'Esquimau est bien arriéré, bien dépourvu d'intelligence, et le classent bon dernier en fait de civilisation.

L'Esquimau et la loi naturelle

C'est le même manque de sincérité ou de connaissance qui a fait dire et répéter que l'Esquimau est le plus dégradé des êtres humains, en fait de morale. Cette accusation visait surtout la vie familiale, c'est-à-dire l'idée que l'Esquimau se fait du mariage, et ses us ou coutumes matrimoniaux. On a pris des faits soit isolés, soit répétés, des habitudes à chiens, sans réfléchir à la mentalité qui les causait, et parce que ces faits ou habitudes étaient bien différents de ce à quoi nous sommes habitués de par notre civilisation chrétienne, on

conclut que ou bien l'Esquimau n'avait aucune connaissance de la loi naturelle, et donc était dépourvu de raison, ou bien était le plus coupable des hommes s'il allait à l'encontre de sa raison en matière si grave.

Journaux, revues, magazines, rapports de visiteurs d'occasion, et tout ce qui vise à la sensation, ont représenté la femme livrée en mariage par contrat de vente auquel elle n'a rien à dire: cela ne cadrerait pas avec la coutume des fréquentations de nos jeunes gens, donc, c'était barbare. Ces journaux, revues, etc., ont étalé des cas de divorce, suivis de remariage par polygamie successive, ils ont insisté sur le fait qu'un même individu a divorcé tant de fois, que telle femme a eu tant de maris successifs, et parce qu'il n'y a pas de cour de divorce (ni au Parlement, ni au Sénat) en pays esquimau, on a dit que ces gens ne sont que des animaux livrés à leurs passions bestiales. Je voudrais vous montrer le contraire: plus de 25 ans de séjour parmi ces gens n'ont permis de comprendre leur mentalité, et j'affirme que l'Esquimau a toujours suivi de son mieux la loi naturelle, c'est-à-dire le droit divin naturel initial, (le droit divin positif lui était inconnu jusqu'à l'arrivée des missionnaires), j'affirme que ce droit divin naturel initial a été suivi avec une loyauté extrême, ce qui a donné lieu à des cas de mariage réellement surprenants pour qui ne connaît que la loi chrétienne, mais que dans ces cas, la moralité n'était pas en jeu, puisque l'Esquimau païen suivait les dictées de sa raison naturelle.

Fiançailles, par contrat, des bébés

Entrons un peu dans les détails: Tout d'abord, nous avons la coutume nationale des fiançailles en bas âge. Le petit garçon et la petite fille sont fiancés, encore bébés, par contrat entre leurs parents. Souvent, le contrat a lieu le huitième jour après la naissance, c'est le jour où le nouveau-né est consacré à un esprit qui sera comme son ange gardien, le jour où il reçoit un nom, et par conséquent devient quelqu'un, et par suite, on ne peut plus le tuer sans commettre un meurtre ni sans encourir la colère et la vengeance de l'esprit auquel il appartient.

Ce contrat des bas âge, à l'instar des bébés, est-il contre la loi naturelle? Certainement non, il montre que le mariage est une institution sociale soumise à l'autorité paternelle, et notre civilisation chrétienne reconnaît cette autorité envers les mineurs.

Avantages et inconvénients

Les conséquences de cette coutume sont que les meilleurs mariages sont précisément ceux qui, plus tard, sont contractés en vertu de ces fiançailles. L'éducation est ainsi faite, elle crée la mentalité chez les jeunes gens, ils s'aiment, se considèrent comme liés l'un à l'autre. Leur consentement ne fait aucun doute, il est réel dès que chacun a atteint l'âge de raison, il supprime les fréquentations d'essai, qui ne sont pas toujours un succès, il protège la vertu de la jeune fille que tout le monde sait appartenir à un autre.

Il peut y avoir des inconvénients sans doute: les parents qui ont fiancé leur enfant en bas âge pour assurer son avenir surveillent la croissance, le développement, les qualités de leur futur gendre ou de leur future bru. Ils résilieront le contrat plutôt que de donner leur fils à une femme impotente, ou leur fille à un pauvre chasseur.

Cette surveillance des parents à l'endroit de leur futur gendre ou de leur future bru remplace ce qui échoue entre jeunes gens de la civilisation, malheureusement, les parents sont si intéressés au bonheur futur de leurs enfants qu'ils brisent ces fiançailles dès qu'ils entendent un meilleur parti pour leur enfant. Si la rupture se fait en tout bas âge, il n'y a aucun inconvénient, l'enfant n'en sait rien, il est réfractaire ailleurs, et tout va bien, mais si la rupture se produit après que les enfants ayant l'âge de raison ont déjà appris à s'aimer comme homme et femme, il faudra chez l'enfant une soumission peu ordinaire à la loi naturelle qui dit: obéis à ton père. Et même alors, je puis affirmer qu'ils sont bien rares les cas où le jeune homme déshobéit.

— Si, au contraire, tout s'annonce bien pour l'avenir des deux enfants, les parents verront à ce que les deux fiancés encoeur impubères soient élevés ensemble, afin de développer et mûrir l'affection maritale en vue d'assurer un mariage d'amour et de bonheur.

Le mariage

— La coutume veut aussi que la jeune femme dépende de son père jusqu'à la naissance de son premier enfant. A première vue, cette coutume ne semble pas raisonnable, ni bien conforme au droit naturel, car elle empêche la jeune femme de donner un consentement actuel, son consentement ne peut être que suspensif, conditionné. La raison de cette coutume est que la jeune femme qui va être mère doit demeurer avec sa mère à elle: l'énergie, les caprices qui accompagnent sa première maternité lui font désirer la présence de sa mère, ce qui est naturel: après la naissance du premier bébé, elle passe un ou deux mois dans la famille de son

mari, et finalement les jeunes époux sont libres, le foyer est fondé.

Je viens de dire: le foyer est fondé. C'est que l'Esquimau veut le foyer, et en cela il veut le mariage. Il sait fort bien distinguer entre le concubinage et le mariage. Les concubinages entre gens libres n'est pas reçu, il est considéré comme un péché que les dieux puniront certainement. Le concubinage ou adultère entre gens mariés mérite la mort, s'il est commis à la cachette et sans permission du mari.

Erreur de l'esprit

Cette expression: sans la permission du mari vous fait entrevoir toutes sortes d'hypothèses, sans doute. Je crains bien qu'elles tombent à faux, et je vais vous donner les cas qui se présentent: à vous d'en tirer vos conclusions. Je me permets seulement de vous signaler d'avance qu'il s'agit ici d'erreur de l'esprit, et non pas de passion criminelle pour la femme d'autrui.

L'Esquimau veut fonder un foyer

Nous avons dit que l'Esquimau qui se marie veut fonder un foyer. C'est la loi naturelle qui parle chez lui. Ne connaissant pas la loi positive, il la suit avec une loyauté rigoureuse. Ainsi la stérilité justifie le divorce, d'après la mentalité de son pays. Elle ne le commande pas: le mari d'une femme stérile ne sera pas obligé de la répudier, ni de l'échanger; il se contentera d'une coeuse, même si cette coeuse ne peut être mère, et personne ne lui dira qu'il n'a pas le droit de la garder.

Mais tout le monde lui dira qu'il a le droit de s'assurer de la stérilité apparente. L'enfant se fait attendre trop longtemps. Dans l'espoir d'en avoir un, le mari invitera le voisin à partager son lit. Si l'enfant tant désiré arrive, on sait que c'est lui, le mari qui est stérile. Pour savoir si l'Esquimau a une stérilité absolue ou seulement relative, il est admis à partager à son tour le lit du voisin; c'est alors un échange de femmes, d'abord "ad tempus", puis, si la naissance d'un enfant au second foyer temporaire démontre qu'il ne s'agit pas d'une stérilité relative, l'échange devient définitif; ainsi on a assuré la fécondité de deux foyers au lieu d'exiger la continuation d'un foyer stérile.

Disons que la stérilité est rare au pays esquimau: les cas qui se sont présentés étaient la conséquence de la syphilis introduite par les prétendus civilisés.

Un autre cas de divorce relevant de la même erreur est le suivant: L'un des époux est devenu incapable de remplir son rôle: la subsistance du foyer est en jeu, on veut y remédier par le divorce, suivi d'un remariage plus heureux.

Le chasseur et la coeuse

La mentalité ou opinion publique veut que le foyer une fois fondé doive subsister; en d'autres termes, on veut assurer la vie des enfants. Or, pour cela, il faut un chasseur et il faut une coeuse.

Pas de chasseur, c'est la mort de toute la famille; car, si l'Esquimau a tant de peine à faire vivre ses propres enfants, qu'il supprime les petites filles, comment pourra-t-il se charger de la famille du voisin? Il n'a pas de Société de St-Vincent de Paul: il n'a pas de téléphone pour demander de loin à l'épicier, au boucher, au charbonnier, au tailleur ou au marchand de charbon ce dont il a besoin. Pas de chasseur, c'est la mort de faim pour toute la famille.

Pas de coeuse, c'est la mort également, puisque le chasseur ne pourra plus affronter les froids intenses de 40, 50, 60, 70 sous zéro. Et s'il ne peut sortir, c'est la famine, ou s'il sort, faute d'habits, c'est encore le même résultat.

Pour protéger les enfants

Si donc le mari, jusque-là bon chasseur, devient impotent, et si la maladie s'avère incurable, par exemple cécité, paralysie, folie, et lorsque les enfants pleurant de leur mère de froid demandent à leur père de changer de papa, il ne s'agit plus seulement dans l'opinion publique d'approuver le célibataire ou le veuf qui sauvera la famille en s'installant au foyer comme mari suppléant, mais bien de souhaiter qu'il y ait tel veuf ou tel célibataire qui se charge de sauver le foyer en détresse, en danger de disparition.

Egalement, si l'épouse, la mère, la coeuse indispensable au foyer, (laquelle coeuse n'a pas non plus de téléphone pour demander de loin au tailleur ce qui lui manque), si donc la coeuse de la famille ne peut plus remplir son rôle, que deviendra la famille? Ce n'est pas l'initiative personnelle du mari ou de la femme, c'est la mentalité ou opinion publique de tout un peuple qui appelle au secours. On sait qu'il ne manquera pas de célibataires ni de veufs, ni de coeuses pour répondre à cet appel.

Il y aura donc divorce, le conjoint impotent sera mis de côté; je devrais dire: se mettra lui-même de côté; au besoin, il se suicidera pour forcer l'attention du public envers sa famille en danger (les cas vécus sont assez et trop nombreux), comme s'il voulait enlever tout scrupule à celui qui le remplacera au foyer. Voilà l'opinion publique, et comme nous l'avons dit l'opinion individuelle. Osera-t-on affirmer qu'elle est criminelle? Elle est erronée, soit; mais il y a la ignorance invincible et nullement responsable. On serait même tenté d'ajouter: elle est méritoire tout dans la famille de son

dictamen du droit divin naturel jusqu'au sacrifice de la vie, ignorant qu'il y a un droit divin positif plus parfait, pour ceux qui le connaissent. Mais nous n'avons pas ici à étudier le degré de mérite ou de démerite devant Dieu, il nous suffit de montrer le vrai point de vue de l'opinion publique, et donc de l'opinion personnelle en ce cas, et de savoir qu'il y a un vrai consentement entre celui qui sauve le foyer et le conjoint resté valide, capable d'assurer la subsistance du foyer.

Je cite de simples cas, fort rares d'ailleurs: Un individu abandonné-t-il sa femme déjà enceinte, tout le monde s'émeut: on veut savoir pourquoi, et s'il n'a pas d'autre raison que son caprice personnel, on ne lui permettra pas de prendre femme ailleurs aussitôt.

Un autre abandonne sa femme après la naissance de l'enfant: on le dit pire qu'un animal; facilement on penserait à se débarrasser de lui; le plus souvent il changera de pays.

Ces faits semblent confirmer l'opinion que la consommation et la fécondité du mariage lui donnent une stabilité que seul le contrat ne suffit pas à lui donner.

Echanges entre vieux

L'opinion publique ne condamne les échanges de femmes entre vieux dont les enfants sont déjà établis, qui ont atteint l'âge de retour et considèrent qu'ayant atteint la fin principale du mariage (procréation et éducation des enfants), ils ont droit à jouir de la fin secondaire qui est l'aide mutuelle dans la vie, et par suite échanger leur femme pour en prendre une autre dont la compagnie s'accorde mieux avec leurs caractères et leurs habitudes.

La encore on voit que l'Esquimau a exagéré l'idée du foyer, mais également la encore devant l'approbation accordée d'avance par l'opinion publique à ces divorces et remariages, on peut se demander s'il n'y a en cela à vrai dire qu'une erreur spéculative de l'esprit, ou bien s'il n'y a pas une vraie disposition, pour ainsi dire innée, qui ferait que l'adulte veuf, qui a été témoin de ces divorces et remariages, ne donnerait pas de consentement valide à son second, troisième ou quatrième mariage.

Mais voici encore un autre aspect de la mentalité esquimaude au sujet du mariage. Nous avons vu que le contrat de mariage chez les jeunes gens est soumis à l'autorité paternelle; il y a plus: le mariage, même une fois contracté et fécond, est soumis à l'autorité du chef de la tribu, il est soumis à l'autorité religieuse représentée par le sorcier, par le mourant; les deux sont supposés parler au nom de la divinité à laquelle il faut obéir sous peine de péché avec sanction en cette vie ou en l'autre. Il arrive que le sorcier commande un divorce dans le but évident de favoriser les siens, ses amis personnels dont il attend davantage en retour du service qu'il leur rend. Mais même si dans de tels cas on chuchote tout bas que ses prétendues révélations ne sont que mensonges, personne n'osera le contredire. Les sorciers disparaissent à mesure que la religion s'implante, mais la présence d'un sorcier dans une mission naissante est un argument actuel contre l'opportunité d'accorder dispense de mariage, de culte, argument beaucoup plus fort que celui de la simple possibilité de divorce à cause de maladie grave, qui pour-

rait survenir, mais n'arrivera peut-être jamais, tandis que le divorce par ordre du sorcier peut arriver d'un jour à l'autre par la malice de cet homme qui veut contrecarrer l'action du missionnaire.

Les derniers moments de l'Esquimau

Le mourant est supposé, lui aussi, être en communication avec les esprits qui viennent chercher son âme. On recueille ses dernières paroles, on les observe avec soin. Lorsque, à demi-conscient, il commence à divaguer, on essaie de comprendre ce qu'il peut bien dire. Plus c'est incompréhensible, plus c'est sacré. Et si en cet état, le mourant prononce le nom d'un homme et celui de sa fille ou de sa femme, il faut associer les deux, même au prix d'un divorce.

Mais, fait curieux, après la mort du chef, du sorcier ou du mourant dont on a parlé, lorsque leur corps est décomposé, que par suite leur âme ne rôde plus sur la terre, leurs ordres n'obligent plus; c'est donc qu'ils n'ont à leurs yeux pu exiger qu'une union temporaire.

Le mariage et le divorce

Je m'en voudrais de ne pas vous signaler ce qui suit: jamais on n'a vu de divorce pour incompatibilité d'humeur chez les Esquimaux; jamais personne ne pensera à limiter la famille dans l'usage du mariage. Le mariage, c'est le foyer; le foyer, c'est l'enfant qu'il faut procréer, puis élever à deux, tant qu'on le peut et que l'enfant a besoin de l'aide de ses parents; quand tous les enfants seront établis et n'auront plus besoin de l'assistance paternelle, alors, mais alors seulement, les parents seront libres, s'ils le désirent, de divorcer et de se remarier ailleurs pour mieux jouir des fins secondaires du mariage; mais jamais le caprice, l'incompatibilité d'humeur ou autre invention de ce genre ne justifiera le divorce, tant qu'il y aura un enfant à protéger dont il faudra assurer la subsistance.

Conclusions à tirer

A vous, messieurs de tirer les conclusions: au point de vue de la moralité dans le mariage, moralité qui fait partie de la civilisation, l'Esquimau est-il vraiment un être dégradé, sans aucune notion du droit naturel? est-il au dernier échelon de l'intelligence, de la raison, de la conscience? Ou plutôt, ne faut-il pas s'étonner de ce qu'il ait conservé une si haute notion du mariage, instinct individuel du foyer, institution familiale, sociale et religieuse?

Prédications de M. l'abbé Saey

A l'église St-Jacques: dimanche, le 7 mai, de 1 h 30 à 4 h 30 p.m. M. l'abbé Saey prêchera. Commentaires de la Sainte Bible.

A l'église St-Irénée: dimanche, le 7 mai, de 1 h à 4 h 30 p.m. M. l'abbé Martel commentera la Sainte Bible.

A l'église Ste-Catherine, coin Robit et Amherst: jeudi, le 11 mai, de 7 h 30 p.m. à 9 h 30 p.m. M. l'abbé Martel commentera la Sainte Bible.

A l'église de la Nativité d'Hoche-la-gas: vendredi, le 12 mai, de 7 h 30 p.m. à 11 h 30 p.m. Prédication par M. l'abbé Saey.

Aux anciens de Varennes

Le Collège St-Paul de Varennes invite tous ses anciens à un conviement qui aura lieu le dimanche 28 mai prochain, à l'occasion du 10ème anniversaire de la fondation du collège.

Le départ de Montréal se fera au pont Jacques-Cartier, à 10 heures du matin, heure avancée. A 11 h., rassemblement dans la cour du collège, puis messe solennelle à l'église paroissiale, à 1 h., banquet, et à trois heures, séance de gymnastique par les élèves actuels. A 4 h. 30, bénédiction du T. S. Sacrement.

Pour informations supplémentaires, appeler: MM. Raymond Prudhomme, DO. 1720, René Dastous, FR. 2543, J.-H. Mallette, PL. 1861, Arthur Grenier, DE. 6164.

"God Save our gracious King"

"En lui nous avons foi..."

La Société Saint-Jean-Baptiste de Beauport n'a pas craint de protester énergiquement contre la décision du ministère de l'Instruction publique qui avait donné ordre aux éducateurs de la province de faire chanter par les élèves le "God save the King" en anglais et non en français.

D'un autre côté, le gouvernement provincial aurait recommandé, dit-on, que l'hymne royal soit chanté dans notre langue lors des démonstrations qui se dérouleront par la province. Cependant, lors de la réception qui sera faite aux souverains sur les plaines d'Abraham, à Québec, on chantera en anglais la première ligne seulement du "God save the King" — le reste sera chanté en français.

Evidemment, nous aimons les absurdités! Si l'on s'imagine que ce pol-pourri plaise au roi et à la reine, on se méprend grandement. Leurs Majestés ne seraient-elles pas plutôt enchantées, sinon émuës, d'entendre l'hymne national anglais chanté en français? Voilà, au moins, du nouveau qui plairait à leurs oreilles. La province de Québec est la seule du Dominion qui puisse se permettre librement et d'une façon officielle l'emploi du français lors des prochaines manifestations publiques. Pourquoi se croirait-elle obligée de traîner la queue à la suite des autres provinces anglaises? Ayons donc le bon sens, pour une fois, de ne pas afficher notre servitude coutumière!

Il est de toute nécessité que nos souverains éprouvent en cette province l'impression qu'ils sont en terre française. Disons-leur bien haut, mais dans notre verbe français, notre patriotisme britannique. Ils nous sauront gré, nous n'en doutons pas, de leur chanter le "Dieu sauve le Roi" dans une langue qu'ils sont les premiers à admirer, et dans la traduction canadienne de Benjamin Sulte qu'ils n'ont encore probablement jamais entendue.

C. VRAI

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES. LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: BELAIR 3361

Le R. P. Sauvé, O.M.I., à la salle St. Aloysius

Lundi, le 8 mai, à 8 heures 30 p.m., à la salle St-Aloysius, angle des rues Adam et Nicolet, le R. P. Sauvé, O.M.I., présentera de nouveau *La peste rouge*, film documentaire sur le communisme et ses ravages commis en Russie soviétique, en Hongrie, en Bavière, en Espagne, au Mexique, etc.

Cette représentation est organisée sous les auspices du Comité anti-communiste de Montréal. Billets à la salle même.

Rx D'abord, nettoyez votre foie, vos reins et votre estomac.
Tenir ces organes d'élimination en bon état, de fonctionnement, c'est être en bonne santé.

CHOLI-SAL
Flacons de 75c et \$1.50

ANTIKOR-LAURENCE
Enlève CORNS, VERRUES
100% DURILLONS
EFFICACE
PHARMACIE LAURENCE 25c
505 BOULEVARD NA. 7907

Exposition NEW-YORK
De Montréal, 15 juillet 1939 à bord du DUCHESSE OF ATHOLL Avec la chorale St-Louis-de-France

4 jours en croisière: cabine, repas — 3 jours à New York: hébergement, visite ville, entrées exposition, transtern — Retour de jour par l'Hudson.
TOUT COMPRIS \$79.50
Places en nombre limité
S'INSCRIRE SANS TARDER
LE DEVOIR-VOYAGES
430, Notre-Dame est, Montréal
Tél. BELAIR 3361
VOYAGES INDIVIDUELS A NEW-YORK AUX MEILLEURS PRIX — RETENIR HOTEL SANS RETARD.

Les Doyens de l'Optique à Montréal s'affirment...
CARRIÈRE & SENÉCAL
Emile CARRIERE, O.D. Adrien SENÉCAL, O.D.
Optométristes-Opticiens

Faire-Part:
Inauguration des nouveaux salons d'optique ultra-modernes, de Carrière-Sénécal, 277, rue Ste-Catherine (est), porte voisine de leur ancien établissement, — salons les plus spacieux et les mieux aménagés de la métropole. — Salle d'attente, laboratoire, cabinets particuliers, luminaire, décors, le tout suivant les dernières données de l'art: oeuvre de Tourville & Parent, architectes.

L'intérieur des nouveaux salons d'optique de Carrière & Sénécal.

Pour tous les Canadiens français, c'est un sujet de satisfaction de constater les progrès qui s'accusent dans la partie est de Montréal. Avec nos compatriotes et de concert avec les sous-entrepreneurs de la nouvelle installation, nous offrons à Carrière & Sénécal nos vœux de succès constants et de plus grands encore.

Tous les travaux d'érection et d'installation ont été faits sous notre surveillance.

ROGER PARENT
INGENIEUR ET CONSTRUCTEUR
10730, Grande Allée — MONTREAL — Téléphone: DU. 3231

COMMERCE ET FINANCE

Le point de vue du patron et celui de l'ouvrier

Les conflits du travail sont à la fois sociaux et économiques — L'arbitrage peut-il trouver les solutions qui faciliteront la collaboration des classes? — En marge d'une étude de M. Noël Régis

Campagne d'éducation

Les multiples modifications que l'on fait subir à la législation ouvrière, surtout depuis quelques années, ne nous autorisent pas à croire que tout est pour le mieux dans les rapports entre patrons et ouvriers. Des relations entre patrons et ouvriers dépend la paix sociale, et cette paix n'est possible qu'à la condition que l'on trouve la solution aux difficultés qui séparent le capital et le travail.

Avant l'avènement des forces syndiquées, le patron, on le sait, faisait la pluie et le beau temps. La lutte alors s'établissait entre patrons selon que la main-d'œuvre embauchait ou non le marché. La loi de l'offre et de la demande décidait seule aussi du salaire, sans que l'ouvrier eût quoi que ce soit à dire. L'ouvrier était alors comme un jouet sur le marché du travail et le jeu des lois économiques anéantissait le point de vue social. La solidarité théorique entre le capital et le travail a été, réellement, dissociée au profit du patron.

En face de cet état de choses, un jour, parce que la mesure était comble, les abus du patron ont provoqué une réaction: les syndicats sont nés pour défendre la cause de l'ouvrier contre le patron. Avec le développement des unions ouvrières, les patrons ont conclu une espèce de trêve entre eux pour porter la lutte chez les syndicats, qui se portaient à l'attaque. Les revendications de chaque côté de la barricade ont dégénéré en conflits qui sont devenus une menace pour l'ordre social. On vit alors se constituer un Etat dans l'Etat. Pour parer au danger, on a eu recours à un palliatif, à l'arbitrage.

Mais que vaut l'arbitrage devant les conflits du travail qui ne se réduisent pas au seul heurt des intérêts individuels? Ce heurt, le plus souvent, reflète une opposition existant dans la réalité entre des données économiques très générales. Les conséquences de ces conflits, les conséquences de leurs solutions ont, elles aussi, une portée non moins générale. Si, par exemple, la détermination et la variation des salaires sont une cause de conflits, comment un simple particulier, fût-il investi de l'autorité arbitrale, pourrait-il, quelles que soient sa compétence ou son impartialité, apporter par un jugement en équité une solution satisfaisante à un conflit relatif au salaire? Le règlement de ces conflits, d'après M. Noël Régis, — et en particulier l'adaptation des salaires aux modifications du coût de la vie — est essentiellement une fonction d'économie dirigée.

Cette affirmation de M. Régis trouve sa confirmation dans le fait que les principales causes de conflits sont le désaccord sur le rapport des salaires attribués aux différents postes, le désaccord sur les variations de l'effort demandé ou du rendement obtenu et le désaccord provenant d'une variation du coût de la vie modifiant les données initiales d'un contrat de travail.

Dans tout contrat de travail, le patron et l'ouvrier ont un point de vue bien différent. La préoccupation du patron est celle-ci: étant donné l'état du marché et un certain prix de vente possible, tel prix de revient, comprenant tel salaire, me laisse-t-il profit. La préoccupation du salarié est la suivante: étant donné le coût de la vie et l'effort demandé, j'accepte tel salaire pour tel travail.

Mais il existe des facteurs pour modifier l'accord initial entre patrons et ouvriers. On les a déjà ramenés à la hausse ou à la baisse du prix de vente ou du coût de la vie en variant également et parallèlement: au coût de la vie et au prix de revient restant stables ou subissant des modifications moindres ou de sens contraire; au prix de revient restant stable ou subissant une modification de moindre importance ou de sens contraire. Chaque fois qu'un de ces facteurs amène une modification qui nécessite un nouveau contrat de travail, le patron songe d'abord à ses intérêts; l'ouvrier en fait autant de son côté. L'entente devient difficile à cause de la divergence des intérêts en jeu. Ce n'est pas l'arbitre qui trouve la solution au problème, surtout en tranchant un différend. L'arbitre a recours aux demi-mesures et cette formule qui lui est chère s'explique facilement: il s'agit en réalité de conflits sociaux et c'est le conflit social seul que l'on peut prétendre résoudre par l'intervention d'un tiers. Mais, tout en étant sociaux, ces conflits sont aussi économiques et, de ce point de vue, la procédure de l'arbitrage se révèle le plus souvent impuissante.

On a dit que l'arbitrage, érigé en tribunal, ne peut régler les différends du travail parce qu'il constitue "une affreuse mixture de libéralisme et d'économie dirigée". On se trouve alors devant deux alternatives: ou bien, sacrifiant au libéralisme, on laisse les conflits de salaires se régler uniquement selon le rapport des forces en présence, ou bien l'on fait intervenir un tiers pour donner au conflit la meilleure solution possible. Dans le premier cas on s'expose à des heurts regrettables; dans le second cas on s'expose à la tyrannie dans l'incompétence.

Pour pallier à ces difficultés, on a recommandé de recourir à la collaboration des hommes de science, à qui l'on pourrait confier le soin de la direction d'organismes chargés de résoudre les problèmes que posent les conflits de travail. La suggestion est heureuse, mais n'est pas exempte d'inconvénients, dont quelques-uns sautent aux yeux. A cette collaboration nous préférons, et de beaucoup, celle qui pourrait facilement s'établir entre patrons et ouvriers, qui devraient tenir compte des recommandations ou des directives des hommes de science.

Cette collaboration s'avère même urgente aujourd'hui que l'ouvrier ne veut pas être conduit comme un automate. L'ouvrier raisonne, il veut des explications qu'il exige, si on les lui refuse, il veut comprendre. S'il raisonne mal parfois, c'est, il faut en convenir, la faute du patron, qui, généralement, ne se donne pas la peine de l'éclairer, de le renseigner. Ce n'est pas à l'ouvrier de s'élever à la hauteur du savoir du patron, mais au patron de descendre des hauteurs où il s'est hissé pour instruire l'ouvrier.

Si la collaboration des classes est désirable, elle est possible. Dans la mesure où patrons et ouvriers s'efforcent de se comprendre réciproquement, ils réussissent le plus souvent à régler leurs difficultés sans recourir à l'intermédiaire des représentants d'une union, d'un syndicat ou d'un tiers. Ils y gagnent, à la condition d'y mettre, chacun de son côté, de la bonne volonté.

Pourquoi le gouvernement, plutôt que de modifier à tout moment sa législation ouvrière, n'imposerait-il pas aux patrons et aux ouvriers l'obligation de se rencontrer pour discuter de leurs intérêts communs? Le gouvernement y trouverait son profit parce qu'il s'épargnerait la lourde tâche de s'immiscer aussi souvent qu'il le fait dans des conflits où il risque de perdre son prestige. Parce que la collaboration entre patrons et ouvriers est affaire d'éducation, pourquoi l'Etat ne se ferait-il pas le propagandiste de cette formule? Le patron se doit de comprendre cette vérité avant l'ouvrier, avant l'Etat.

Cette campagne d'éducation faciliterait les ententes que concrétise le contrat collectif et éviterait la promulgation de certaines ordonnances qu'on a tant de difficulté de mettre à point. Elle en diminuerait au moins le nombre.

Alvarez VAILLANCOURT

Johns-Manville achètera l'église et le couvent d'Asbestos

La compagnie Johns-Manville, qui exploite les riches gisements d'amiantes à Asbestos, comté de Richmond, ne cesse de se développer. Ce développement a complètement changé l'aspect d'Asbestos, qui renferme pour laisser s'agrandir la mine. Déjà l'ancien village est disparu pour se reconstruire un peu plus loin en prenant un petit air de

ville. La compagnie, à ce qu'on nous informe, songerait à s'agrandir de nouveau. Cette fois elle ferait un grand pas. En effet, on prêtait à Johns-Manville l'intention d'acheter l'église paroissiale de l'abbé de l'église Saint-André, le terrain de la fabrique, les immeubles et les terrains de la Congrégation de Notre-Dame. Si les pourparlers ne sont pas encore entamés d'une façon officielle, ils le sont du moins officieusement, car il est question que Johns-Manville s'approprierait ces immeubles et ces terrains pour une somme d'un million de dollars.

AUX INDUSTRIELS

Comptable, 38 ans, avec capacité d'exécutif, esprit d'initiative, bilingue, très expérimenté dans prix de revient, systématisation, compilation de bilans financiers, statistiques, gestion administrative, offre ses services pour remplir position requérant les qualifications susmentionnées, dans domaine industriel. Excellentes références.

ECRIRE CASE 83, LE "DEVOIR"

Tabac jaune

Quelques considérations sur la culture de ce tabac dans le Québec

Ne nous emballons pas

Marché anglais

Le marché anglais nous est ouvert et absorbe des quantités considérables de tabac canadien et de fait nos exportations de tabac en Angleterre ont augmenté beaucoup ces dernières années. N'oublions pas toutefois que en Angleterre principalement — seront conditionnées par la continuation du tarif préférentiel actuel, 20 la compétition d'autres colonies anglaises jouissant du même tarif douanier, 30 la qualité de nos tabacs.

En dépit de la préférence tarifaire qu'elle nous accorde, l'Angleterre importe de grandes quantités de tabacs étrangers et advenant une diminution de la protection dont nous jouissons il est à craindre que ces importations de tabacs étrangers augmentent encore. La Rhodésie et les Indes sont pour l'Angleterre d'importants fournisseurs de tabac et comme colonies anglaises jouissent de la même préférence tarifaire que nous.

Si nous voulons augmenter nos exportations ou même maintenir à leur niveau actuel il nous faudra donc être capables de leur faire concurrence et par la bonne qualité de nos tabacs et par les prix que nous en demanderons. La Rhodésie et les Indes ne sont pas les seules colonies anglaises produisant du tabac jaune; d'autres colonies en produisent déjà ou peuvent le faire et ce sera autant de concurrents dont il faudra tenir compte.

Il est vrai que le Canada peut produire des tabacs de très bonne qualité, mais nous devons aussi admettre que nous sommes à la limite, ou bien près de la limite nord, de cette culture puisse se faire avantageusement sur une échelle commerciale et c'est ce qui rend chez nous plus difficile; c'est ce qui demandera à nos planteurs plus d'habileté, plus de technique que n'en ont besoin les planteurs de pays plus chauds.

Une plantation faite un peu tard, des plants faibles, lents "à partir" et le succès de la récolte est déjà compromis; des soins de culture pas tout à fait bien faits, la récolte faite quelques jours trop tôt par crainte de la gelée ou immédiatement après une pluie assez forte et c'en est assez pour que le tabac ne soit pas de bonne qualité.

Nous avons là, il me semble, quelques raisons pour ne développer la culture du tabac jaune qu'au fur et à mesure que nos planteurs prendront l'expérience nécessaire. Lorsque nous aurons un groupe de planteurs expérimentés, la production suivra facilement l'augmentation du marché.

L'exagération des profits que peut donner une culture est toujours dangereuse; elle provoque normalement une élévation factice et brève de la valeur des terres et la surcapitalisation avec comme résultats des pertes d'argent souvent désastreuses.

Ne nous emballons donc pas; la culture du tabac jaune peut être payante dans notre district, mais elle ne fera vivre que celui qui n'anticipant que des profits raisonnables n'aura pas surcapitalisé son exploitation, qui n'augmentera l'étendue de sa plantation qu'en attendant que les conditions du marché seront favorables et fera de sa culture familiale.

J.-E. MONTREUIL, régisseur, station expérimentale, L'Assempion.

Le ministre des Finances, M. Charles-A. Dunning, a publié les chiffres se rapportant à la Loi nationale sur le logement pour le mois de mars, qui révèlent une augmentation de plus de \$1,500,000 dans le montant des prêts approuvés. Les prêts approuvés pendant le mois atteignent un total de \$1,541,564 et ils couvrent 446 logements et 849 logements en février, et une somme totale de \$763,364 en janvier, et 328 logements financés par des prêts de \$59,679, en mars, il y a un an.

On voit que le prêt moyen en mars s'élevait de \$3,457 par logement familial. Plus d'un quart des logements ont exigé des prêts de \$2,000.00 ou moins, et 63.6% du nombre total des logements ont exigé des prêts de \$4,000.00 ou moins.

Le trait saillant des opérations du mois a été l'approbation de 32 prêts de 90% offerts sur des habitations ayant une valeur hypothécaire de \$2,500.00 ou moins, et 12 en février. Tout indique qu'il y aura un grand nombre de ces approbations ce printemps, dès que la saison active de construction de résidences se mettra en marche.

Quatre additions ont été faites à la liste des groupements où des prêts consentis sous le régime de la Loi nationale sur le logement ont été approuvés. Ce porte à 114 le nombre des nouveaux groupements qui se sont vu octroyer des facilités de crédit depuis l'inauguration de la Loi nationale sur le logement en août dernier, et le nombre total de groupements où des prêts ont été effectués atteint maintenant 308.

Après 312 années d'opérations, le total des prêts consentis en vertu des Lois fédérales de nationale sur le logement se chiffre par \$30,628,894, au 31 mars 1939. Sur ce montant, les prêts approuvés au cours des douze derniers mois représentaient \$13,000,000, soit plus de la moitié du total.

Voici le nombre total des prêts effectués sous le régime de la Loi nationale sur le logement, par province, au 31 mars 1939:

Île du Prince-Édouard	\$ 80,034
Nouvelle-Écosse	437 1,933,930
Québec	134 1,467,717
Ontario	2,032 8,306,177
Manitoba	3,732 14,719,208
Saskatchewan	288 1,099,388
Alberta	14 42,500
Colombie canadienne	1,322 4,240,900
Total	8,014 \$30,628,894

Expéditions mondiales de blé

Les expéditions mondiales de blé les 39 premières semaines de la campagne actuelle s'établissent à 430,464,000 boisseaux contre 388,224,000 la période correspondante de la campagne précédente. Les expéditions de l'Amérique du Nord s'élevèrent à 180,639,000 boisseaux comparativement à 141,636,000; de l'Australie, 74,218,000 contre 898,000; de l'Argentine, 66,839,000 contre 61,968,000; de la Russie, 35,904,000 contre 39,592,000; de l'Inde, 3,392,000 contre 9,216,000.

Marché du bétail

Les arrivages durant la semaine finissant le 4 mai sur les deux marchés de Montréal furent comme suit: 2,002 bêtes à cornes, 377 moutons et agneaux, 2,658 porcs et 7,375 veaux. En plus 86 bêtes à cornes et 847 veaux furent envoyés aux maisons de salaisons et 74 bêtes à cornes, 177 porcs et 10 veaux furent manés dans les cours à destination d'autres endroits au Canada. 197 vaches laitières pour l'exportation furent manées dans les cours à destination de l'Angleterre, devant partir de Montréal vendredi le 5 mai sur le "Dorelian", pour Cardiff.

Les bêtes à cornes se vendent pour le plupart à peu près au même prix que la semaine dernière, cependant, quelques ven-

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

- The Davidson Company, 3102 boul. St-Laurent, John Henry Davidson.
- Importation Nouvelle, 6385, rue De Caspé, J.-Lorenzo Dupras.
- Lucilia Beauty Parlor, 517, rue Roy, Lucille Cere.
- Colonial Food Exki Products, Roland Chalifoux.
- Simmons Furs, Isidore Simmons.
- B. & B. Fur Co., Moses Bercovitz, Alfred Bieber.
- Condie & Melville, John Condie, Robert Melville.
- St. James Pure Food Store, 2361, rue St-Jacques ouest, Marie-Anne Gardbois.
- Louis Service Store, 1307 ouest, rue Bernard, Dame Sarah Cream, Louis Fitelberg.
- Champion Oil Products Reg'd, 7401, rue St-André, Emilie Précourt.
- George Lingott, 5501, ave Verdun.
- Maplewood Grocery, 2046, ave Maplewood, Samuel Chechik.
- Maplewood Meat Market, 2046, rue Maplewood, Samuel Chechik.
- The Canada Fire Supply Co., 7784, rue Bligny, Oscar Gaudet.

M. S.-J. Hungerford réélu président

St. Albans, Vt. (A.P.) — A l'assemblée du conseil d'administration de la compagnie ferroviaire Central Vermont, M. S.-J. Hungerford, président des Chemins de fer Nationaux du Canada, a été réélu président du Central Vermont, tandis que M. H.-A. Carson a été réélu directeur-gérant.



CE CAUCHEMAR, c'est celui du propriétaire qui a loué au premier venu: ses revenus baissent toujours. Quel contraste avec le sommeil paisible de nos administrés! Leurs locataires paient rubis sur l'ongle. Voici dans la foule qu'attirent nos annonces, nous les trions sur le volet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

41 O. St-Jacques, H.A. 3291, Montréal

Production d'or en février

La production canadienne d'or en février s'établit à 390,963 onces fines, à rapprocher de 41,328 le mois précédent et 340,838 le mois correspondant l'an dernier. Basée sur le prix moyen du mois, la production des deux premiers mois de l'année s'élève à 802,291 onces contre 701,924 il y a un an. La production de février, par province, est la suivante (chiffres de 1938 entre parenthèses): Ontario, 237,949 (210,448) onces fines; Québec, 83,738 (78,879); Colombie canadienne, 46,054 (40,657); Manitoba et Saskatchewan, 19,450 (17,569); Yukon et Territoires du Nord-Ouest, 2,039 (7). La Monnaie royale canadienne reçoit 1,008 onces de vieux or comparativement à 1,286 onces en février 1938.

Lisez LE FAITES-EN UN EXEMPLAIRE GRATUIT WALL STREET JOURNAL pour être parfaitement au courant de toutes les nouvelles commerciales, financières et industrielles. Le journal des hommes d'affaires et des énarclians progressistes. 44 Broad St., New York, N. Y.

CITÉ DE QUÉBEC

Obligations 3 1/2%

Échéant le 1er mai 1946

Prix: 98.50 plus l'intérêt couru

Rendement: 3.75%

Obligations 4%

Échéant le 1er mai 1951

Prix: 100.00 plus l'intérêt couru

Rendement: 4%

L.-G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE

84 ouest, rue Notre-Dame

Québec Trois-Rivières Paris Ottawa Toronto

IMPARTIAUX ET PRATIQUES

SIE HERBERT S. HOLT

Président

F. G. DONALDSON

Vice-Président et Gérant Général

MORRIS W. WILSON

Vice-Président

QUAND nous administrons des successions, tous nos procédés sont pratiques. Nous ne témoignons de partialité à personne. Comme fiduciaire et exécuteur, il est notre devoir de voir à ce que les volontés du testateur soient fidèlement exécutées. Confiez à la Montreal Trust Company l'exécution de votre testament.



MONTREAL TRUST COMPANY

CAPITAL VERSE 55,000,000

RESERVE 55,000,000

511 PLACE D'ARMES, MONTREAL

Le marché fut plutôt terne toute la journée d'hier à Wall Street. Parmi les titres qui résistaient on comptait à la fermeture: Sante Fe, General Electric, Eastman Kodak, Philip Morris. Le reste de la liste s'inclinait fractionnairement. A Montréal des gains et des pertes s'effectuèrent d'une façon étroite. Electroflux atteignit 12 réalisant ainsi deux points de gain. Les ferroviaires se vendaient le plus. Dans cette section National Steel Car perdit 3/4 de point. Algoma Steel préféré se hissa d'un point et Steel of Canada s'affermist d'un demi-point, cependant que Dominion Bridge prenait un huitième de point. Des achats et des ventes modérés composèrent une liste assez variée sur le Curb. Royauté s'éleva de 3/8 de point. Walker et Asbestos baissaient fractionnairement, le reste de la liste n'affichait que des changements insignifiants.

LA VIE SPORTIVE

Le Montréal est impuissant contre Fischer

Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas. Il en est ainsi pour les joutes de baseball et les amateurs qui ont vu nos Royaux aux prises avec les Orioles de Baltimore ne pouvaient croire que ces mêmes joueurs avaient complètement déclassé les mêmes rivaux la veille, tant notre équipe paraissait faible contre le monticoleur Carl Fischer, qui était au monticoleur pour le Baltimore.

Le Montréal a été défait par un résultat de 6 à 0 hier et le score indique assez clairement que les nôtres ont été quasi déclassés, et qu'ils ont été très faibles au bâton. De fait que les hommes de Burleigh Grimes ont obtenu que trois coups réussis contre les balles décevante du lanceur des Orioles tandis que les visiteurs obtenaient huit coups sûrs contre les trois lanceurs utilisés par notre équipe.

Ross, Sankey et Bell furent les seuls joueurs locaux à pouvoir frapper en lieu sur les balles de Fischer, tandis que du côté des visiteurs Glock et Fischer furent les seuls à ne pouvoir placer la balle en lieu sûr.

Au champ nos hommes ont commis deux erreurs mais leur tenue ne fut pas trop déstabilisatrice et l'on peut dire que c'est plutôt leur faiblesse au bâton qui a été l'élément principal de leur échec.

Gabrielson s'est particulièrement distingué sur la défensive et le premier but du Baltimore a accepté dix-sept chances sans commettre une seule bévue et de plus il a obtenu deux coups réussis sur quatre fois au bâton.

La défaite des Royaux n'est pas trop coûteuse car notre club conserve la deuxième position de la ligue et cet après-midi le président Racine espère voir ses salariés prendre une revanche dans la dernière joute de la série contre les Orioles.

Demain les Ours de Newark viendront au Stade pour faire l'ouverture d'une série de quatre parties avec un programme double et Bob Porter et Lee Rogers seront les lanceurs des locaux.

Résultat détaillé de la joute:

BALTIMORE		MONTREAL	
ab	p. c. s. r. a. e.	ab	p. c. s. r. a. e.
Graham, cg.	4 1 1 2 0 0	Ross, 3b.	4 0 0 1 0 4
Corbett, 2b.	3 1 1 1 3 0	Deal, cc.	4 0 0 3 0 0
McGowan, cc.	3 1 1 5 0 0	Parks, cd.	3 0 0 2 0 0
M. Howell, cd.	4 1 1 1 0 0	Haas, 1b.	4 0 0 4 1 0
Dest, r.	4 0 1 0 0 0	Van Robays, cg.	3 0 0 3 0 0
Gabrielson, 1b.	4 0 2 15 2 0	Sankey, ac.	3 0 1 4 3 0
Kies, f.	3 1 0 1 3 0	Bell, 2b.	3 0 1 2 2 0
Glock, 3b.	3 1 0 1 3 0	Rescigno, l.	0 0 0 1 5 0
Lillard, ac.	3 1 0 1 3 0	Paynick, l.	1 0 0 0 0 0
Fischer, l.	3 0 0 2 3 0	Moser, r.	1 0 0 0 0 0
Totaux	31 6 8 27 14 0	Nahem, l.	0 0 0 0 0 0

Sommaire.—Points produits par: McGowan, Ross, Sacrifices: Rescigno, Fischer, Graham, Doubles-jeux: Rescigno à Sankey à Haas; Sankey à Haas, Laissez sur les buts: Baltimore 4, Montréal 5. Buts sur balles: de Rescigno 2, Fischer 2, Paynick 1. Coups sûrs: sur balles de Rescigno, 3 en 5; Nahem 0 en 1, Frappé par le lanceur Rescigno (Corbett). Lanceur perdant: Rescigno. Arbitres: Borski et Jorda. Durée de la joute: 1 h. 56.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes disputées hier après-midi dans les séries des ligues de baseball Internationale, Américaine et Nationale ont donné les résultats suivants:

LIGUE INTERNATIONALE		LIGUE AMERICAINNE	
Newark	000001020-3 8 1	Washington	000010000-1 8 2
Rochester	100001000-3 6 1	Chicago	00001100x-2 8 2

LES LANCEURS

ab	p.	c.	s.	r.	a.	e.
Rogers	2	5	3	0	0	0
Hartle	15	57	1	1	2	8
Bell	16	55	16	1	8	2

LES MEILLEURS FRAPPEURS DES GRANDES LIGUES

ab	p.	c.	s.	r.	a.	e.
Wicker	4	30	18	4	3	0
Porter	12	28	14	6	13	27
Duke	3	27	23	13	7	1

LES RESULTATS DES GRANDES LIGUES

ab	p.	c.	s.	r.	a.	e.
Mazzera, Browns	9	33	11	18	545	
Wadell, Senators	9	31	5	14	452	
Kubel, White Sox	12	28	14	13	27	

Les Yankees descendent en deuxième place

Cleveland, 6 — Les Indiens ont fait tomber les Yankees en deuxième position du classement de l'Américaine, hier, en triomphant des New-Yorkais par le résultat de 2 à 1, dans une partie de onze manches.

Hal Trosky a cogné un double pour faire compter Al Milnar à la 11me et enlever une victoire à Gomez qui avait accordé seulement 6 coups sûrs.

Résultat détaillé de la partie: NEW-YORK

ab	p.	c.	s.	r.	a.	e.
Crossetti, ac.	6	0	1	4	6	
Rolf, 3b.	6	0	0	3	1	
Henrich, c.	6	1	4	0	0	

LES RESULTATS DES GRANDES LIGUES

ab	p.	c.	s.	r.	a.	e.
Chapman, c.c.	5	0	1	6	1	
Hensley, r.	4	1	1	5	0	
Trosky, 1b.	5	0	2	11	1	

LES RESULTATS DES GRANDES LIGUES

ab	p.	c.	s.	r.	a.	e.
New-York	00000100000-1					
Cleveland	00000100001-2					

LES RESULTATS DES GRANDES LIGUES

ab	p.	c.	s.	r.	a.	e.
New-York	00000100000-1					
Cleveland	00000100001-2					

LES RESULTATS DES GRANDES LIGUES

ab	p.	c.	s.	r.	a.	e.
New-York	00000100000-1					
Cleveland	00000100001-2					

LES RESULTATS DES GRANDES LIGUES

ab	p.	c.	s.	r.	a.	e.
New-York	00000100000-1					
Cleveland	00000100001-2					

LES RESULTATS DES GRANDES LIGUES

ab	p.	c.	s.	r.	a.	e.
New-York	00000100000-1					
Cleveland	00000100001-2					

LES RESULTATS DES GRANDES LIGUES

ab	p.	c.	s.	r.	a.	e.
New-York	00000100000-1					
Cleveland	00000100001-2					

LES RESULTATS DES GRANDES LIGUES

ab	p.	c.	s.	r.	a.	e.
New-York	00000100000-1					
Cleveland	00000100001-2					

LES RESULTATS DES GRANDES LIGUES

ab	p.	c.	s.	r.	a.	e.
New-York	00000100000-1					
Cleveland	00000100001-2					

Deux coups de circuit de Bob Seeds

New-York, 6 — Les Cardinals sont venus d'en arrière hier pour triompher des Giants de New-York par le score de 7 à 5. Curt Davis se montra des plus solides dans la boîte en limitant les locaux à six coups sûrs.

Bob Seeds se signala au bâton pour le New-York en cognant un coup de circuit à la deuxième manche et un autre à la quatrième alors que deux coureurs étaient sur les buts.

Les Cardinals enregistrèrent deux autres points à la septième tandis que le dernier point des Giants a été enregistré à la huitième manche sur le simple du frappeur d'urgence Jim Rippie et le double de Moore.

ab	p.	c.	s.	r.	a.	e.
J. Brown, ac.	5	0	0	1	5	0
Martin, 2b.	5	0	0	0	4	0
Martin, cd.	5	2	3	2	0	0

LES RESULTATS DES GRANDES LIGUES

ab	p.	c.	s.	r.	a.	e.
J. Moore, cg.	4	0	1	3	0	0
Jurges, ac.	4	0	0	3	6	0
Danning, r.	4	0	0	3	0	0

LES RESULTATS DES GRANDES LIGUES

ab	p.	c.	s.	r.	a.	e.
J. Moore, cg.	4	0	1	3	0	0
Jurges, ac.	4	0	0	3	6	0
Danning, r.	4	0	0	3	0	0

LES RESULTATS DES GRANDES LIGUES

ab	p.	c.	s.	r.	a.	e.
J. Moore, cg.	4	0	1	3	0	0
Jurges, ac.	4	0	0	3	6	0
Danning, r.	4	0	0	3	0	0

LES RESULTATS DES GRANDES LIGUES

ab	p.	c.	s.	r.	a.	e.
J. Moore, cg.	4	0	1	3	0	0
Jurges, ac.	4	0	0	3	6	0
Danning, r.	4	0	0	3	0	0

LES RESULTATS DES GRANDES LIGUES

ab	p.	c.	s.	r.	a.	e.
J. Moore, cg.	4	0	1	3	0	0
Jurges, ac.	4	0	0	3	6	0
Danning, r.	4	0	0	3	0	0

LES RESULTATS DES GRANDES LIGUES

ab	p.	c.	s.	r.	a.	e.
J. Moore, cg.	4	0	1	3	0	0
Jurges, ac.	4	0	0	3	6	0
Danning, r.	4	0	0	3	0	0

LES RESULTATS DES GRANDES LIGUES

ab	p.	c.	s.	r.	a.	e.
J. Moore, cg.	4	0	1	3	0	0
Jurges, ac.	4	0	0	3	6	0
Danning, r.	4	0	0	3	0	0

LES RESULTATS DES GRANDES LIGUES

ab	p.	c.	s.	r.	a.	e.
J. Moore, cg.	4	0	1	3	0	0
Jurges, ac.	4	0	0	3	6	0
Danning, r.	4	0	0	3	0	0

Les séries de la Ligue Provinciale

La Ligue de Baseball Provinciale se mettra en branle à son tour, demain sur trois terrains, quand Sorel, champion depuis quatre saisons, se rendra à St-Hyacinthe, tandis que Granby visite Drummondville, pendant que les Athlétiques de Québec se transporteront aux Trois-Rivières.

Les deux clubs, qui ont terminé la saison passée, en première place vont se faire la lutte à St-Hyacinthe où l'on a une foule de 4,000 personnes. S. H. le maire T.-D. Bouchard, de St-Hyacinthe, lancera la première balle. Le ministre P.-J.-A. Cardin accompagnera le club Sorel.

Les champions comptent sur plus d'une nouvelle figure. Leur plus récente acquisition est celle de Gérard Babe Tapin, voltigeur de Montréal, qui fera ses débuts dans la Provinciale. Tapin est considéré comme un frappeur fort dangereux.

Le club St-Hyacinthe présentera à son public un fameux joug d'intérieur dans Gassaway. Le club d'Irving sera aussi renforcé au monticule par la présence du droïtier Ted Veach, de Drummondville. Le St-Hyacinthe s'est renforcé et on croit le club qui va faire la plus dure lutte aux champions.

Le club Granby présentera un tout nouveau club sous une nouvelle direction. Le gérant Henry Bloch, lui-même voltigeur régulier de l'équipe Granby prétend aligner le meilleur champ offensif du circuit Barrette avec Bloch dans la gauche, George Andrews au centre et le fameux Vince Barton dans la droite. Lefty Larsen, un gaucher d'expérience, promet d'être le choix pour ouvrir la saison. Le club peut aussi compter sur les services de Joe Dojczak, de Cleveland, et de Bud Shenay, de Nashville.

Le club Drummondville a profité de l'échec de dimanche dernier pour organiser plusieurs petites lances autour du second but. Le nouveau pilote Hank Dimeo sera tout probablement au second but, poste qu'il occupait à Sherbrooke, l'été dernier. Drummondville estime posséder une équipe fort supérieure à l'équipe de l'an dernier.

La population des Trois-Rivières attend la venue des Athlétiques de Québec qui dirigera le populaire Del Bissonnette. Québec promet une excellente présentation, cette saison, surtout si Moonves et Budzyna peuvent revenir prendre leur place sur l'alignement. Le Québec promet de présenter un champ intérieur très rapide avec Gladu au premier, Frank Mader au second, Suss à l'arrêt-court, et Bob Daoust au troisième.

Plus de 6,000 personnes envahiront le stade des Trois-Rivières demain, afin d'encourager l'équipe d'étoiles que vient de réunir l'affif géant Gérard Duval. Trois-Rivières a une foule de partisans qui font grand bruit. Les joueurs de la liste officielle de ses joueurs, que voici: Bill Hoffner, 2e but; Paul Martin, champ droit; Dutch Prather, 1er but; Moses Clabaugh, champ gauche; Harlan Pool, champ centre; Bob Fenner ou Phil Corrigan, receveur; Chet Gichoiz, 3e but; Eugene Sullivan, arrêt-court; Jac LeRoy, Fran Mc Caffrey, Joe Dickinson et Byron Speece, lanceurs.

Les parties commenceront à 2 heures précises.

Gino Garibaldi en semi-finale

Jack Ganson a réussi à s'assurer les services de trois luteurs bien connus pour la prochaine séance qui aura lieu au Forum, mardi soir prochain en plus des deux finalistes qui seront Don Evans et l'Ombr Rouge.

Gino Garibaldi luttera en semi-finale. Depuis qu'il est revenu à Montréal, Gino s'est montré brutal, se servant de tactiques déloyales, et il n'employait pas d'appareil, et il a remporté une couple de victoires décisives ici.

Stranger Wagner, qui est des plus orgueilleux d'avoir annulé un match de 30 minutes avec le puissant Steve Casey la semaine dernière, participera aussi au programme. Son adversaire n'a pas encore été choisi.

L'autre luteur dont Ganson s'est assuré les services hier est Walter Podolok, l'homme fort de Syracuse, qui a remporté une victoire impressionnante à ses débuts locaux contre Dave Johnson mardi dernier.

Il ne pourra boxer en Angleterre

Londres, 6. — La British Board of Boxing Control n'a pas voulu sanctionner un combat de championnat du monde de la catégorie mi-lourd entre Len Harvey, d'Angleterre, et John Henry Lewis, des Etats-Unis, après que le nègre eut subi un examen médical. En même temps on a refusé d'accorder à Lewis la permission de boxer en Angleterre.

Lewis, reconnu comme champion par l'Association Nationale de boxe des Etats-Unis, comme champion du monde de la catégorie des poids mi-moyen, souffre d'une affection à la vue.

Tiger Warrington contre Weinstob

New-York, 6. — Tiger Warrington de Liverpool, N.-E., champion poids mi-lourd et poids-lourd du Canada, défendra ses titres contre Eddie Weinstob, d'Edmonton, à cet endroit le 1er juin, a déclaré hier soir Bobby North, le gérant du champion.

Warrington est arrivé à New-York hier et il s'entraînera ici jusqu'au 18 mai alors qu'il partira pour Edmonton.

John Zulberti avec Sherbrooke

Sherbrooke, 6. — John Zulberti, de Solvay, N.-H., ancien deuxième but du Ogdensburg de la Ligue Canado-Américaine, jouera avec les Athlétiques de Sherbrooke, cette saison.

Des combats intéressants pour lundi

Tout est prêt pour la séance de lundi soir prochain à la salle du marché Saint-Jacques, car le promoteur Lamontagne a reçu tous les contrats des luteurs à l'affiche, les dispositions sont prises pour accommoder le plus grand nombre d'amateurs possible et des démarches ont été faites auprès de la Commission athlétique pour obtenir les services d'arbitres compétents et populaires pour cette soirée afin que les athlètes aient entièrement satisfaction et que le public soit également servi à souhait.

Les deux finales sont des matches qui ne manqueront pas d'être intéressants car DeLaurière et Madison devraient se livrer un rude assaut tandis que Zélie Ambara devrait être de taille à donner une intéressante exhibition avec Jack Rémillard.

Le brillant Clément Durocher rencontrera dans les 30 minutes spécial le luteur anglais Graham Stockton. Un match très intéressant est attendu de ces deux gladiateurs. Clément veut reprendre son titre qu'il vient de perdre au main d'Amahara. Deux pléméraires de 20 minutes compléteront la soirée alors que Bob Stelle et Ernie Arthur feront les frais de l'une tandis que Dick Tracy et Paul Durocher feront l'ouverture du plus grand gala de lutte présenté dans nos salles de lutte. Les gens sont priés de venir réclamer leurs billets avant six heures lundi pour éviter tout désappointement.

Association Américaine

ab	p.	c.	s.	r.	a.	e.
Louisville	31	0	1	30	11	2
St-Paul	32	0	0	0	0	0
Wagner et Lewis	31	0	0	0	0	0

ab	p.	c.	s.	r.	a.	e.
St-Paul	31	0	0	0	0	0
Wagner et Lewis	31	0	0	0	0	0
Himal et Schlueter	31	0				



affiliés à la Soc. can. d'histoire naturelle et reconnus d'utilité publique par le Gouvernement de la province de Québec.

COMMISSION DES C.J.N.

MEMBRES EX OFFICIO — P. MARIE-VICTORIN, P.E.C. Jules BRUNEL, Jacques ROUSSIER, Marcelle GAUVREAU, respectivement président, secrétaire général, trésorier et chef du secrétariat de la S.C.H.N.
MEMBRES DESIGNÉS PAR LE CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ — F. ADRIEN, O.S.C., directeur général des C.J.N. St-Sainte-Alphonse, C.N.D., sous-directrice — Les chefs de service suivants: P. MARIE-VICTORIN (Botanique); Dr Georges FRE-

FONTAINE (Zoologie); Gustave CHAGNON (Entomologie); P. Léo MORIN, C.S.C. (Géologie-Minéralogie); Henry TESSIER (Horticulture); Marcelle GAUVREAU (Pédagogie et Bibliographie).
LE SIÈGE SOCIAL DE LA S.C.H.N. ET DES C.J.N. EST AU JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL. ON EST PRIÉ D'ADRESSER COMME SUIT TOUTE CORRESPONDANCE CONCERNANT LA SOCIÉTÉ ET LES CERCLES.

Secrétariat de la S. C. H. N., Jardin Botanique de Montréal, 4101 est, rue Sherbrooke, Montréal.

No 416

6 mai 1939

Le Sanctuaire de l'île aux Hérons

Un asile sacré — Le grand désastre — Types de sanctuaires — Notre province au premier rang — La clé de l'énigme

A l'automne 1937, quelques citoyens de Saint-Lambert, amis des oiseaux, demandèrent au gouvernement fédéral d'ériger en sanctuaire toute l'étendue d'eau qui s'étend depuis le pont Victoria jusqu'aux rapides de Lachine, y compris l'île aux Hérons et les îlots adjacents. (1) Le gouvernement, toujours intéressé à protéger nos ressources naturelles, se rendit sans tarder à leur demande et par un arrêté en Conseil créa, le même jour, un nouveau Sanctuaire: le Sanctuaire de l'île aux Hérons. Mon jardin, dont je vous ai si souvent parlé, chers lecteurs, à ma grande joie fut aussi inclus dans ce nouveau refuge. Mais voyons un peu ce que signifie une telle proclamation. Dans une petite brochure publiée par le ministère de l'Intérieur à Ottawa, (2) en résumé on lit ce qui suit.

"Défense en tout temps de l'année de tuer, capturer, prendre, blesser ou molester tous oiseaux tels que gibier migrateur, migrateurs insectivores ou migrateurs non gibier, ou de prendre, endommager, détruire ou déranger leur nid ou leurs oeufs... dans les Sanctuaires érigés en conformité avec la Loi de la Convention concernant les oiseaux migrateurs", sauf toutefois pour fins scientifiques ou moyennant un "permis" émanant du ministre ou de toute autre personne dûment autorisée par lui". Les membres de la Gendarmerie à cheval du Canada sont gardes-chasse des Sanctuaires fédéraux.

Le Sanctuaire d'oiseaux peut donc se définir ainsi: un asile sacré, un refuge, institué dans le but de protéger la faune ailée, aquatique ou terrestre d'un pays, en certaines localités jugées propres à cette fin.

Vous comprendrez mieux encore, chers lecteurs, ce qu'est un Sanctuaire d'oiseaux, si nous cherchons ensemble l'origine de cette heureuse idée dans notre pays, et ce qui incite le gouvernement canadien à se montrer si favorable à la réalisation de ce beau projet.

Il faut remonter aussi loin que l'année 1872 chez nos voisins américains, si nous voulons trouver le point de départ de cette initiative:

(1) Sauf l'île des Soeurs. — Les propriétaires ont refusé d'adhérer au projet.

la création des Sanctuaires d'oiseaux. A cette époque, par une politique inconsidérée, le gouvernement américain, désireux de gagner à l'agriculture le plus de marécages possible, avait enlevé plus de 77 millions d'acres de terrain aux oiseaux aquatiques qui avaient coutume soit de couvrir, soit de se reposer ou d'hiverner en ces lieux. Faute de base scientifique, ce projet, quoique louable en lui-même, fut un échec complet; et au lieu d'une conquête économique on aboutit à un désastre. C'est ainsi que la plupart des marécages asséchés se montrèrent par la suite impropres à l'agriculture et furent abandonnés. Il survint alors une suite de fléaux autrefois inconnus de ces régions. Des tempêtes de poussière et des disettes d'eau ravagèrent le pays, semant partout la désolation. Les oiseaux migrateurs, habitués à rencontrer de vastes marécages sur leur chemin, se trouvèrent du Nord au Sud devant une multitude de lacs et d'étangs asséchés ou, fourbus et affamés, ils allaient mourir. Dans ces marécages autrefois grouillants de vie, on ne trouvait plus que cadavres et squelettes. Ainsi se venge cruellement la nature quand l'homme veut la violenter au mépris de ses lois.

Plusieurs biologistes américains, témoins de ces désastres, ne tardèrent pas à s'émouvoir, et décidèrent de mettre un frein à cette politique déplorable sous peine de voir disparaître la faune du pays, sans compter les dégâts causés par la famine et les disettes d'eau qui menaçaient de persister. Car ces hommes éclairés se rappelaient comment le pigeon voyageur (la tourterelle de nos tourtières), espèce autrefois si abondante, avait été complètement exterminée faute de protection. Grâce à leur travail intelligent et soutenu, ils réussirent à convaincre peu à peu certains États de l'importance qu'il y avait à protéger les oiseaux, aides précieux dans l'économie du pays; ils montrèrent aussi comment cette protection pouvait être efficace: soit en limitant les périodes de chasse, soit en créant des refuges, ou encore en restaurant les conditions naturelles de ces terres marécageuses, autrefois si favorables aux oiseaux migrateurs de toutes sortes.

Les premiers jalons de l'entreprise se trouvaient posés. Mais on

s'aperçut vite que le problème était loin d'être résolu. En effet, il était bien inutile de faire des lois aux Etats-Unis pour protéger les oiseaux hivernant au pays, si les habitants du Canada avaient pleine liberté de tuer ces mêmes oiseaux aux périodes de couvain et de migration. C'est ainsi que le Gouvernement américain, ayant pris en main cette importante question, conçut l'idée d'une entente qui assurerait une politique commune et par là plus efficace entre les deux pays, en vue de la protection de tous les oiseaux migrateurs. Ce projet devint bientôt une réalité, et le 16 août 1917, le Canada et les Etats-Unis signèrent un Traité ou Convention connu sous le nom de: *Migratory Bird Treaty Act*.

A partir de ce moment, éclairés cette fois par la science de leurs biologistes, les deux gouvernements commencèrent à créer dans leurs pays respectifs de nombreux sanctuaires d'oiseaux aux endroits stratégiques, reconnus tels pour attirer les oiseaux aux époques où leur vie court le plus de danger. Et comme ces époques critiques sont au nombre de trois: couvain, migration, hivernement, on créa ainsi trois types de sanctuaires: le Sanctuaire qui protège les oiseaux insectivores perchés et les oiseaux aquatiques au moment de la couvain; le Sanctuaire qui assure aux oiseaux aquatiques un lieu de repos ou de ravitaillement à l'époque de la migration; enfin, le Sanctuaire qui réunit toutes les conditions requises pour attirer et protéger les hivernants. Il est donc faux de prétendre, comme certains chasseurs de la région de Montréal, qu'un Sanctuaire est inutile parce que les oiseaux n'y couvrent pas; le Sanctuaire qui constitue un lieu de repos et de ravitaillement pour les oiseaux de passage est tout aussi important que le premier type de Sanctuaire. (Nous le verrons d'ailleurs plus loin dans cet article). Au Canada, le Sanctuaire pour hivernants n'existe pas, car presque tous nos oiseaux passent la saison froide aux Etats-Unis. Par contre les deux premiers abondent dans notre pays.

Il est très intéressant de noter le rang qu'occupe au Canada notre province, quant au nombre de Sanctuaires d'oiseaux. Cette dernière, en effet, peut se glorifier d'avoir 32 Sanctuaires, tandis que sa plus proche rivale, la Saskatchewan, n'en possède que 14; et ainsi de suite jusqu'à l'Ontario qui n'en a qu'un. Cette place d'honneur qui revient à notre province dans la protection des oiseaux, est due en grande partie au travail intelligent de la Société Provancher et de la Province of Quebec Society for the Protection of Birds. Mais il existe aussi, je crois, d'autres facteurs qui facilitent grandement le travail de ces

Sociétés; ce sont surtout la couverture boisée du pays et l'abondance de nos lacs et rivières, système d'eau unique en Amérique. Ces conditions naturelles attirent une faune ailée des plus variées. Connaissions-nous assez nos richesses nationales?

La réalisation de ce vaste système de protection, a été un réel succès, tant au Canada, qu'aux Etats-Unis. Les oiseaux, auparavant chassés sans merci, ne tardèrent pas à utiliser ces nombreux refuges où leur instinct les guidait. D'année en année, les biologistes purent remarquer une augmentation notable dans le nombre d'oiseaux de toutes espèces.

Nous avons un exemple frappant de l'utilisation rapide d'un nouveau refuge par la faune ailée d'une région: dans le Sanctuaire de l'île aux Hérons. Jugez-en plutôt: ce Sanctuaire venait à peine d'être proclamé que déjà les oiseaux migrateurs avaient repéré le refuge. Les canards sauvages, habitués à se tenir constamment sur le quai-vive, durant la période de chasse, avaient soudain perdu leur crainte, et s'approchaient nombreux près du rivage. Pour la première fois depuis des années un volier de Bernaches (Oulardes) se posait sur la baie de Laprairie, également à une faible distance de la rive. De plus, cette année, dès septembre, chaque matin (ce qui n'était jamais arrivé auparavant), je pouvais voir de ma fenêtre ces canards évoluer par centaines parmi les joncs et les butômes où ils trouvaient nourriture et repos; ils se tenaient près qu'à l'oeil nu j'en pouvais distinguer les espèces: le Canard noir, le Harle, le Canard pilet, le Morillon, le Bucephale. Un matin, même, dix Oies bleues passèrent très bas devant ma fenêtre pour aller se poser un peu plus loin dans la baie. Voici d'ailleurs ce que rapportait la P.Q.S.P.B. dans son rapport annuel au sujet du Sanctuaire:

"Un volier de deux à trois mille canards a été vu près de l'île des Soeurs le 15 octobre... Le 6 novembre, M. Wynne-Edwards en compta plus de 20,000 dans la baie de Laprairie; ce nombre est le plus considérable qu'il ait jamais vu ailleurs. La plupart étaient des Morillons et des Bucephales. M. J.A. Rolland, vice-président de l'Association de la province de Québec pour la protection du poisson et du gibier, observa la même chose la semaine suivante... Le canard Pilet était aussi exceptionnellement abondant dans le Sanctuaire... Le nombre de Sarcelles à ailes bleues a augmenté de façon notable cette année dans la région de Montréal; 200 à 300 individus ont été observés dans le nouveau refuge... Le 25 septembre, on remarqua le passage de 250 Pluviers à ventre noir (Vanneau gris) dans le Sanctuaire, beaucoup plus que de coutume. Un Hibou blanc, ou Harfang fut aperçu le 24 décembre 1937. Ce visiteur, un jour, vint se percher sur un arbre de mon jardin. Très peu de bruit ne semblait guère l'effrayer; frapper des mains, siffler, parler au pied de l'arbre, tout ce tapage ne le fit pas broncher; il se contentait de rouler ses grands yeux jaunes éblouis par un soleil éclatant. Il passa ainsi plusieurs jours posé tantôt sur la grange, tantôt au sommet d'un ce du fleuve, tantôt au sommet d'un arbre. Malheureusement, sa trop grande confiance devait lui être fatale; il s'approcha un jour du pont Victoria et un de ces chasseurs qui tiennent pour le simple plaisir de tuer l'habitat le 17 janvier 1938. Faute de témoins, le coupable demeura impuni; mais gare à la prochaine fois!

Outre ces visiteurs d'automne et d'hiver, il y a ceux non moins intéressants de l'été, dont le rapport ne fait pas mention. Tout le genre si gracieux des Echassiers: Hérons, Chevaliers, Maubèches, Râles, autrefois tant chassés dans la région du Sanctuaire, ont pu grandir en paix, cette année, grâce au nouveau asile.

Et puis, n'allons pas oublier la clé de l'énigme: le Cygne d'Amérique! Son apparition dans nos parages, cette année, — événement extraordinaire, — c'est au Sanctuaire d'oiseaux de l'île aux Hérons que nous la devons.

Jeunes Naturalistes, en écrivant ce long plaidoyer en faveur de mes amis les oiseaux, j'ai voulu partager avec vous la joie que prodigue la nature sauvage, pour le plus grand bien-être du cœur et de l'esprit, à ceux qui savent la respecter et la protéger.

Georgette SIMARD

Bibliographie:
(1) Loi de la Convention concernant les oiseaux migrateurs et règlements fédéraux pour la protection des oiseaux migrateurs. Ministère de l'Intérieur, Ottawa, 1936.
(2) *Wildlife and the land*. United States Government Printing Office, Washington, 1937.
Cette documentation fut gracieusement fournie par le docteur Harrison F. Lewis, conservateur en chef des Oiseaux migrateurs pour l'Ontario et Québec.

(4) Annual Report 1937-1938. The Province of Quebec Society for the Protection of Birds.

BOITE AUX QUESTIONS

Q. De quel bois sont faites les boîtes de cigares? (M. D., St-Jérôme, Qué.)
R. Celles qui contiennent les cigares de la Havane sont généralement faites du bois du *Cedrela odorata*, arbre de la famille des Méliacées (comme l'Acacia).
Frère Marie-VICTORIN

Suggestions pour cadeaux

qui plairont sûrement aux NOUVEAUX MARIÉS

SERVICES A THE

plaqué argent poinçonné

Poignée de la théière en ébène noir, isolante. Intérieur du sucrier et du crémier fini or. Les 4 pièces illustrées... 11.95

Plats à hors-d'oeuvre

pratiques pour réceptions

Intérieur en verre, divisé en quatre sections. Couverture en argent poinçonné, reproduction Sheffield... \$15

Grand cabaret rond

Argent plaqué. Reproduction Sheffield. Diamètre 15 pouces. \$10

Plat à entrées

Argent plaqué. Reproduction Sheffield. Sera apprécié par toute hôtesse de bon goût... \$12

PAIEMENTS FACILES SI DESIRE

DUPIUS — rez-de-chaussée (St-Catherine)

Plateau 5151 local 202

Ouverts le samedi soir jusqu'à 10 h.

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Feu M. Isaïe Bédard

Jeudi, le 24 avril, avaient lieu à Marieville, les funérailles de M. Isaïe Bédard, marchand-tailleur de cette ville, décédé à l'âge de 79 ans, 7 mois et 18 jours.

Lui survivent: sa femme, née Georgiana Gélneau, trois fils et sept filles: le R. P. M.-Gaston, O.C.B., de la Trappe de Missisquoi; J.-Honorus, harmoniste à la maison Cassavant, de Saint-François, et Gustave; M.-St-Isaïe — Jeanne — de Drummondville; Gaétane-Marie — Georgette — de Saint-Charles sur Richelieu, toutes trois des RR. SS. de la Présentation de Marie; M.-St-Isaïe — Jeanne — de Drummondville; Gaétane-Marie — Georgette — de Saint-Charles sur Richelieu, toutes trois des RR. SS. de la Présentation de Marie; M. J.-Alfred Larouche — Eliane — de Sutton et Miles Laurette, Honorine et Eugénie, de Marieville.

Quatorze petits-enfants lui survivent, ainsi qu'un gendre: M. J.-A. Larouche, de Sutton, et deux belles-filles. Mmes J.-Honorus Bédard, née Gabrielle Burque, et Gustave Bédard, née Cécile Gladu, M. Bédard avait aussi deux frères: Philias et Ludger, de Springfield, Mass.; une sœur, Mme Amédée Girard — Déla, — de Pawtucket, B. L.

D'imposantes funérailles eurent lieu au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Victorin Larouche, de Saint-Charles; M. l'abbé A.-F. Guillet, curé de Bécot et cousin du défunt, chanta le service, assisté de MM. les abbés Chaput et Mathieu, vicaires de la paroisse, comme diacre et sous-diacre. Durant la cérémonie, deux messes furent célébrées aux autels latéraux par le R. P. Gaston Gladu, O.S.C., cousin du défunt, et M. l'abbé Paul Desrochers, de Saint-Charles.

Au chœur on remarquait: M. le chanoine J.-B. Houle, curé de la paroisse M. l'abbé Y. Larouche, de Saint-Charles; M. A. Lavalée, curé d'Abbotsford; M. l'abbé H. Le-

Vive le roi! Vive la reine!

DECOREZ PAVOISEZ

A L'OCCASION DE LA VISITE DE LEURS MAJESTES

Vous trouverez chez "GRANGER" les décorations et les drapeaux nécessaires pour orner votre maison.

DRAPEAUX

En coton, montés sur bâton, avec portraits du Roi et de la Reine. — En coton montés sur bâton, pays divers. — En étamine de laine, prêts à hisser, toutes dimensions.

COTON (Burat)

Bleu, blanc, rouge, à la verge.

Nos prix sont les meilleurs

ECUSSONS

Porte-drapeaux, Union Jack avec le portrait du Roi George VI au centre. — Aux armes du Canada et autres modèles.

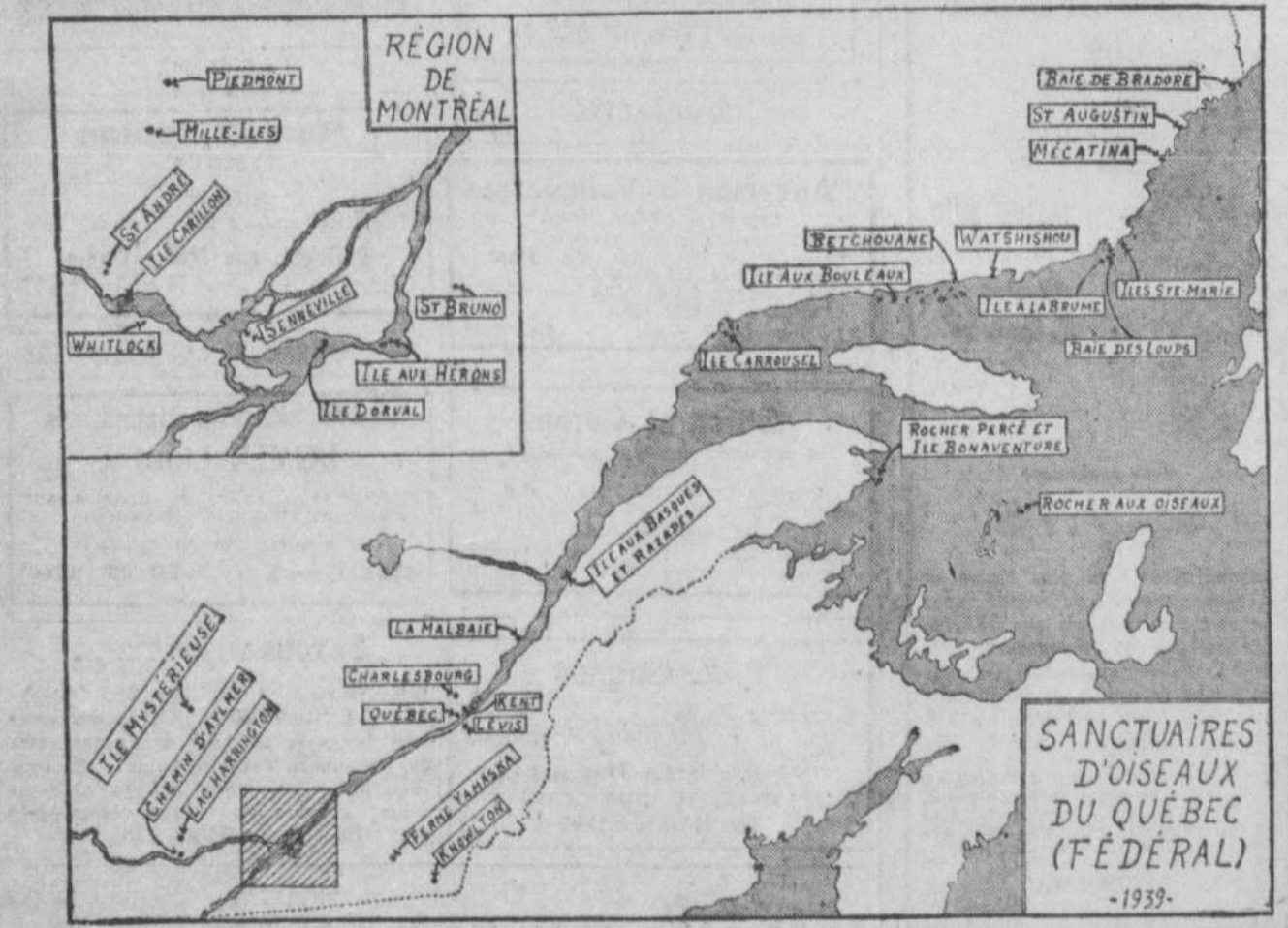
BANDEROLES

de drapeaux montés sur ruban. — En papier crêpe, bleu, blanc, rouge.

Demandez notre catalogue

GRANGER FRÈRES

LIBRAIRES, PAPETIERS, IMPORTATEURS
54 - 56 Ouest, rue NOTRE-DAME
Nos magasins ferment à 3 h. le samedi.
LA. 2171 LA. 2171



Cette carte est une adaptation autorisée de celle que publie le "Rapport annuel 1936-37 de la P.Q.S.P.B." L'île aux Basques et les Razades qui y figurent appartiennent à la Société Provancher, et non au Gouvernement fédéral, comme les autres Sanctuaires.

MATERIAUX de CONSTRUCTION,
LUSTRES d'ECLAIRAGE,
POELES, AVERTISSEURS
CONTRE LE FEU

Philippe Beauvion & Cie

ACCESSOIRES ELECTRIQUES en gros

5632, ave. du Parc MONTREAL ca. 5731

REFRIGERATION, AMPOULES,
LESSIVEUSES, GLACIERES,
RADIOS